

Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

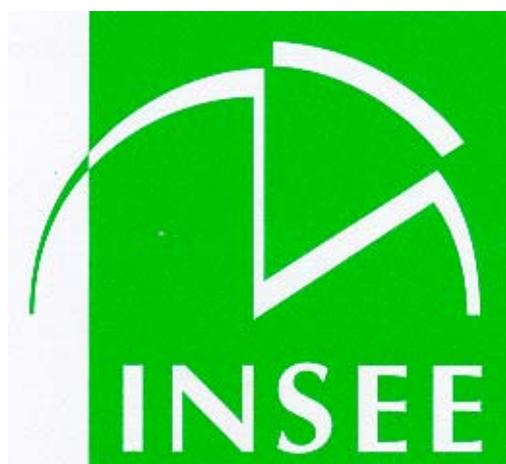
N° F0605

**PROJECTION DE MENAGES POUR LA
FRANCE METROPOLITAINE
A L'HORIZON 2030 :**

METHODE ET RESULTATS

Alain Jacquot

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Série des Documents de Travail
de la
DIRECTION DES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie

N°F0605

**Projections de ménages pour la France métropolitaine
à l'horizon 2030 : méthode et résultats**

Alain JACQUOT*

(Division Logement)

Octobre 2006

Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'INSEE et n'engagent que leurs auteurs.
Working-papers do not reflect the position of INSEE but only their authors' views.

* Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), Division Logement, Timbre F330, 18 bd Adolphe Pinard, F75675 PARIS cedex 14, alain.jacquot@insee.fr

Résumé

Dans la foulée des projections de population publiées récemment, l'Insee présente dans ce document ses nouvelles projections du nombre de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030, qui tiennent compte des résultats du nouveau recensement. Une importance particulière est attachée aux aspects méthodologiques ainsi qu'aux aspects statistiques. L'exercice consiste pour l'essentiel à ventiler par modes de cohabitation la population par sexe et âge issue de la projection de population.

Les comportements de cohabitation sont supposés évoluer sur la période de projection dans le prolongement de la tendance observée au cours des deux dernières périodes inter-censitaires (1990-1999 et 1999-2005). Deux scénarios sont construits. Dans le scénario « bas », la contribution des modifications des comportements de cohabitation à la croissance annuelle moyenne du nombre de ménages sur la période de projection est fixée à un niveau intermédiaire entre celui des deux périodes tout en étant plus proche de l'observation 1990-1999, alors que dans le scénario « haut » elle se rapproche de l'observation 1999-2005. Le nombre de ménages s'accroîtrait alors de 236.000 par an dans le scénario bas et de 261 000 dans le scénario haut, ce qui aurait pour effet d'accroître d'un quart environ le nombre de ménages en 2030, par rapport à 2005. A l'horizon de la projection, le nombre moyen de personnes par ménage ne serait plus que de 2,08 dans le scénario haut et de 2,04 dans le scénario bas, au lieu de 2,31 aujourd'hui.

Mots-clefs : projection, démographie, vieillissement, cohabitation, couple, ménage.

Abstract

Following the recent publication of new population projections for France, Insee now releases new 2005-based household projections for mainland France by 2030. Particular emphasis is placed upon data and methodological issues.

Household projections mainly break up the projected population according to cohabitation status. Cohabitation patterns are assumed to evolve in line with trends observed at past population censuses. Two scenarios were devised. The "low" scenario assumes that the contribution of cohabitation patterns to annual household increase will lie between that observed over the period 1990-1999 and that for the period 1999-2005, but much closer to the former than the latter. Alternatively, the "high" scenario lies on the assumption that the contribution of cohabitation patterns to household increase will be more in line with that observed over the period 1999-2005. The number of households is thus projected to increase roughly by a quarter over the period 2005-2030, with an average annual increase of 236,000 in the low scenario and 261,000 in the high scenario. By 2030, the average household size is projected to fall to 2.08 and 2.04 persons in the high and the low scenarios respectively (2.31 in 2005).

Keywords : projection, demography, ageing, cohabitation patterns, couple, household

Remerciements

Les hypothèses et scénarios de la présente projection sont assez largement le fruit d'une réflexion collective, qui a associé l'Insee, les administrations concernées, des organismes intéressés par les questions de logement, des universitaires, et des collègues statisticiens ou démographes étrangers. L'Insee tient à remercier tous ceux qui ont participé à cette réflexion (liste complète des personnes et organismes consultés en annexe n°1). Naturellement, les erreurs ou inexactitudes subsistantes ne leur sont pas imputables.

Avertissement

Ce document de travail contient des graphiques en couleur, dont la lecture peut être difficile sur un document imprimé en noir et blanc. Une version électronique de ce document de travail en format PDF peut être téléchargée ou consultée sur le site web de l'Insee à l'adresse :

http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/liste_doc_travail.asp

Table des matières

Résumé	2
Abstract	2
I - Introduction : de la difficulté à projeter l'évolution du nombre de ménages	4
1. Retour sur la projection en base 1999 : rappel de la méthode	4
2. De la projection en base 1999 à l'observé en 2004 et 2005.....	6
3. Comparaison avec les projections françaises plus anciennes, et avec des projections étrangères ou internationales.....	11
II - Méthode et hypothèses.....	12
1. Méthode	12
2. Consultation et concertation autour des hypothèses.....	13
3. Comportements de cohabitation des adultes d'âge intermédiaire.....	13
4. Comportements de cohabitation des jeunes adultes et des personnes âgées	15
5. Calibrage des hypothèses.....	16
III - Résultats	26
1. Scénarios B, H et W.....	26
2. Variantes	28
Références :	34
1. Historique des projections françaises	34
2. Projections étrangères	35
3. Références à caractère méthodologique	35
4. Quelques éléments de littérature sur les comportements de cohabitation	36
5. Divers	38
Annexe n° 1 : Consultation relative aux hypothèses de la projection - questionnaire et réponses écrites reçues au questionnaire.....	39
I - Noms, fonctions, et coordonnées des personnes qui ont rempli le questionnaire.....	39
II - Horizon et fréquence de l'exercice.....	40
III - Comportements de cohabitation, par sexe et âge.....	42
1. Nombre de scénarios	42
2. Comportements de cohabitation des adultes d'âges intermédiaire (25 à 64 ans).....	45
3. Comportements de cohabitation des jeunes adultes.....	52
4. Comportements de cohabitation des personnes âgées.....	53
5. Autres scénarios (analytiques) relatifs aux comportements de cohabitation.....	56
IV - Hypothèses pour le calcul éventuel de la demande potentielle de logements.....	57
Annexe n°2 : données étrangères (européennes) sur les modes de cohabitation et la taille des ménages	61
1. Taille moyenne des ménages, selon le sexe et la tranche d'âge des individus	61
2. Répartition de la population par modes de cohabitation.....	64

I - Introduction : de la difficulté à projeter l'évolution du nombre de ménages

1. Retour sur la projection en base 1999 : rappel de la méthode

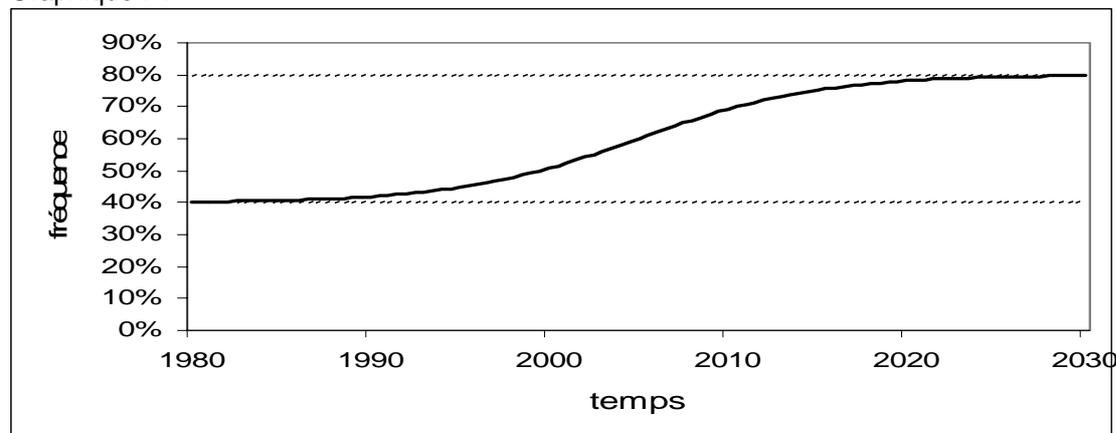
L'Insee réalise des projections de population et de ménages après chaque recensement. La précédente projection Insee du nombre de ménages (à l'horizon 2030) pour la France métropolitaine, réalisée courant 2002, était ainsi assise sur les résultats du recensement de 1999. Ses résultats avaient été publiés dans les collections Insee-Première (n°875) et Insee-Résultats (Société, n°19), ainsi que dans L'Observateur de l'Immobilier (n°56-57) et avaient fait l'objet d'une présentation le 18/09/2002 devant la section du Cadre de vie du Conseil économique et social (CES).

Il s'agit traditionnellement d'un exercice tendanciel, de long terme, réalisé sur la base d'hypothèses socio-démographiques. Les hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations sont celles de la projection de population, qui constitue le point de départ de la projection de ménage. Dans le cas de la projection 2002, avaient été retenues les hypothèses d'un maintien de la fécondité à 1,8 enfant par femme, d'une baisse tendancielle de la mortalité, et d'un solde migratoire annuel de + 50 000. La projection 2002 reposait aussi sur l'hypothèse de la poursuite des évolutions constatées au cours des dernières décennies en matières de modes de cohabitation, à un rythme presque tendanciel et relativement soutenu sur les premières années de la projection, puis à un rythme sensiblement plus ralenti à partir de 2010. Ainsi avait-il été supposé que de moins en moins de personnes vivraient en couple, que les personnes seules et les parents à la tête d'une famille monoparentale seraient de plus en plus nombreux, et que les jeunes décohabiteraient du domicile parental de plus en plus fréquemment pour vivre seuls et moins fréquemment pour fonder une famille, mais aussi que la répartition de la population par modes de cohabitation (à sexe et âge donnés) évoluerait de moins en moins vite et finirait par se stabiliser.

Techniquement, la projection du nombre de ménages avait été réalisée en deux étapes :

1. Pour chaque année, pour chacun des deux sexes et à chaque âge, on avait tout d'abord ventilé la population entre les six modes de cohabitation suivants (cf. encadré n°1) : population hors ménages ordinaires, personnes seules, personnes vivant en couple, parents à la tête d'une famille monoparentale, enfants, autres personnes (i.e personnes n'appartenant pas à une famille et vivant dans un ménage d'au moins deux personnes). Cette ventilation avait été réalisée en extrapolant les valeurs des fréquences correspondantes constatées aux recensements de 1990 et 1999. L'extrapolation avait été réalisée en supposant que les fréquences évoluent au cours du temps selon un processus logistique. Avec un tel processus, les fréquences des différents modes de cohabitation, croissent (ou décroissent) d'abord lentement, plus rapidement ensuite, pour tendre enfin vers une asymptote (graphique I-1).

Graphique I-1



Les valeurs des asymptotes avaient été fixées de façon à ce qu'il se produise sur la période de projection (1999-2030) une évolution des comportements de cohabitation approximativement de la

même ampleur que celle constatée entre 1990 et 1999 (période sensiblement plus courte). Naturellement, puisqu'on avait retenu l'hypothèse d'un processus logistique, c'est en début de période qu'était censée se produire la majeure partie de l'évolution des comportements de cohabitation ; ceux-ci évoluaient tout d'abord à un rythme presque voisin de celui des années quatre-vingt-dix, ralentissaient ensuite, et n'évoluaient plus guère au-delà de 2015.

2. Dans une deuxième étape, on avait déterminé pour chaque année, pour chacun des deux sexes et à chaque âge, le nombre de personnes de référence (cf. encadré n°1). On avait supposé pour ce faire que la proportion de personnes de référence serait constante au cours du temps (et égale à ce qu'elle était au recensement de 1999 : les taux de personnes de référence, à sexe âge et mode cohabitation donnés, ne semblent en effet pas présenter de tendance évidente), pour chacun des deux sexes, à chaque âge et pour chaque mode de cohabitation.. Le nombre de ménages est égal au nombre de personnes de référence, puisqu'à chaque ménage correspond une personne de référence et une seule.

Encadré n°1 : principales définitions

Les définitions sont celles des recensements, qui fournissent les données de base à l'exercice. Les définitions utilisées dans le cadre des enquêtes auprès des ménages diffèrent sur certains points.

Ménage et famille : Un ménage est l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté¹. Par définition, le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont donc égaux. La notion de ménage est plus large que celle de famille, qui suppose l'existence d'un lien de couple ou d'un lien de filiation. Sont ici considérées comme formant une famille les personnes suivantes d'un même ménage : un couple et ses enfants (cf. infra.) éventuels ainsi que les enfants éventuels de l'un des deux partenaires, ou un ou des enfants et l'un de leurs deux parents, si celui-ci ne vit pas en couple. Les personnes résidant en collectivité sont considérées comme vivant « hors ménages ordinaires » ; c'est le cas notamment des étudiants en résidence universitaire, des personnes résidant en maison de retraite ou en foyers de travailleurs. Au nouveau recensement, c'est aussi le cas des élèves majeurs vivant en internat, ainsi que des militaires vivant en caserne sans leur famille, alors qu'ils étaient rattachés au ménage ordinaire de leur famille dans les anciens recensements.

Couple : un homme (âgé de dix-huit ans au moins) et une femme (âgée de quinze ans au moins) qui vivent sous le même toit (i.e. qui partagent la même résidence principale), qui sont mariés ou déclarent vivre en couple².

Enfant : Sont considérés comme « enfants » tous les individus célibataires, sans enfant, ne vivant pas en couple, et appartenant au même ménage que l'un au moins de leurs deux parents. Cette définition est appliquée sans limite d'âge³.

Personne de référence du ménage : En 1982, à la notion de « chef de ménage », dont la connotation était jugée trop hiérarchique, on a substitué celle de « personne de référence du ménage ». A chaque ménage correspond une personne de référence et une seule. Elle est déterminée de la manière suivante. Si le ménage comporte au moins un couple, la personne de référence est, parmi les hommes des couples, l'actif (ayant un emploi ou chômeur) le plus âgé, ou, à défaut d'actif, l'homme le plus âgé. Si le ménage ne comporte aucun couple, la personne de référence est l'actif le plus âgé (homme ou femme), et à défaut d'actif, l'adulte le plus âgé.

¹ Il s'agit de la définition appliquée aux recensements. Aux enquêtes auprès des ménages, depuis 2005, on applique une définition sensiblement différente : y est considéré comme un ménage l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent un même logement (que celui-ci constitue ou non leur résidence principale) et qui font bourse commune.

² La limite d'âge s'apprécie en âge révolu au nouveau recensement, alors qu'elle s'appréciait en différence de millésime aux anciens recensements.

³ Cette définition est celle en vigueur depuis le recensement de 1990 : jusqu'au recensement de 1982, des personnes âgées de 25 ans ou plus ne pouvaient pas être considérées comme « enfants ».

2. De la projection en base 1999 à l'observé en 2004 et 2005

L'Insee procède tous les ans à une estimation de la population (bilan démographique) et du parc de logements (bilan annuel logement) au 1^{er} janvier, ainsi que des flux expliquant la variation d'une année sur l'autre de ces deux stocks. En janvier 2006, les chiffres correspondants ont été publiés dans la collection Insee-Première, n° [1059](#) et [1060](#). Les chiffres du parc de logements ont toutefois été révisés très légèrement en mars 2006, dans le cadre de la confection du compte satellite du logement (CSL), pour tenir compte de données plus fraîches relatives au flux de construction de logements.

Les estimations de population sont élaborées à partir des statistiques de l'Etat-civil (naissances et décès), de sources diverses sur les flux migratoires, et tiennent compte des informations fournies par les enquêtes annuelles de recensement (EAR), sans nécessairement être calées en niveau sur les résultats de la dernière enquête annuelle. Les estimations du parc de logements sont réalisées en coopération avec le Service Economie Statistique et Prospective (SESP) du ministère de l'équipement à partir de la base de données Sítadel (suivi des permis de construire), de données d'enquêtes réalisées par l'Insee auprès des ménages, et tiennent compte des résultats des enquêtes annuelles de recensement (ici aussi sans nécessairement être calées en niveau chaque année sur l'EAR). Dans les deux cas (population et logement), la cohérence flux-stocks est assurée, si nécessaire, par l'introduction d'un ajustement statistique. Les estimations pour 2004 et 2005 conduisent à des chiffres de population et de ménages plus élevés, et des chiffres de nombre de personnes par ménage moins élevés, que ceux inscrits dans la projection en base 1999 (tableau I-1).

Tableau I-1

	Projections basées sur le RP99		Estimations (bilan démog. et bilan logement)		Ecart
	2004	2005	2004	2005	
Population (milliers)	59 747	59 983	60 338	60 700	717
Nb de ménages (milliers)	24 982	25 216	25 420	25 689	473
Nb de personnes par ménage	2,338	2,325	2,321	2,311	-0,014

Champ : France métropolitaine, chiffres au 1^{er} janvier

L'écart porte à la fois sur la population et sur le nombre de personnes par ménage. Pour ce qui est de la population, la fécondité et le solde migratoire ont été plus élevés que prévu : l'indicateur conjoncturel de fécondité a été de l'ordre de 1,9 (au lieu de 1,8 au cours des années quatre-vingt-dix et dans la projection)⁴ et le solde migratoire de l'ordre de 100.000 personnes (au lieu d'une hypothèse de 50.000, conforme aux observations de la décennie quatre-vingt-dix).

Pour ce qui est des comportements de cohabitation, l'écart sur le nombre de personnes par ménage est de -0,014, et en première approximation, l'erreur sur la population et l'erreur sur le nombre de personnes par ménage contribuent chacune pour environ la moitié à l'erreur sur le nombre de ménages⁵. Aux âges intermédiaires, la désaffection pour la vie en couple, et la progression de la solitude et de la mono-parentalité se sont poursuivies entre 1999 et 2005, à un rythme très soutenu, probablement un peu plus soutenu que celui qui était inscrit dans la projection basée sur le RP99. En 2005, l'écart entre la projection et la réalisation n'est toutefois pas énorme⁶ (graphique I-2 infra.). On a dans le même temps assisté à une augmentation de l'indice conjoncturel de divorcialité : égal à 33 % au début des années quatre-vingt-dix et à 38 % en 1998, il atteignait 43 % en 2003 (Prioux, 2005). Le lien entre l'indicateur conjoncturel de divorcialité et la proportion de mono-parents n'est toutefois pas immédiat : l'indicateur conjoncturel de divorcialité est un simple indicateur de flux et non de stock, et les personnes qui divorcent peuvent se remettre en couple plus ou moins rapidement. Ensuite, cet indicateur couvre le champ des seuls couples mariés (de jure). Enfin, comme tout indicateur conjoncturel, il peut être sujet à des variations erratiques, sous l'effet de changements législatifs notamment.

⁴ La fécondité est (pratiquement) sans impact sur le nombre de ménages à un horizon aussi court (six ans), sauf à supposer qu'une fécondité plus (resp. moins) élevée puisse avoir pour effet de réduire (resp. augmenter) significativement les séparations et ainsi jouer dans le sens d'une proportion de personnes en couple légèrement plus forte, mais cet effet, à supposer qu'il soit réel, est au mieux du second ordre.

⁵ La contribution de l'erreur sur le nombre de personnes par ménage peut être évaluée à $25.000.000 \times -0,014 = 200.000$ (cf. tableau I-1).

⁶ Le ralentissement des évolutions en la matière était en effet supposé s'opérer de manière progressive.

La proportion de personnes en couple en 2005 a été sous-estimée aux âges élevés dans la projection, en particulier pour les femmes, car l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes s'est réduit alors que la projection tablait plutôt sur une stabilité de cet écart. La proportion d'hommes et de femmes en couple entre 40 et 60 ans est très légèrement plus faible que ce qui était attendu.

Les évolutions relatives aux autres modes de cohabitation (graphiques I-2) sont sujettes à caution et reflètent sans doute (au moins en partie) un artefact statistique. La comparaison des chiffres issus de l'enquête annuelle de recensement 2005 avec ceux issus du recensement de 1999 est en effet délicate, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que l'EAR 2005 est un sondage qui a porté sur 14 % des logements ; les résultats sont donc entachés d'un aléa de sondage, et cet aléa se traduit par un profil par âge très chahuté lorsque les effectifs concernés sont faibles : c'est le cas des hommes à la tête d'une famille mono-parentale. Pour autant, même lorsque les effectifs concernés sont plus importants (cas des personnes en couple aux âges intermédiaires par exemple), le profil par âge en 2005 reste sensiblement plus chahuté que celui qui pouvait être observé aux anciens recensements, qui portaient sur l'ensemble de la population. Rappelons qu'un recensement, désormais, ce n'est pas une enquête annuelle de recensement isolée, mais l'empilement de cinq enquêtes successives : ce n'est qu'au terme d'un cycle complet de cinq ans que des résultats pourront être calculés avec le même degré de détail que pour les anciens recensements. Ce problème, évident pour la plupart des modes de cohabitation, est particulièrement aigu pour les personnes hors ménages, car le plan de sondage n'a pas été conçu de manière à permettre la production de résultats représentatifs sur la population des communautés à partir d'une seule enquête annuelle, même au niveau national et pour l'ensemble des âges.

La difficulté à comparer les résultats 2005 et ceux de 1999 ne tient pas seulement à l'existence d'un aléa de sondage. L'adoption d'une nouvelle méthode de recensement, qui consiste à enquêter chaque année une fraction de la population et du parc de logements plutôt que de recenser tout le monde au même moment, a conduit à revoir les rôles respectifs des acteurs impliqués dans la réalisation d'un recensement : mairies, agents recenseurs, et directions régionales et direction générale de l'Insee. Ces changements d'organisation, ainsi que la constitution et l'utilisation d'un répertoire d'immeubles dans les communes de plus de 10.000 habitants, ont pu avoir un impact sur le taux d'omissions. De manière générale, il semble que le nouveau recensement ait une meilleure couverture que les anciens : les sources administratives mobilisées chaque année pour estimer les mouvements de la population (naissances, décès, migrations) et ceux du parc de logements (notamment le flux de logements neufs construits) conduisent en effet pour la période allant de 1999 à 2004-2005 à une évolution de la population et du parc de logements sensiblement moindres que celles observées par comparaison des EAR avec le recensement de 1999. Ceci a conduit à introduire un ajustement statistique positif, pour assurer la cohérence stocks-flux (cf. Insee-Première n°1059 et 1060) :

Tableau I-2 : bilan démographique et bilan annuel logement

	Population (métropole et DOM ⁷)				Parc de logements (métropole)			
	Stock au 01.01	Solde naturel	Solde migratoire	Ajustement	Stock au 01.01	Constr. logts neufs	Autres flux	Ajustement
1999	60 158	229	61	+ 65	28 657	296	-22	+ 38
2000	60 513	268	71	+ 63	28 970	308	-22	+ 38
2001	60 915	263	87	+ 61	29 295	299	-22	+ 38
2002	61 326	248	97	+ 64	29 611	306	-21	+ 38
2003	61 735	231	102	+ 62	29 933	313	-21	+ 38
2004	62 130	280	109	0	30 263	344	-22	0
2005	62 519	-	-	-	30 586	-	-	-

Sources : Insee, Insee-Première n°1059 et 1060

A l'ajustement introduit sur le parc de logements (38.000 pour chaque année de 1999 à 2003 incluses) correspond implicitement un ajustement presque aussi important sur le nombre de ménages, puisque le parc de logements est composé de résidences principales à hauteur de 84 %. Mais ce ne sont pas seulement les niveaux de la population, du parc de logements ou du nombre de ménages qui sont affectés : dans la mesure où les omissions portent plutôt sur des ménages de petite taille (plus difficiles à joindre), une variation du taux d'omission peut aussi impacter le nombre moyen de personnes par ménage. Une réduction d'un point du taux d'omission des ménages d'une personne, le

⁷ Nous reprenons par commodité les chiffres de la publication, relatifs à la France entière, mais l'ordre de grandeur de l'ajustement est le même si l'on se limite à la métropole.

taux d'omission étant inchangé pour les ménages de deux personnes et plus, réduit ainsi de manière mécanique de 0,004 le nombre moyen de personnes par ménage. Ceci n'est pas négligeable, puisque l'écart en 2005 entre le nombre de personnes par ménage projeté et l'observé est de -0,014 (cf. tableau I-1 supra.).

D'un recensement à un autre, par ailleurs, les définitions et le questionnaire peuvent évoluer. Ainsi, dans le questionnaire du nouveau recensement, afin de mieux cerner la réalité des comportements de cohabitation (réalité mouvante et de plus en plus complexe) a été introduite une question sur la vie en couple. Les réponses à cette nouvelle question sont (désormais) utilisées dans le cadre des contrôles de cohérence et des éventuels redressements qui aboutissent à la variable « mode de cohabitation » ; il en résulte que les valeurs prises par cette variable peuvent dans certains cas différer de celles qui auraient été obtenues en appliquant l'algorithme de 1999 (i.e. sans le recours aux réponses fournies à la question relative à la vie en couple). Cela tend donc à réduire légèrement la comparabilité entre les anciens et le nouveau recensement, cette perte de comparabilité étant le prix à payer pour disposer d'un questionnaire plus adapté aux réalités d'aujourd'hui⁸. Des anciens recensements au nouveau, c'est aussi le contour des ménages qui a évolué : les élèves majeurs en internat, ainsi que les militaires qui résident habituellement dans leur caserne sans leur famille, sont désormais considérés comme « hors ménages ordinaires » alors qu'ils étaient auparavant rattachés au ménage de leurs parents ou de leur conjoint(e). De manière plus générale, la liste des habitants du logement, en pages 2 et 3 de la Feuille de logement, est présentée de manière très différente au RP99 et au nouveau recensement. Il est possible, par conséquent, que des personnes qui autrefois se seraient classées en liste A (habitants permanents du logement) se classent maintenant en listes B ou C, ou l'inverse. Si tel est le cas, cela n'est pas sans impact sur le nombre et la taille moyenne des ménages.

Les élèves majeurs en internat sont évalués à 165.000, et l'impact de ce changement sur la proportion de personnes hors ménages est très visible (graphiques I-2). L'impact sur le nombre moyen de personnes par ménage en 2005 peut être évalué à -0,007, soit pratiquement la moitié de l'écart entre la projection et l'observation. Les militaires en caserne, quant à eux, sont moins nombreux (de l'ordre de 35.000), mais le fait de les considérer comme « hors ménages » tend à accroître la proportion de familles mono-parentales (légèrement, selon toute vraisemblance).

La variation annuelle moyenne du nombre de ménages entre 1999 et 2005 est estimée à + 319.000 (tableau I-3), ce qui est très sensiblement supérieur à ce qui avait été observé au cours des deux précédentes périodes inter-censitaires (environ 250.000). Toutefois, si l'on retranche à 319.000 la fraction de l'ajustement correspondant à la part des résidences principales au sein du parc, la croissance annuelle moyenne n'est plus que de 292.000, ce qui reste sensiblement supérieur aux périodes précédentes. En appliquant la répartition par modes de cohabitation constatée en 2005 (pour chacun des deux sexes et à chaque âge) à la pyramide des âges en 1982, 1990, et 1999, on peut calculer les contributions à la croissance du nombre de ménages d'une part des déformations de la pyramide des âges, et d'autre part des évolutions des comportements de cohabitation⁹. L'essentiel (les deux-tiers) provient de la déformation de la pyramide des âges. La contribution des comportements de cohabitation est estimée à + 108.000 ménages chaque année entre 1999 et 2005, soit bien plus qu'au cours des deux périodes inter-censitaires précédentes (+ 31.000 entre 1982 et 1990, + 68.000 entre 1990 et 1999). Ce résultat est toutefois à prendre avec précautions, puisqu'il repose sur des données fragiles.

Tableau I-3 : variation annuelle moyenne du nombre de ménages, en milliers

	1982-1990	1990-1999	1999-2005
Total	244	248	319
- due aux déformations de la pyramide des âges	213	180	211
- due aux évolutions des comportements de cohabitation	31	68	108

Source : estimations Insee

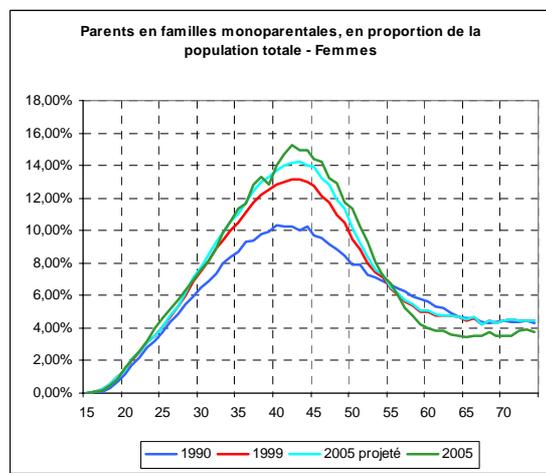
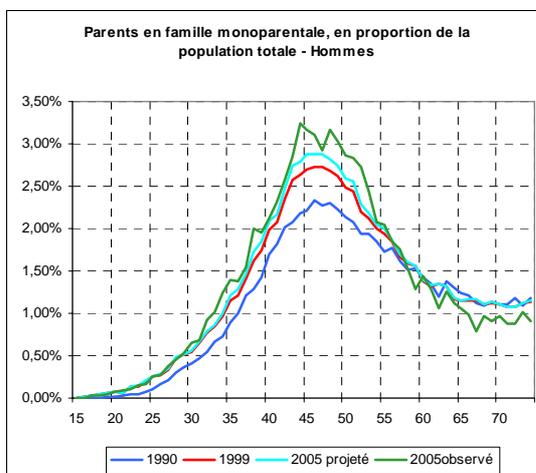
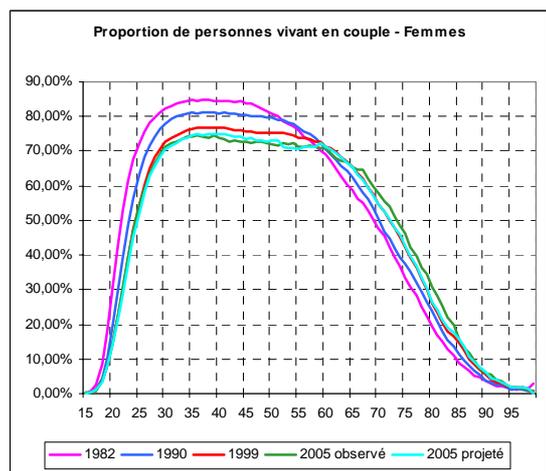
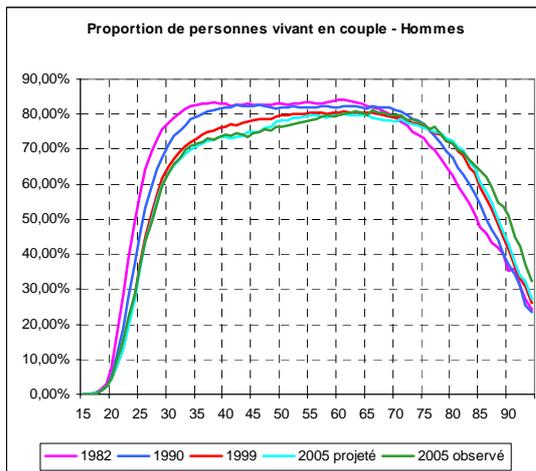
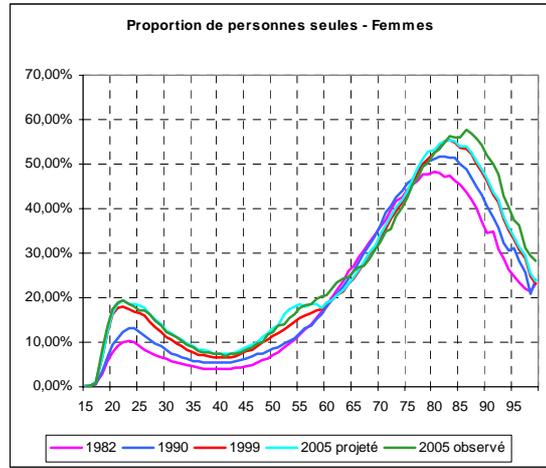
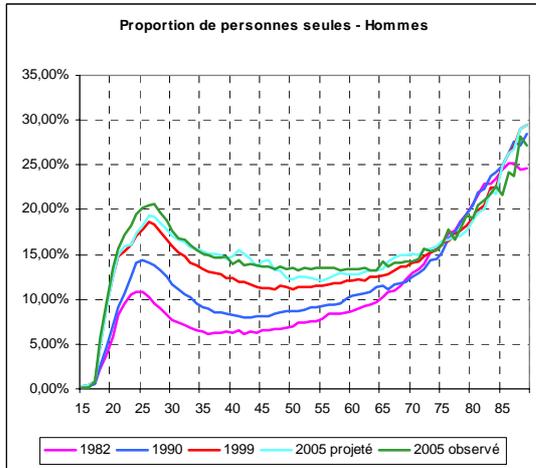
Champ : France métropolitaine

⁸ Il est clair que si l'on voulait garantir à tout prix la comparabilité des recensements au cours du temps, alors il ne faudrait jamais rien changer, ni au questionnaire, ni à l'organisation des recensements, ni aux méthodes de collectes et de redressement. Mais on peut difficilement imaginer qu'on pourrait réaliser les recensements aujourd'hui comme on les réalisait il y a 100 ans ou même il y a vingt ans.

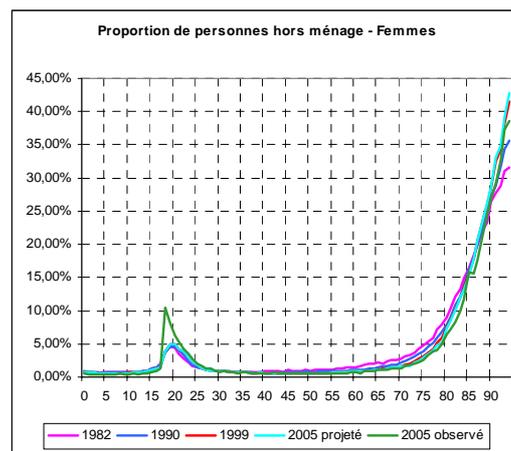
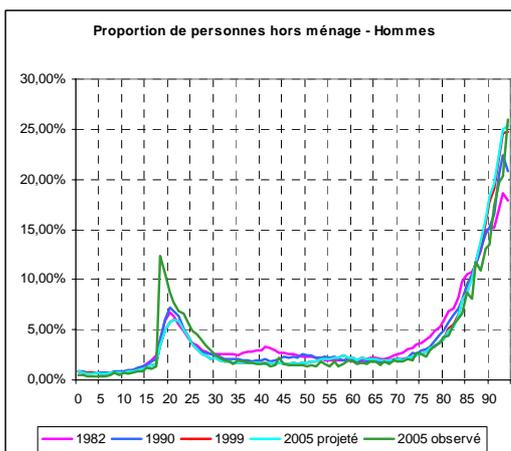
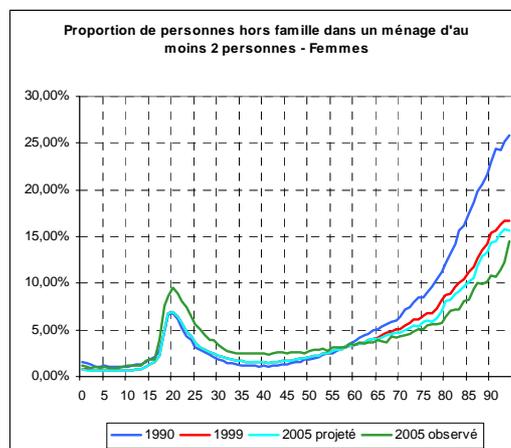
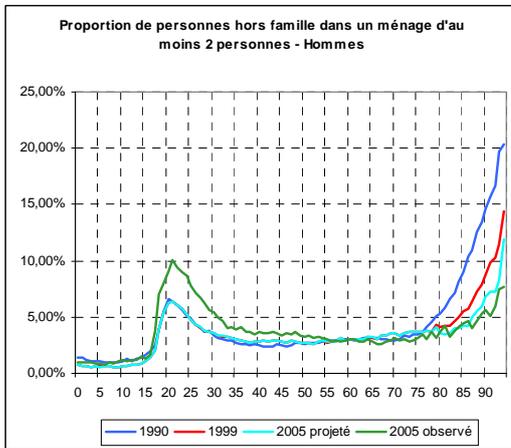
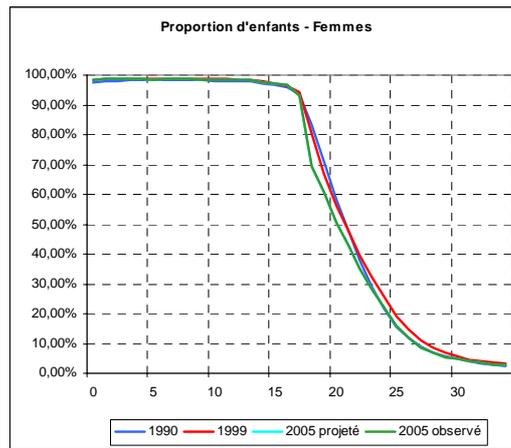
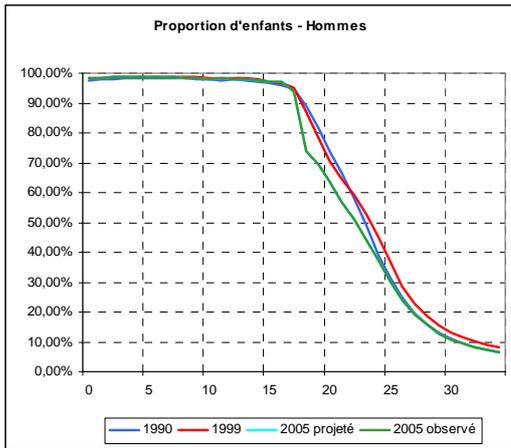
⁹ En menant le calcul avec la répartition par modes de cohabitation constatée en 1999, on aboutit à des résultats peu différents.

Quoi qu'il en soit, ce n'est sans doute qu'au terme d'un cycle complet de recensement que l'on disposera du recul nécessaire pour être en mesure d'analyser de manière précise les évolutions récentes.

Graphiques I-2 : répartition de la population par modes de cohabitation



Graphique I-2 (suite et fin)



3. Comparaison avec les projections françaises plus anciennes, et avec des projections étrangères ou internationales

Traditionnellement, l'Insee actualise après chaque recensement ses projections de population et de ménages. Le tableau I-3 ci-dessous rappelle les résultats des quatre derniers exercices pour le nombre moyen de personnes par ménage. Dans l'ensemble, les révisions sont plutôt à la baisse. La difficulté est d'anticiper jusqu'à quel point et à quel rythme la désaffection pour la vie en couple et la montée de la vie en solitaire peuvent se poursuivre : à titre d'exemple, au moment où un mariage sur trois se terminait par un divorce, comme c'était le cas au début des années quatre-vingt-dix, il aurait fallu une certaine dose d'audace pour imaginer que cela puisse concerner à terme un mariage sur deux, voire davantage. Aujourd'hui, la situation dans les pays nordiques et dans d'autres pays développés (USA par exemple) permet plus difficilement d'exclure une telle perspective pour la France. Les tendances en matière de décohabitation juvénile sont également difficiles à appréhender : l'âge au départ du foyer parental a cessé de baisser entre les recensements de 1975 et 1982, alors que la projection en base 1975 tablait plutôt sur une poursuite de la tendance.

Tableau I-4 : nombre moyen de personnes par ménage

	Année de base de la projection				Observé
	1975	1982	1990	1999	
1980	2,76				2,75
1985	2,65				2,65
1990	2,57				2,57
1995	2,50		2,51		2,48
2000	2,44	2,40	2,44		2,39
2005				2,32	2,31
2010		2,32	2,37	2,27	
2015				2,22	
2020			2,31	2,18	

Source : Projections et estimations Insee
Champ : France métropolitaine

La projection réalisée par l'Insee en 2002 sur la base du recensement de 1999 peut aussi être comparée avec la projection réalisée en 2003 par l'office statistique néerlandais (CBS) sur les pays de l'Union Européenne à 15 (UE15) pour le compte d'Eurostat. Pour la France, les résultats du scénario de référence sont proches de ceux de la projection Insee sur la base du recensement de 1999 :

Tableau I-5 :

	1999	2010		2025			
	Insee (estim au 01.01)	SR (CBS- Eurostat)	Insee proj 2002	SI (CBS- Eurostat)	SR (CBS- Eurostat)	SF (CBS- Eurostat)	Insee proj 2002
Nombre de ménages (millions)	23,8	26,7	26,3	28,7	29,0	29,3	28,8
Nb moyen de personnes par ménage	2,41	2,26	2,27	2,01	2,14	2,29	2,14
Pop des ménages ordinaires (millions)	57,3	60,3	59,7	57,7	62,1	67,1	61,6
Nb de personnes seules (millions)	7,4	9,1	9,0	12,6	10,9	9,0	10,4
Nb de personnes en couple (millions)	28,2	31,0	29,1	27,8	32,1	36,8	30,3
Pers seules / pop ménages (%)	12,8	15,1	15,0	21,8	17,6	13,4	16,9
Personnes en couple / pop ménages (%)	49,3	51,4	48,8	48,2	51,7	54,8	49,2

SI : scénario individualiste, SR : scénario de référence, SF : scénario familial

D'autres pays réalisent ou ont réalisé par le passé des exercices similaires. A titre d'exemples, l'ex Statistisches Bundesamt allemand avait réalisé en 1996 une projection du nombre de ménages (Statistisches Bundesamt, 1996), mais semble ne pas avoir réédité l'exercice plus récemment. En Suisse, il n'y a pas de projections au niveau fédéral, mais l'Office cantonal de la statistique du canton de Vaud réalise régulièrement des projections démographiques et de ménages pour les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et le Tessin (cf. Menthonnex, 2000 et 2005). Au Royaume-Uni, l'Office of the Deputy Prime Minister (ODPM) réalise régulièrement des projections relatives à l'Angleterre et à ses régions. La projection la plus récente a été diffusée au printemps dernier (ODPM, 2006). Les chiffres sont revus à la hausse, par rapport à l'exercice précédent (en

base 2002), qui avait lui-même conduit à une révision à la hausse des chiffres de la projection en base 1996.

II - Méthode et hypothèses

Pour cet exercice de projection, on a reconduit à peu de choses près la méthode employée pour les projections précédentes, mais avec des hypothèses sensiblement différentes. Le choix des hypothèses et leur calibrage sont le fruit d'une concertation menée avec des universitaires et des organismes intéressés ou concernés par les questions du logement et de modes de cohabitation. Pour le reste, on a reconduit dans ses grandes lignes la méthode employée lors des précédents exercices de projection¹⁰.

1. Méthode

1. Dans un premier temps, on répartit la population par sexe, âge, et mode de cohabitation. La répartition par sexe et âge est issue de la projection de population du département de la démographie de l'INSEE. Pour chacun des deux sexes et à chaque âge, la répartition de la population par modes de cohabitation est supposée évoluer de manière « tendancielle » au cours de la période de projections. Le paragraphe II-5 infra précise ce qu'il faut entendre par « tendanciel ». Une différence importante par rapport à la projection en base 1999 mérite d'être signalée dès ce stade : la proportion de personnes (d'un âge donné) adoptant tel ou tel mode de cohabitation n'est plus supposée suivre un processus logistique (cf. I-1 supra.) mais évoluer de manière linéaire ou quasi linéaire. Ceci revient à supposer que les modes de cohabitation évolueront sur toute la période de projection à un rythme soutenu, sans faiblir, alors que les précédentes projections tablaient sur un ralentissement progressif, dont on peine à percevoir les signes dans les données rétrospectives disponibles¹¹ ;

2. Dans un second temps, on passe des individus aux ménages en appliquant à la population de chaque croisement (sexe x âge x mode de cohabitation) un taux de personnes de référence. De manière triviale, le taux de personnes de référence est égal à un pour les personnes seules, puisqu'elles sont forcément personnes de références, et à zéro pour les femmes en couple et pour les enfants (qui, par convention, ne sont pas personnes de référence). Les taux de personnes de référence pour les autres catégories sont fixées aux valeurs observées en 2005¹².

Bien entendu, la méthode de projection n'est pas gravée dans le marbre. Pour l'avenir, on pourrait notamment envisager d'affiner les nomenclatures : il pourrait en particulier s'avérer intéressant de distinguer les couples mariés et les couples non mariés, ainsi que les couples avec enfants et les couples sans enfant, dans la mesure où les uns et les autres exhibent des stratégies de cohabitation et des trajectoires résidentielles sensiblement différentes. Il n'est pas sûr toutefois que l'emploi d'une nomenclature plus fine aboutisse à des résultats plus précis quant à l'évolution du nombre de ménages au niveau le plus agrégé.

D'autres modifications plus substantielles sont a priori envisageables : on pourrait de manière alternative modéliser les flux (de personnes transitant d'un mode de cohabitation vers un autre) plutôt que les stocks (de personnes adoptant tel ou tel mode de cohabitation à un instant donné). L'intérêt des modèles de flux (voir l'exemple du modèle LIPRO du NIDI) est d'ordre heuristique : ils permettent de relier le nombre de ménages et son évolution à des hypothèses formulées sur les mises en couple, les séparations, etc. Leur inconvénient est d'être gourmands en données, qui ne sont pas forcément disponibles avec le degré de détail et la fréquence voulues.

¹⁰ L'écart en 2005 entre le nombre de ménages observé et celui qui avait été projeté tient de toute façon davantage aux hypothèses (et au caractère imparfait des données) qu'à la méthode employée.

¹¹ Notons toutefois qu'un résultat voisin aurait pu être obtenu en retenant malgré tout l'hypothèse d'un processus logistique, mais en fixant une asymptote très éloignée de la situation présente, en tout cas beaucoup plus éloignée que dans la précédente projection.

¹² Ces taux fluctuent légèrement d'un recensement à l'autre mais de manière non systématique.

Une autre alternative serait de recourir à un modèle de micro-simulation dynamique (tel que DESTINIE), ou de s'appuyer sur un tel modèle pour construire et calibrer les hypothèses. En matière de projections de ménages, les modèles de micro-simulation présentent deux limites :

- assis sur des données d'enquêtes, ils ne couvrent pas la population hors ménages, dont l'évolution doit par conséquent être déterminée hors modèle ;

- les tailles d'échantillon relativement faibles des enquêtes (en comparaison des recensements) ne permettent pas d'examiner finement le cas des modes de cohabitation relativement rares (comme les personnes hors famille dans un ménage d'au moins deux personnes, ou les mono-parents).

Comme les modèles (agrégés) de flux, leur intérêt est essentiellement d'ordre heuristique : ils permettent d'analyser et de comprendre la sensibilité du nombre de ménages aux hypothèses formulées sur les comportements individuels. En ce sens, ils peuvent valablement contribuer à la construction des hypothèses intégrées dans un modèle plus agrégé.

2. Consultation et concertation autour des hypothèses

Les hypothèses de la présente projection ont fait l'objet d'une consultation écrite sur la base d'un questionnaire, puis d'une concertation (dans le cadre de réunions de travail) pour leur calibrage. La consultation et la concertation ont associé les administrations concernées, des organismes intéressés par les questions de logement, des universitaires et des collègues statisticiens étrangers.

On consultera en annexe n°1 la liste des personnes consultées, le texte intégral du questionnaire et des réponses qui nous ont été transmises. On se borne dans les sous-paragraphes qui suivent à retranscrire l'essentiel des réponses et les enseignements qui peuvent en être tirés pour la projection. Pour la clarté de l'exposé, de manière schématique, on est amené à distinguer d'une part les comportements de cohabitation des adultes d'âge intermédiaire (disons entre 25 et 64 ans), et d'autre part ceux des jeunes adultes et des personnes âgées, qui relèvent d'une logique différente.

3. Comportements de cohabitation des adultes d'âge intermédiaire

L'économie de la famille identifie trois types de facteurs susceptibles d'influer sur les décisions de vie en couple :

a) tout d'abord, vivre en couple plutôt que seul permet de réaliser des économies d'échelle dans la consommation, et ainsi de jouir d'un niveau de vie plus élevé. Hourriez et Olier (1997) estiment qu'un couple sans enfant a besoin d'un revenu égal à 1,5 fois (et non à 2 fois) le revenu d'un célibataire sans enfant pour atteindre le même niveau de vie que celui-ci. Au cours des quarante dernières années, les économies d'échelle ont eu tendance à s'accroître, car le poids des dépenses individualisables dans la consommation des ménages (typiquement : l'alimentation) s'est réduit, alors qu'au contraire le poids des dépenses en logement, où l'on peut réaliser des économies d'échelle plus substantielles, tendait à s'accroître. Si seul ce facteur avait joué, c'est donc à une hausse - et non à une baisse - de la proportion de personnes en couple que l'on aurait dû assister ;

b) d'autre part, si la mise en couple permet de réaliser des économies d'échelle en matière de consommation, elle permet aussi de bénéficier de rendements croissants dans la production domestique, notamment la « production » d'enfants (le terme « production » couvre ici non seulement les soins courants mais aussi leur éducation). Ainsi que l'écrit par exemple J. Ermisch (1994) : *« L'analyse économique de la famille montre qu'il est avantageux de partager le travail au sein du ménage si la capacité contributive des conjoints diffère. De plus, la plupart des données sur les revenus révèlent une influence positive de l'ancienneté sur les salaires, ce qui correspond à l'idée d'un investissement en capital humain sur le tas. Compte tenu de cet effet d'apprentissage, même si les deux conjoints ont initialement la même capacité contributive et la même possibilité d'améliorer leurs revenus par l'ancienneté, l'un d'eux se spécialisera généralement dans la production domestique. Cette personne se retrouvera en fin de compte avec un salaire inférieur¹³ à celui qu'elle aurait eu en vivant seule, mais le salaire de l'autre conjoint sera supérieur. Dans la répartition entre les*

¹³ Voire nul.

conjoint des gains d'utilité tirés de la mise en couple, chaque conjoint doit obtenir au moins autant de bien-être qu'il n'en obtiendrait en restant hors de celui-ci. Une sorte de négociation devrait déterminer le résultat final. Si dans cette négociation on voit s'accroître le bien-être qu'un des conjoints pourrait obtenir hors du ménage, le résultat final au sein du ménage doit pencher un peu plus en sa faveur. Ainsi, des modifications sur le marché matrimonial ou l'introduction d'allocations sociales aux mères célibataires, qui modifieraient le niveau de vie hors du ménage et donc les incitations à la mise en couple, modifient aussi la répartition des gains au sein du ménage. Dans certains cas l'intérêt de former un ménage peut disparaître(...). En outre, des facteurs exogènes, qui abaissent l'incitation à se spécialiser et qui élèvent le taux d'activité des femmes, accroissent le risque de dissolution du mariage en réduisant les gains tirés de la coopération au sein du ménage. Cette interaction laisse attendre une corrélation entre activité féminine et divorce ».

Depuis quarante ans, l'activité féminine a considérablement progressé ; cette progression doit sans doute beaucoup à la tertiarisation croissante de l'économie, au niveau de formation accru des jeunes femmes (comparativement à leurs devancières), et - plus prosaïquement - aux progrès enregistrés en matière de contraception (qui permettent aux femmes de mieux maîtriser le calendrier de leurs grossesses) ou encore à des inventions telles que le lave-linge (qui libèrent du temps pour des activités non domestiques) ou la couche-culotte en cellulose¹⁴. Il n'est pas simple, du reste, de démêler l'écheveau des causes et des conséquences : c'est peut-être la tertiarisation de l'emploi et le temps libéré par les inventions qui ont incité les femmes à davantage se former. Quoi qu'il en soit, ces facteurs ont très vraisemblablement contribué à réduire les gains qui pouvaient être attendus de la vie en couple.

c) enfin, la baisse de la proportion de personnes en couple pourrait aussi traduire une préférence pour l'intimité (« taste for privacy »), qui constituerait un bien supérieur, et que l'accroissement des niveaux de vie autoriserait à se manifester. A l'appui de cette thèse on peut citer la tendance séculaire à la baisse de la taille moyenne des ménages. Cahen (1957) estime ainsi que le nombre de personnes par ménage au milieu du dix-neuvième siècle était en moyenne de 4,0 (contre 3,0 cent ans plus tard). Une partie de la baisse enregistrée depuis 150 ans est toutefois le résultat de la réduction de la mortalité infantile.

La part du tertiaire dans l'emploi est selon toute vraisemblance appelée à poursuivre sa progression, et l'on voit mal pourquoi les revenus cesseraient soudain de croître. Il est toutefois difficile de prévoir précisément comment vont évoluer au cours des vingt-cinq prochaines années le poids du logement dans les dépenses des ménages¹⁵, les revenus, et la part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total. Du reste, on ne dispose pas à notre connaissance, dans la littérature empirique, d'estimations robustes de la sensibilité des comportements de cohabitation à une variation de ces paramètres. Mais en tout état de cause, une projection n'est pas une prévision : dans ce genre d'exercice, l'usage est de procéder à une prolongation raisonnée des tendances, et les grandeurs économiques susceptibles d'influer sur les comportements de cohabitation sont-elles aussi - implicitement - supposées évoluer tendanciellement. Sur la période de projection, nous anticipons par conséquent la poursuite à un rythme soutenu de la baisse de la proportion de personnes en couple aux âges intermédiaires, avec pour corollaire un accroissement de la proportion de mono-parents et de personnes seules.

La baisse de la proportion de personnes en couple devait être un peu plus prononcée au-delà de 55 ans : les cohortes qui se situent aujourd'hui dans cette tranche d'âges, nées avant 1950, ont été moins enclines à vivre seules, lorsqu'elles étaient jeunes, que les cohortes plus récentes au même âge. Vont donc leur succéder dans la tranche d'âge « 55 ans et plus » des générations qui ont fait davantage l'expérience du divorce de masse (effet de génération).

Aux âges intermédiaires, par ailleurs, la proportion de personnes hors ménages ordinaires, et celle de personnes hors famille dans un ménage d'au moins deux personnes, sont faibles. La présente projection repose sur l'hypothèse d'une stabilité de la proportion de personnes hors ménage, et d'un léger accroissement de la proportion de personnes hors famille dans un ménage d'au moins deux personnes, qui traduirait le développement de situations de colocation.

¹⁴ On pourrait aussi citer les fours à micro-ondes et les plats surgelés, qui réduisent le temps nécessaire à la préparation des repas.

¹⁵ du reste, ce poids est aussi fonction de la taille moyenne des ménages

4. Comportements de cohabitation des jeunes adultes et des personnes âgées

La question que se pose à propos des jeunes adultes et des personnes âgées est non seulement celle de la vie en couple (entre personnes appartenant à la même génération), mais aussi celle de la cohabitation sous le même toit d'adultes de générations différentes.

D'un point de vue qualitatif, en termes théoriques, on peut conduire pour la cohabitation inter-générationnelle une analyse assez similaire à celle menée pour la vie en couple, à cette importante nuance près que les rendements d'échelle dans la production domestique ne jouent plus (guère) car la question d'avoir des enfants ou de les élever est quasiment orthogonale à la question traitée. Par conséquent, les considérations relatives aux économies d'échelle en matière de consommation et le revenu propre des personnes devraient revêtir une importance accrue. Les comportements de décohabitation juvénile, en particulier, ont été analysés en détail par Laferrère (2005). La propension d'un jeune à vivre seul plutôt qu'avec ses parents dépend (positivement) du revenu propre du jeune. La présence d'un beau-parent, ainsi qu'un nombre élevé de frères et sœurs, diminuent la probabilité pour un jeune de corésider avec ses parents, tandis que le fait que les parents résident en HLM ou dans l'agglomération parisienne accroissent cette probabilité. La qualité du logement des parents retarde le départ des enfants.

Quels enseignements en tirer pour l'avenir ? L'accroissement attendu du nombre d'adolescents vivant dans des foyers monoparentaux ou recomposés devrait conduire à des départs plus précoces, mais l'amélioration générale des conditions de logement devrait jouer en sens inverse. Quant à l'évolution des revenus propres des jeunes, elle est difficile à prévoir. Les jeunes ont connu ces vingt dernières années une évolution de leurs revenus moins favorable que les autres tranches d'âges (Legris, Lollivier, 1996). L'âge moyen de fin d'études s'est élevé de manière très sensible au cours des années quatre-vingt-dix¹⁶, et le versement des aides personnelles au logement a favorisé la décohabitation d'étudiants. Globalement, l'âge au départ du domicile des parents est assez stable depuis une vingtaine d'années, et il me semble pas déraisonnable de retenir l'hypothèse d'une stabilité pour la période de projection. Dans le prolongement des tendances toutefois, l'âge de mise en couple serait de plus en plus tardif, tandis que les situations de colocation pourraient se développer quelque peu.

Quant aux personnes âgées, si elles cohabitent aujourd'hui beaucoup moins fréquemment que par le passé sous le même toit que leurs descendants, c'est sans doute parce que l'amélioration des retraites leur offre aujourd'hui les moyens de leur autonomie résidentielle. La question de la générosité future des régimes de retraite (et en filigrane, la question de leur solvabilité, de leur soutenabilité) est dès lors cruciale. Compte tenu de la nature de l'exercice de projection, les montants de retraites seront supposés progresser tendanciellement. La proportion de personnes hors familles dans un ménage d'au moins deux personnes, ainsi que celles de monoparents, devraient par conséquent continuer de baisser aux âges élevés. Bien entendu, si les montants de pension devaient subir une baisse ou une décélération marquée, la proportion de personnes âgées cohabitant sous le même toit que leurs descendants pourraient évoluer très différemment de ce qui est inscrit dans la projection.

Quant à la proportion de personnes en couple, elle pourrait certes avoir tendance à s'éroder, sous l'effet de l'avancée progressive en âge des générations qui ont fait massivement l'expérience, plus jeunes, de la vie « en solo » ; mais aux âges les plus élevés, cet effet devrait être plus que contrebalancé par les progrès de l'espérance de vie et par ceux de la réduction de l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes, qui auront pour effet de retarder les veuvages. Par ailleurs, l'espérance de vie sans incapacité tend à progresser à un rythme voisin de celui de l'espérance de vie, et l'âge moyen à l'entrée en institution est de plus en plus tardif. La présente projection retient l'hypothèse d'une prolongation de cette tendance.

¹⁶ Les étudiants corésident avec leurs parents plus fréquemment que les jeunes actifs

5. Calibrage des hypothèses

Les hypothèses de la projection ne sauraient donc se résumer à une baisse uniforme à tous les âges de la proportion de personnes en couple : la réflexion qui précède laisse en effet entrevoir une baisse très modérée de cette proportion chez les jeunes adultes, une baisse relativement soutenue et tendancielle entre 30 et 50 ans, une baisse plus marquée que la tendance chez les 50 à 70 ans (effet de générations), et à l'inverse une hausse chez les personnes les plus âgées (veuvages plus tardifs).

Pour synthétiser les hypothèses, d'un point de vue quantitatif, on retiendra comme indicateur la contribution moyenne de l'évolution des comportements de cohabitation à la croissance annuelle du nombre de ménages sur la période de projection. L'ampleur des évolutions attendues est calibrée en référence aux observations des dernières périodes inter-censitaires. Partant de l'idée que l'observation relative à la période 1999-2005 est peut-être à ce stade plus fragile que celle relative à la période 1990-1999 (c.f. I supra.), Un premier scénario, dit « scénario bas » (B) est construit de telle sorte que la contribution des comportements de cohabitation à l'évolution annuelle du nombre de ménages soit intermédiaire entre celle observée sur les périodes 1990-99 et 1999-2005, avec un poids plus fort accordé à (chaque année de) la première période qu'à (chaque année de) la seconde. Dans ce scénario bas, la contribution des comportements de cohabitation est fixée à 77.000 par an en moyenne sur la période de projection.

Se fondant sur l'idée qu'il conviendrait d'accorder un poids plus important au passé récent qu'au passé ancien, un second scénario, dit scénario « haut » (H) retient sur la période de projection une contribution des comportements de cohabitation à la croissance du nombre de ménages de 103.000, plus proche de celle de la période 1999-2005. Enfin, un troisième scénario (scénario W) a été construit en retenant une contribution des comportements de cohabitation de 85.000, proche de la moyenne observée sur la période 1990-2005. Ce scénario, intermédiaire entre le scénario bas et le scénario haut, a été construit pour les besoins du (et à la demande du) SESP, notamment pour poursuivre, avec les deux autres scénarios, les travaux de projection de la demande potentielle de logement.

Une autre lecture du calibrage retenu est possible, en comparaison internationale. On dispose pour la plupart des pays européens, par Eurostat, de la répartition de la population par modes de cohabitation au round 2001 de recensements (RP99 pour la France). Les résultats complets figurent à l'annexe n°2. Il convient cependant d'être prudent quant à la comparabilité des chiffres entre pays, les définitions et les modes de collecte variant de manière sensible d'un pays à l'autre. En 2005 la France se situe déjà au niveau observé en 2001 dans les pays nordiques¹⁷ en termes de proportion de monoparents aux âges intermédiaires, alors qu'en 1999 la France était en dessous (graphique II-3). La proportion de personnes seules reste cependant inférieure en France en 2005, et la proportion de personnes en couple supérieure, comparativement aux pays nordiques en 2001. Dans le scénario bas, la France rejoindrait le niveau 2001 des pays nordiques aux alentours de 2015, voire un peu plus tard pour le Danemark. Dans le scénario haut, la convergence vers les valeurs nordiques présentes serait légèrement anticipée, d'une ou deux années.

La comparaison internationale n'apporte pas grand chose pour ce qui est des jeunes adultes et des personnes âgées. Pour celles-ci, les comportements de cohabitation dépendront grandement de l'évolution de la mortalité, et cela n'aurait guère de sens de comparer la mortalité d'aujourd'hui dans les pays nordiques (qui est sans doute aussi appelée à se réduire au cours des vingt-cinq ans à venir) à la mortalité de demain en France. On rappelle qu'au sein de l'Europe la France se caractérise actuellement par une longévité féminine élevée et un écart important d'espérance de vie entre hommes et femmes, deux ingrédients qui contribuent sans doute très largement à expliquer la faible proportion de personnes en couple aux âges élevés, à présent, en France, comparativement à d'autres pays européens. Pour les jeunes, le spectre des pratiques en Europe est très large : aux deux extrêmes on trouve d'une part le Danemark, où plus de 40 % des jeunes de moins de trente ans vivent seuls, et d'autre part l'Espagne, où 44 % des jeunes hommes de trente ans vivent encore chez leurs parents. L'hypothèse de stabilité retenue pour les scénarios B et H conduit évidemment la France à rester dans cette fourchette très large.

¹⁷ Danemark, Finlande et Norvège. Les chiffres ne sont pas disponibles pour la Suède.

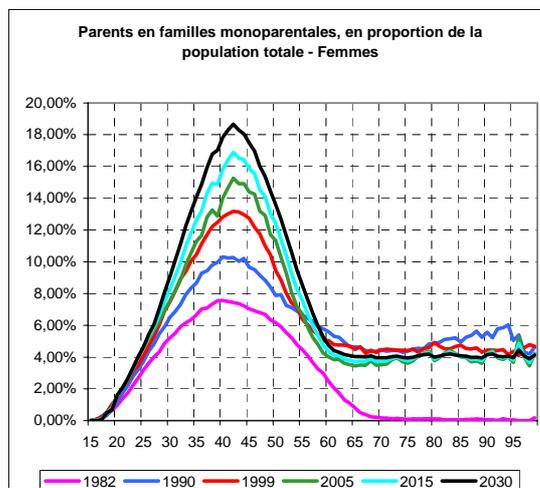
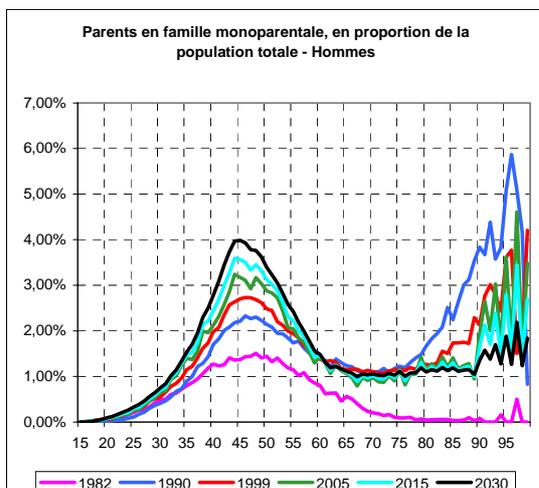
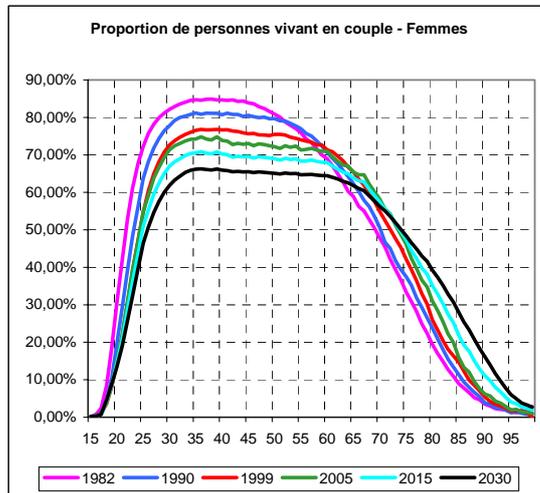
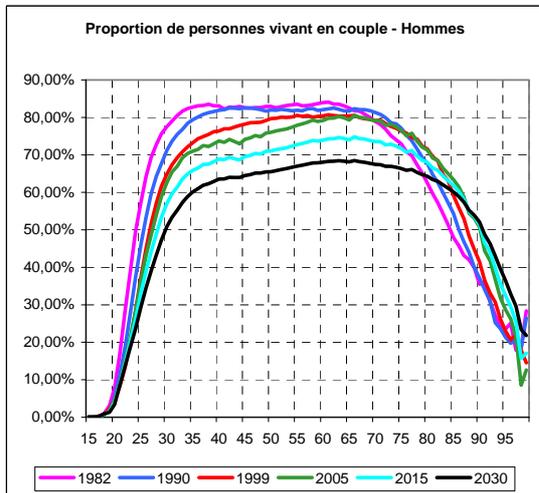
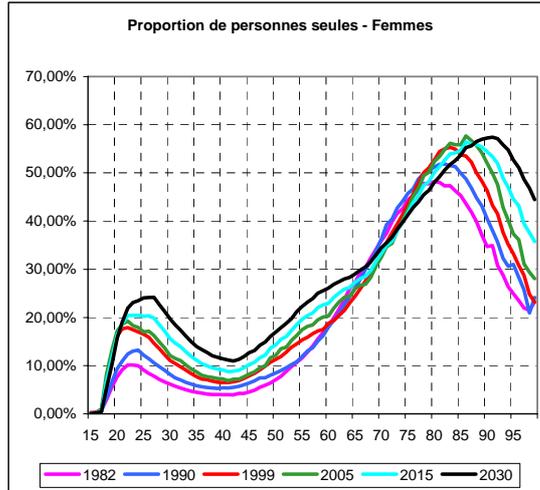
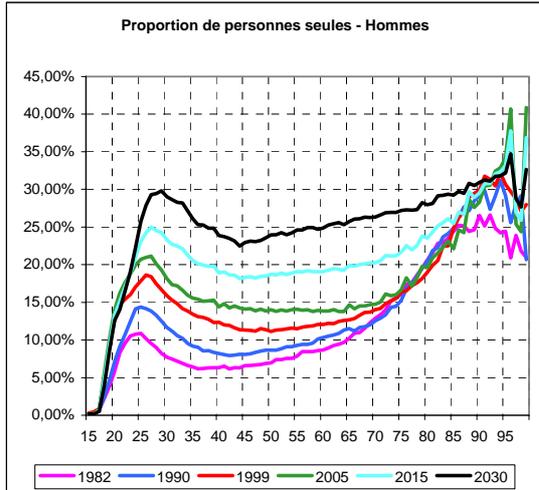
Dans ces trois scénarios, l'évolution des comportements de cohabitation est supposée s'opérer de manière très régulière tout au long de la période de projection, les quelques accélérations et ralentissements de la contribution des comportements de cohabitation à la croissance du nombre de ménages étant dictés par la nécessité d'équilibrer le nombre d'hommes et de femmes en couple (cf. encadré n°2).

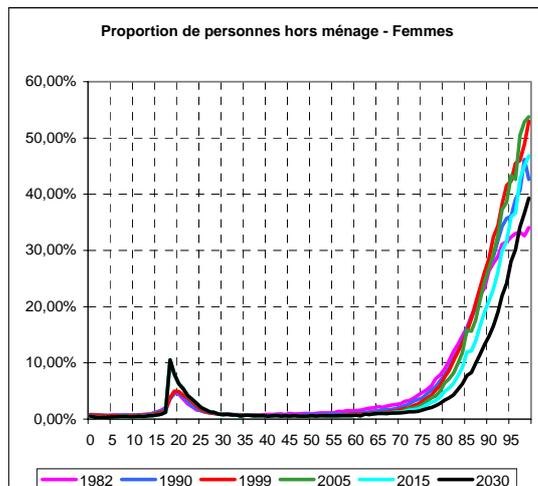
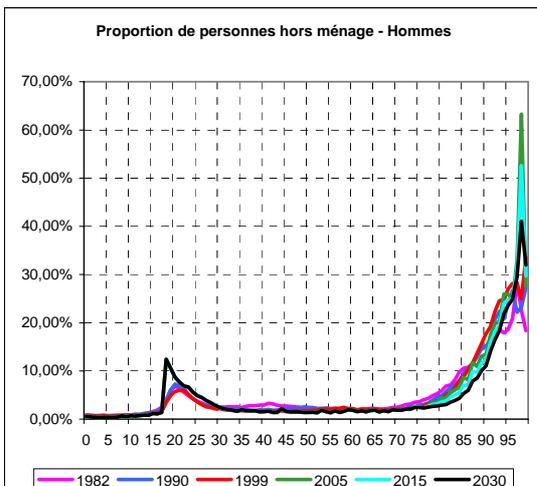
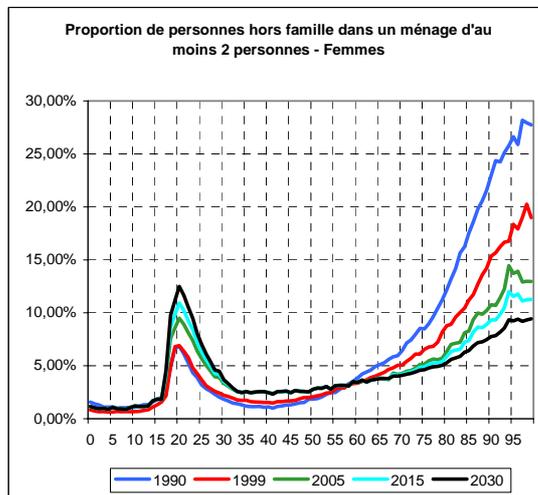
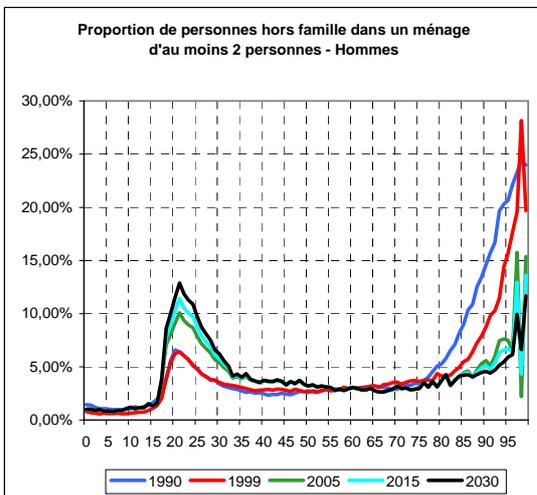
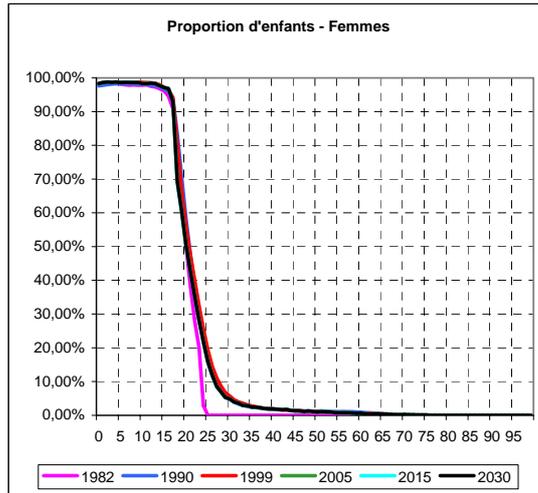
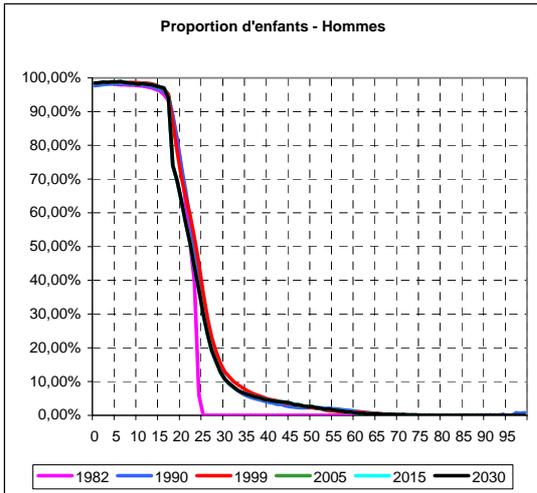
Encadré n°2 : procédure d'équilibrage du nombre d'hommes et de femmes en couple.

L'application de profils par âge pour la proportion d'hommes ou de femmes en couple évoluant de manière régulière vers leur cible (à l'horizon 2030) ne conduit pas spontanément à un nombre d'hommes en couple égal au nombre de femmes en couple (tous âges confondus). Pour y remédier, chaque année t , on multiplie par un nombre λ_{1t} (λ_{1t} étant très légèrement supérieur ou très légèrement inférieur à 1) la proportion p_{i1t} d'hommes en couple à chaque âge i , et/ou par un nombre λ_{2t} la proportion p_{i2t} de femmes en couple à chaque âge i ¹⁸.

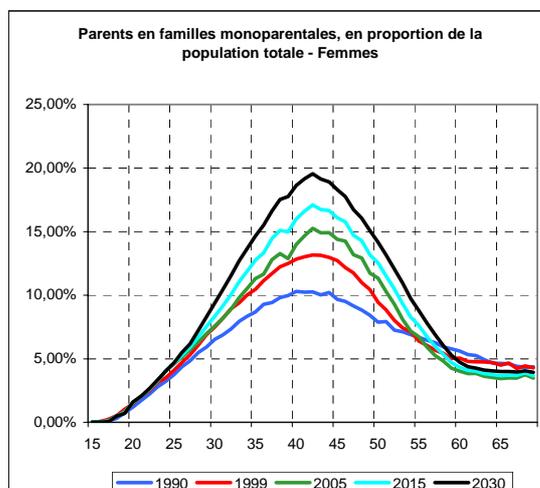
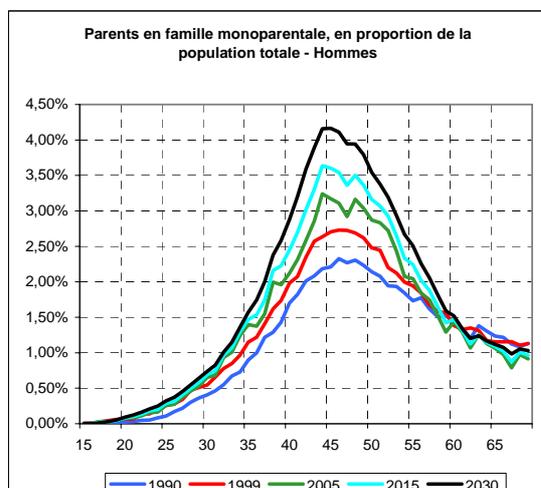
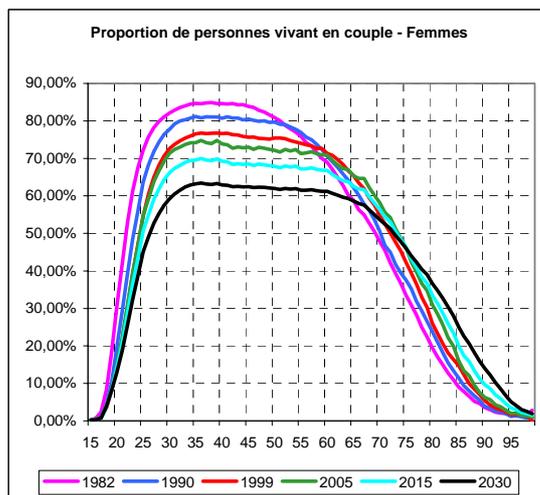
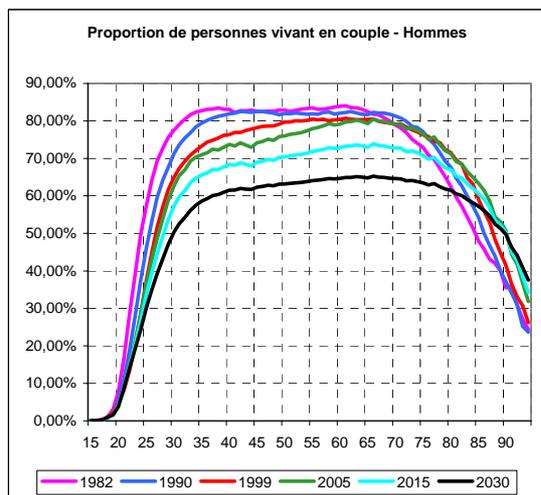
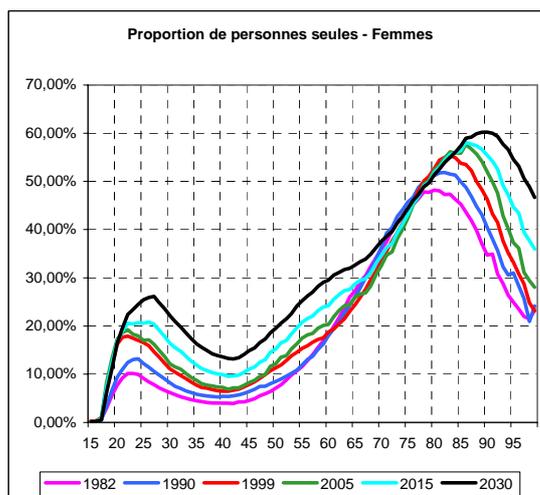
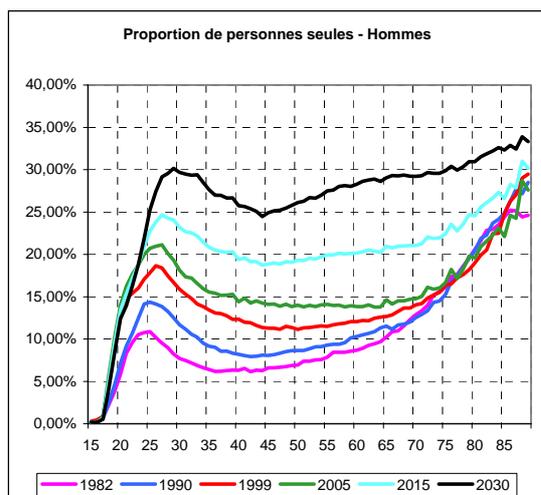
¹⁸ En pratique, cette opération n'a été réalisée que dans les tranches d'âges où la proportion de personnes en couple (en 2005) est suffisamment élevée, supérieure à 30 %.

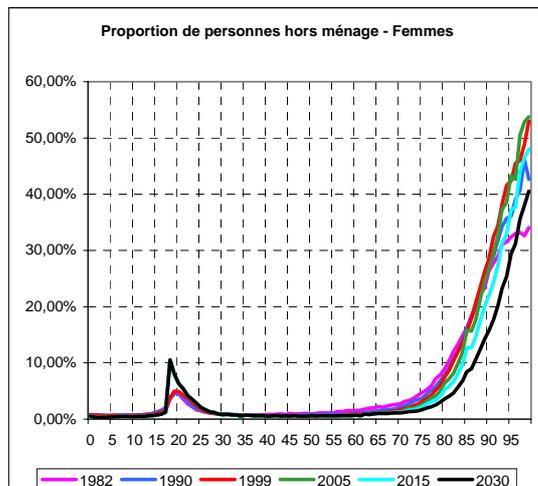
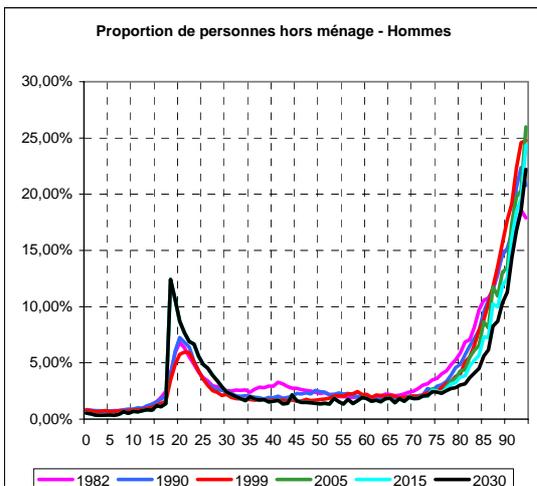
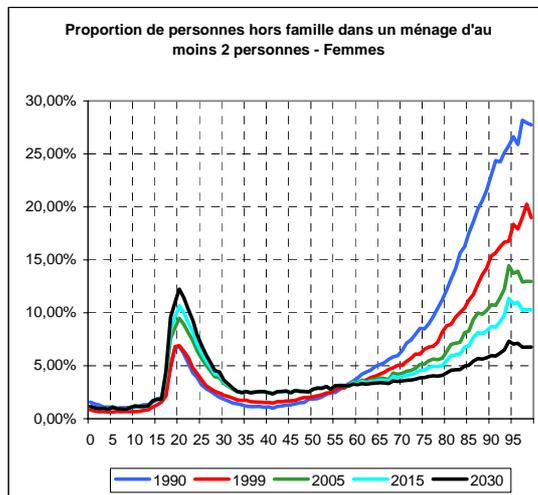
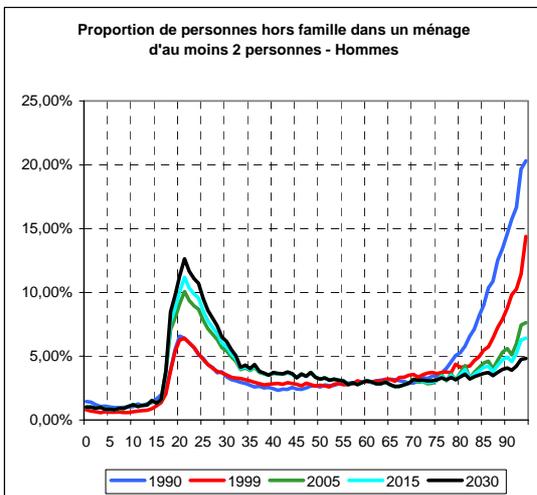
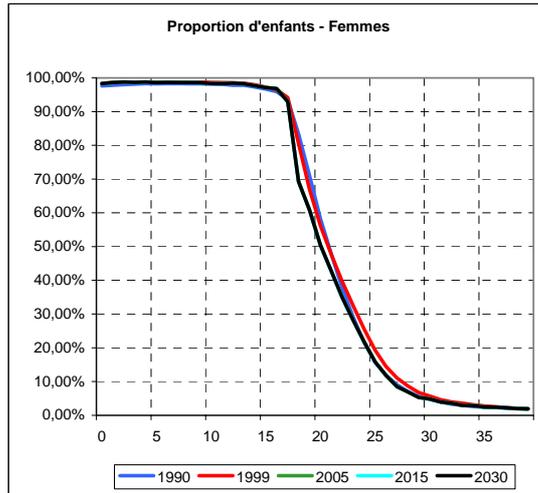
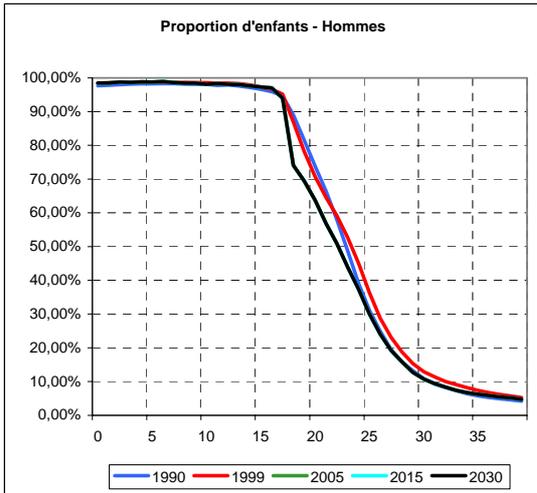
Graphique II-1 : répartition de la population selon le mode de cohabitation (scénario B)



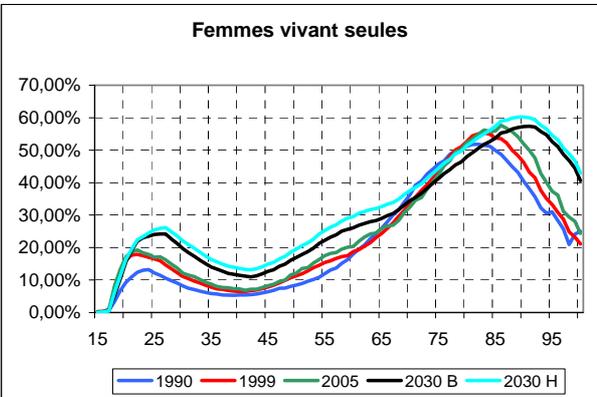
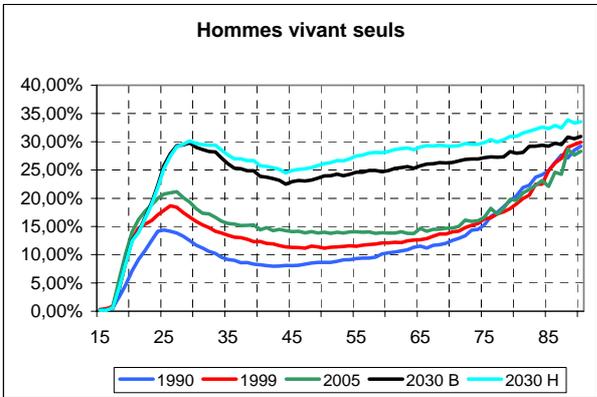
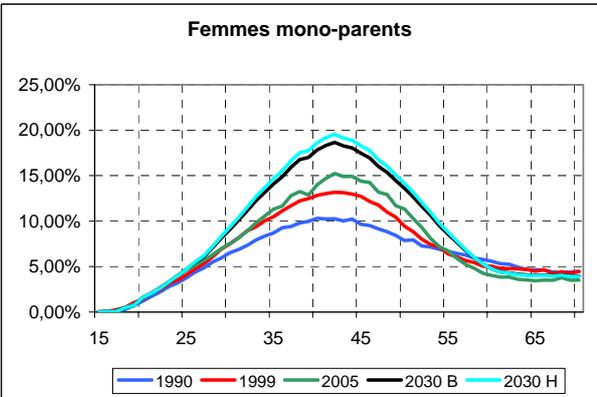
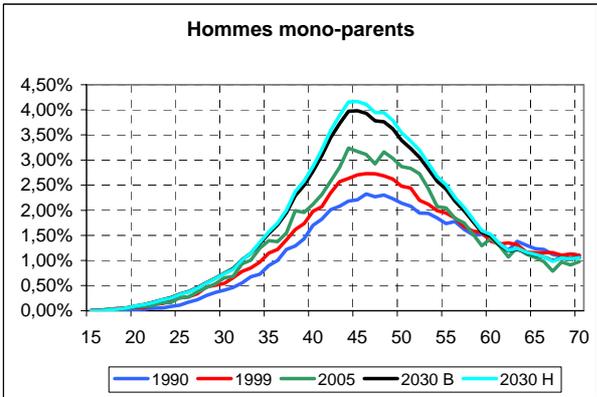
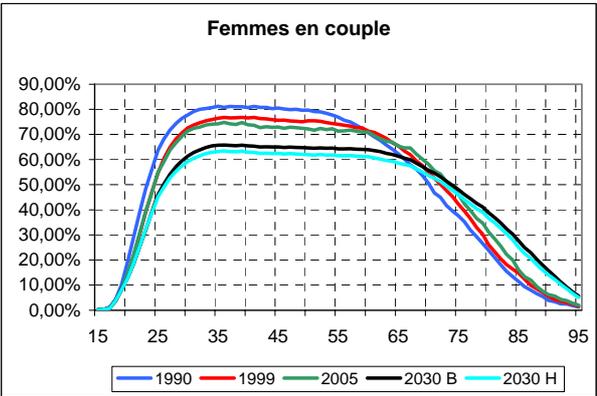
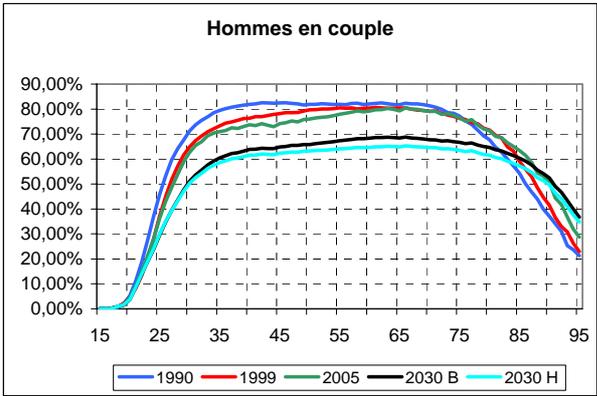


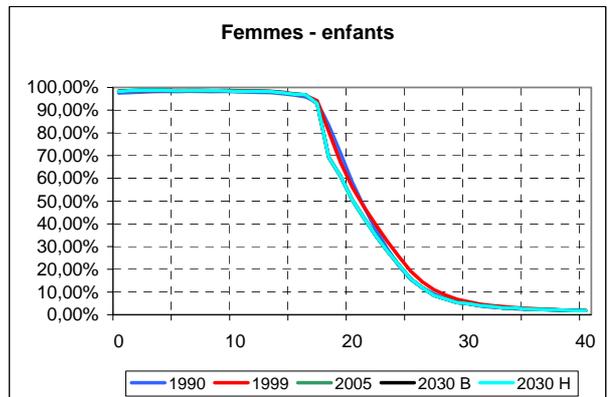
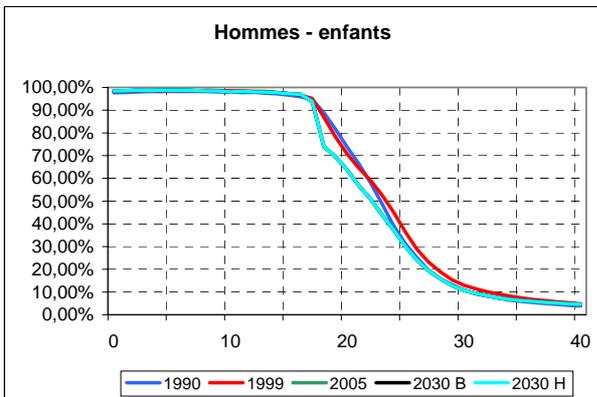
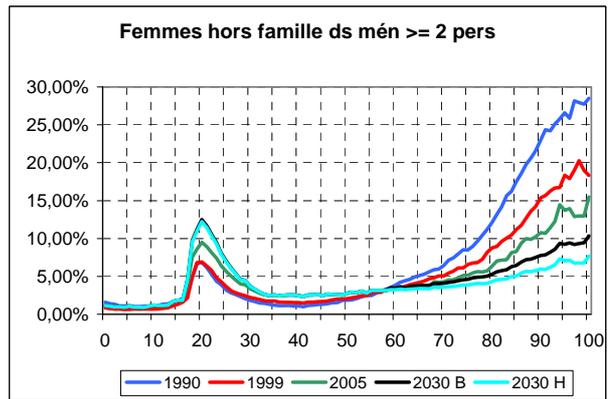
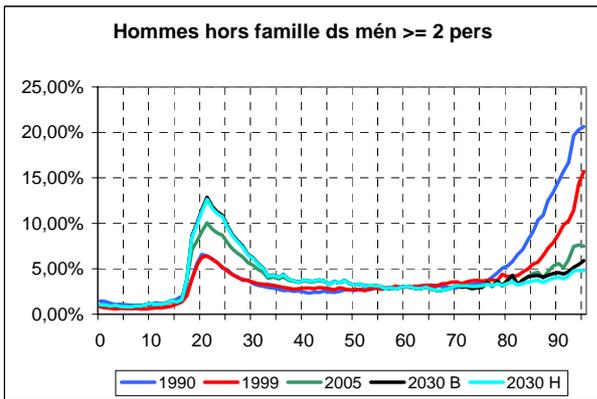
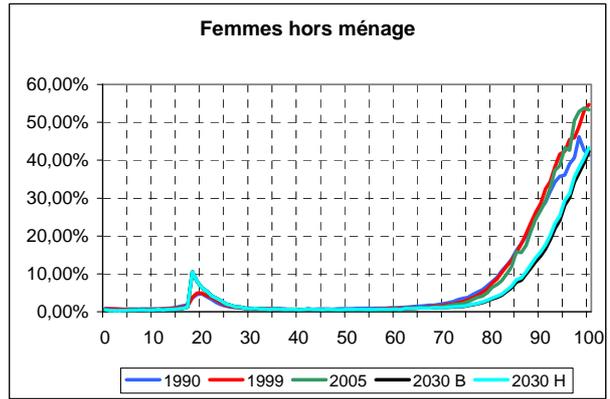
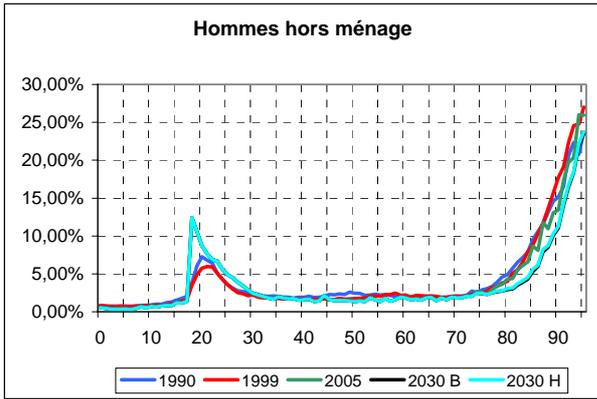
Graphique II-2 : répartition de la population selon le mode de cohabitation (scénario H)



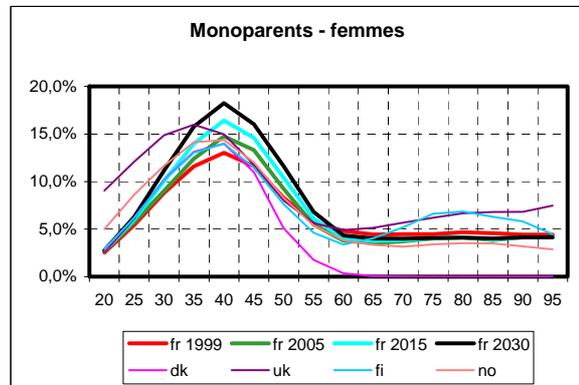
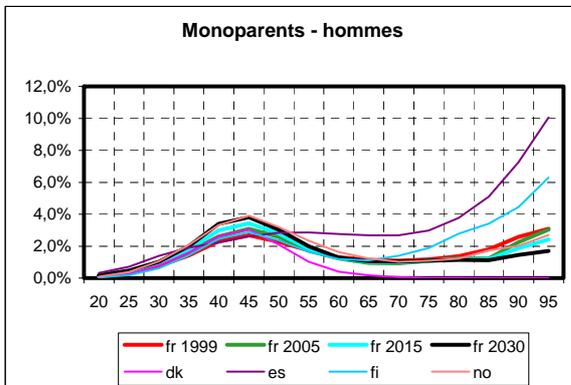
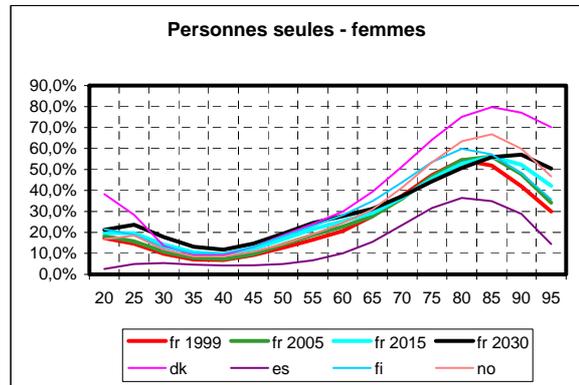
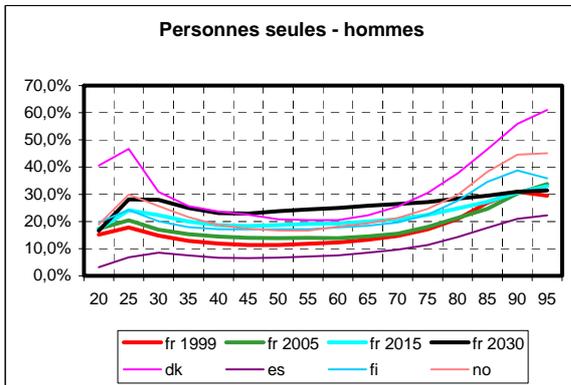
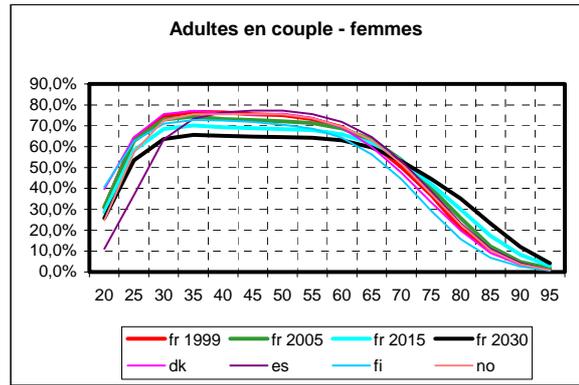
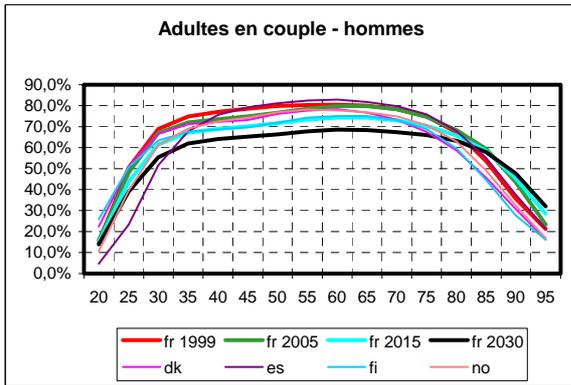


Graphique II-3 : comparaison des scénarios B et H

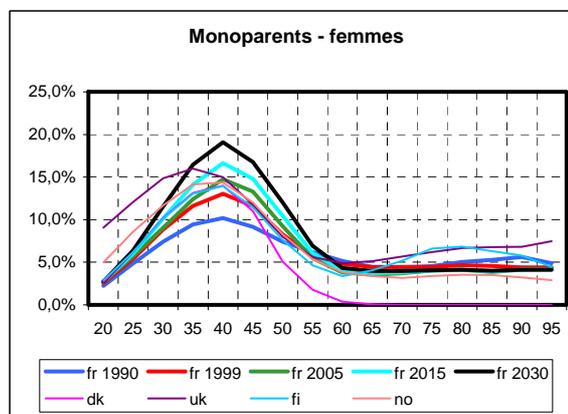
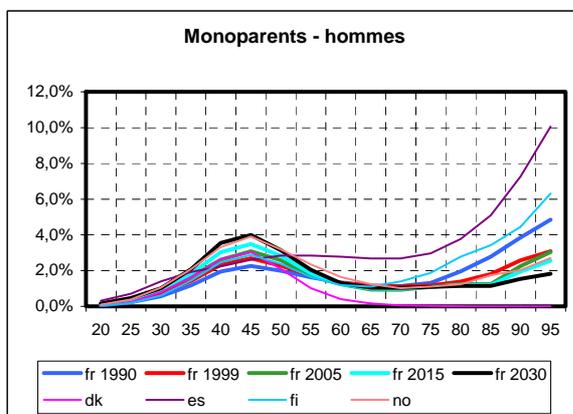
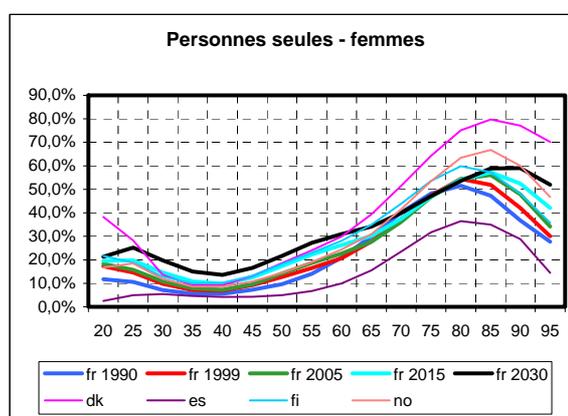
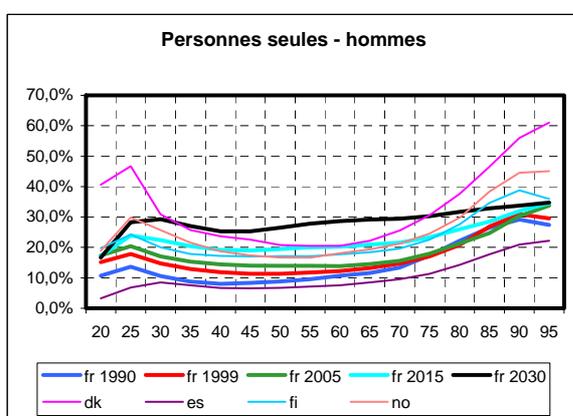
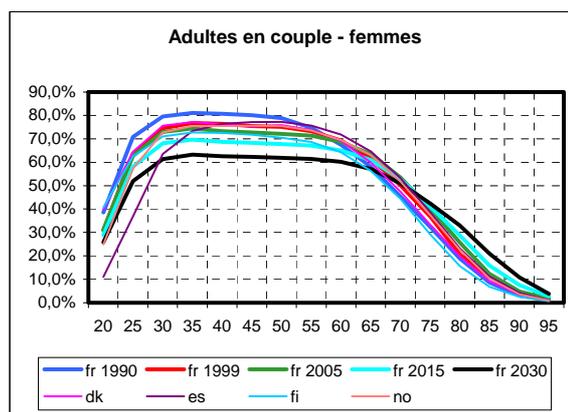
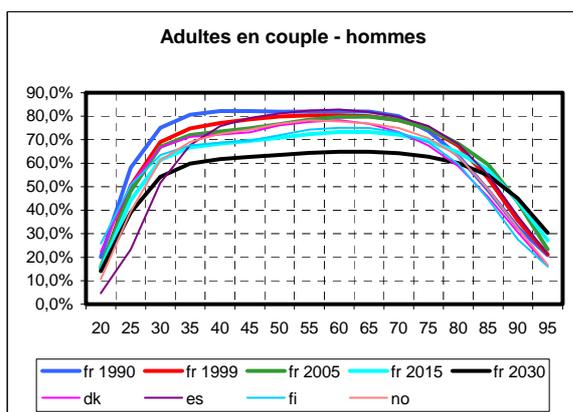




Graphique II-4 : scénario bas, et situation dans d'autres pays européens



Graphique II-5 : scénario haut et situation dans d'autres pays européens



III - Résultats

1. Scénarios B, H et W

D'ici à 2030, le nombre de ménages est appelé à s'accroître d'un quart environ. L'accroissement annuel moyen du nombre de ménages est de 236 000 dans le scénario B et de 261 000 dans le scénario H (tableau III-1). Dans les deux scénarios, la croissance de la population contribuerait à hauteur de 116 000 à l'accroissement annuel moyen du nombre de ménages sur la période de projection, et la déformation de sa structure par (sexe et) âge à hauteur de 43 000. Le poids des facteurs démographiques resterait donc prépondérant, l'évolution des comportements de cohabitation n'expliquant « que » 30 à 40 % de l'accroissement du nombre de ménages. Le nombre moyen de personnes par ménage, égal à 2,31 en 2005, ne serait plus à l'horizon de la projection que de 2,08 dans le scénario B et de 2,04 dans le scénario H (tableau III-2). Alors qu'un tiers des résidences principales sont occupées à présent par une personne seule, la proportion pourrait atteindre 43 à 46 % en 2030.

Tableau III-1 : accroissement du nombre de ménages de 2005 à 2030

	Scénario B	Scénario H
Accroissement annuel moyen en milliers	236	261
Contributions :		
Croissance de la population	116	116
Modification de la structure par sexe et âge de la pop	43	43
Evolution des comportements de cohabitation	77	103
Accroissement 2005-2030 en %	22,9	25,4

Tableau III-2 : taille des ménages

	2005	2030 scénario B	2030 scénario H
Nombre moyen de personnes par ménage	2,31	2,08	2,04
Proportion de personnes vivant seules, en %	14,0	20,3	22,1
Proportion de ménages d'une personne, en %	33,0	43,2	46,0

Plus fort en début de période (tableaux III-3-B et III-3-H), le rythme de croissance du nombre de ménages fléchirait progressivement, sous l'effet (pour l'essentiel) d'une progression de moins en moins rapide de la population. L'effet des déformations de la structure par âge de la population, fort en début de période de projection, s'atténuerait sensiblement au cours de la décennie 2010 (tarissement du flux de décohabitation des enfants de baby-boomers) pour reprendre de la vigueur en fin de période de projection (avec l'arrivée à l'âge de la décohabitation des générations relativement nombreuses nées à partir de 2000).

Tableau III-3-B : résultats du scénario bas

	1999	2005	2010	2015	2020	2025	2030	
Effectifs au 1er janv (milliers)								
Population totale	58 492	60 702	62 302	63 728	64 984	66 123	67 204	
Pop. hors ménages	1 294	1 429	1 458	1 476	1 507	1 515	1 519	
Nombre de ménages	23 776	25 689	27 039	28 311	29 370	30 488	31 579	
Nb de personnes par ménage	2,41	2,31	2,25	2,20	2,16	2,12	2,08	
Répartition de la population :								
- enfants	30,5%	28,6%	28,0%	27,5%	27,0%	26,5%	26,0%	
- adultes en couple	48,3%	47,8%	46,9%	45,8%	45,1%	44,3%	43,6%	
- parents famille monop.	3,4%	3,5%	3,7%	3,8%	3,8%	3,9%	4,0%	
- personnes seules	12,6%	14,0%	15,4%	16,8%	17,9%	19,1%	20,3%	
- hors famille ds mén > 2 p.	3,1%	3,7%	3,7%	3,8%	3,8%	3,9%	3,9%	
- hors ménage	2,2%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	
Ménages par type								
- personne seule	30,9%	33,0%	35,4%	37,9%	39,6%	41,5%	43,2%	
- en couple	59,0%	56,2%	53,8%	51,3%	49,6%	47,8%	46,1%	
- famille mono-parentale	8,0%	8,2%	8,2%	8,3%	8,3%	8,2%	8,2%	
- pas de famille	2,0%	2,6%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	
								moy. 2005-2030
Var annuelle nb ménages	1990-1999	1999-2005	2005-2010	2010-2015	2015-2020	2020-2025	2025-2030	
Total	248	319	265	241	215	228	215	236
- croiss population	76	147	132	120	108	102	100	116
- déform struct / âge pop	104	63	47	27	37	54	48	43
- comportts de cohab	68	108	86	94	70	73	68	77

Tableau III-3-H : résultats du scénario haut

	1999	2005	2010	2015	2020	2025	2030	
Effectifs au 1er janv (milliers)								
Population totale	58 492	60 702	62 302	63 728	64 984	66 123	67 204	
Pop. hors ménages	1 294	1 429	1 467	1 496	1 529	1 539	1 546	
Nombre de ménages	23 776	25 689	27 128	28 462	29 688	30 970	32 222	
Nb de personnes par ménage	2,41	2,31	2,24	2,19	2,14	2,09	2,04	
Répartition de la population :								
- enfants	30,5%	28,6%	28,0%	27,5%	27,0%	26,5%	26,0%	
- adultes en couple	48,3%	47,8%	46,6%	45,4%	44,2%	43,0%	41,8%	
- parents famille monop.	3,4%	3,5%	3,7%	3,8%	3,9%	4,0%	4,1%	
- personnes seules	12,6%	14,0%	15,6%	17,3%	18,8%	20,5%	22,1%	
- hors famille ds mén > 2 p	3,1%	3,7%	3,7%	3,7%	3,7%	3,8%	3,8%	
- hors ménage	2,2%	2,4%	2,4%	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	
Ménages par type								
- personne seule	30,9%	33,0%	35,9%	38,7%	41,2%	43,7%	46,0%	
- en couple	59,0%	56,2%	53,3%	50,5%	48,1%	45,6%	43,4%	
- famille mono-parentale	8,0%	8,2%	8,2%	8,3%	8,3%	8,3%	8,3%	
- pas de famille	2,0%	2,6%	2,5%	2,5%	2,4%	2,4%	2,3%	
								moy. 2005-2030
Var annuelle nb ménages	1990-1999	1999-2005	2005-2010	2010-2015	2015-2020	2020-2025	2025-2030	
Total	248	319	283	258	249	261	247	261
- croiss population	76	147	132	120	109	103	102	118
- déform struct / âge pop	104	63	46	27	36	52	46	42
- comportts de cohab	68	108	104	111	104	106	100	103

Dans le scénario W, la croissance annuelle moyenne du nombre de ménages de 2005 à 2030 serait de 245 000 (tableau III-3-W), valeur intermédiaire entre celles observées pour les scénarios B et H.

Tableau III-3-W : résultats du scénario W

	1999	2005	2010	2015	2020	2025	2030	
Effectifs au 1er janv (milliers)								
Population totale	58 492	60 702	62 302	63 728	64 984	66 123	67 204	
Pop. hors ménages	1 294	1 429	1 455	1 476	1 507	1 515	1 519	
Nombre de ménages	23 776	25 689	27 055	28 327	29 461	30 635	31 788	
Nb de personnes par ménage	2,41	2,31	2,25	2,20	2,15	2,11	2,07	
Répartition de la population :								
- enfants	30,5%	28,6%	28,0%	27,5%	27,0%	26,5%	26,0%	
- adultes en couple	48,3%	47,8%	46,9%	45,8%	44,8%	43,9%	43,0%	
- parents famille monop.	3,4%	3,5%	3,7%	3,8%	3,9%	3,9%	4,0%	
- personnes seules	12,6%	14,0%	15,4%	16,8%	18,1%	19,5%	20,9%	
- hors famille ds mén > 2 p.	3,1%	3,7%	3,7%	3,7%	3,8%	3,8%	3,9%	
- hors ménage	2,2%	2,4%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	
Ménages par type								
- personne seule	30,9%	33,0%	35,4%	37,9%	40,0%	42,1%	44,1%	
- en couple	59,0%	56,2%	53,7%	51,2%	49,2%	47,1%	45,2%	
- famille mono-parentale	8,0%	8,2%	8,3%	8,3%	8,3%	8,3%	8,3%	
- pas de famille	2,0%	2,6%	2,6%	2,5%	2,5%	2,4%	2,4%	
								moy.
Var annuelle nb ménages	1990- 1999	1999- 2005	2005- 2010	2010- 2015	2015- 2020	2020- 2025	2025- 2030	2005- 2030
Total	248	319	267	247	228	238	226	245
- croiss population	76	147	132	120	108	102	101	117
- déform struct / âge pop	104	63	47	27	37	54	47	43
- comportts de cohab	68	108	88	100	83	83	79	85

2. Variantes

Plusieurs variantes ont été réalisées autour des scénarios B et H, afin d'illustrer la sensibilité des résultats aux hypothèses démographiques ainsi qu'à celles relatives aux comportements de cohabitation.

Les variantes de mortalité, de fécondité et de migrations sont les mêmes que celles qui ont été réalisées autour de la projection de population (Robert-Bobée, 2006). Le tableau III-4 en rappelle les résultats en termes de population. Les résultats en termes de ménages et de nombre de personnes par ménage figurent aux tableaux III-5 et III-6 respectivement. Un accroissement (resp. un abaissement) progressif de la fécondité jusqu'à 2,1 (resp. 1,7) enfant par femme n'aurait qu'un impact très modeste sur le nombre de ménages (de l'ordre de plus ou moins 60 000 à l'horizon 2030¹⁹), car à l'horizon de la projection, la majeure partie du surcroît d'enfants n'aura pas encore atteint l'âge adulte. Il aurait un impact plus sensible sur le nombre moyen de personnes par ménage l'élevant ou l'abaissant de 0,05 en 2030 par rapport au scénario de référence (tableau III-6). A l'inverse, les hypothèses de mortalité ont un impact beaucoup plus marqué sur le nombre de ménages (410 à 420 000 ménages en moins à l'horizon 2030 sous l'hypothèse de mortalité haute, 310 à 320 000 ménages supplémentaires sous l'hypothèse de mortalité basse) mais quasiment nul sur le nombre de personnes par ménage.

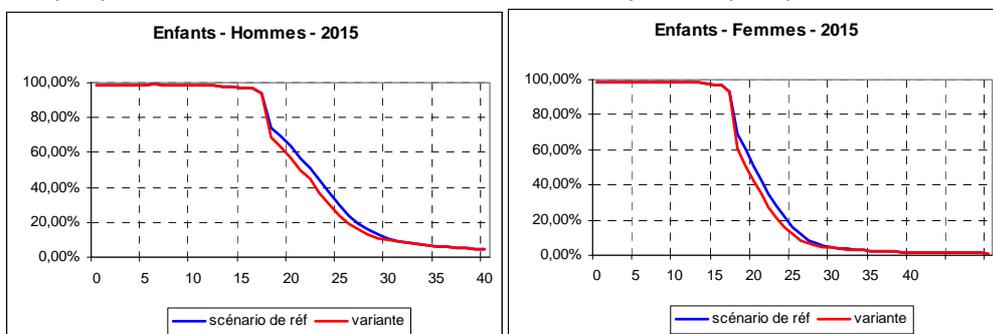
On peut aussi étudier la sensibilité des résultats à l'hypothèse de solde migratoire. Avec un solde migratoire annuel de 150.000 (au lieu de 100.000 dans le scénario tendanciel), le nombre de ménages en 2030 serait accru d'environ 550 000, sous l'hypothèse que le surcroît de migrants adopte

¹⁹ Compte tenu de la nécessité d'équilibrer le nombre d'hommes et de femmes en couple, les effets ne sont pas exactement symétriques à la hausse et à la baisse.

les mêmes comportements de cohabitation que la population autochtone, à sexe et âge donnés. Cette hypothèse peut toutefois prêter à discussion, car l'impact en terme de nombre de ménages d'un surcroît de solde migratoire est sans doute très différent selon la provenance géographique des personnes ainsi que selon qu'il s'agit, par exemple, d'une immigration de main d'œuvre ou bien d'une immigration de regroupement familial. Symétriquement, avec un solde migratoire annuel de + 50.000, qui correspond au chiffre moyen observé au cours de la décennie 1990, le nombre de ménages en 2030 serait inférieur de 500 à 550 000 à ce qu'il est dans le scénario de référence. Avec un solde migratoire nul, l'écart au scénario de référence serait de -1,2 à 1,3 millions à l'horizon de la projection.

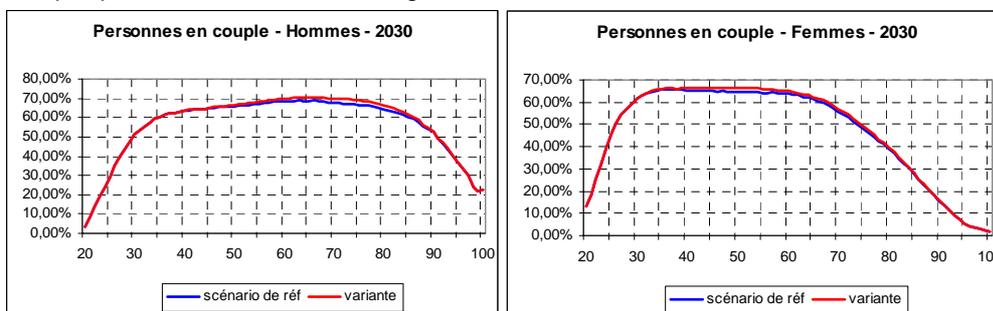
En matière de comportements de cohabitation, outre les variantes à comportements inchangés (à sexe et âge donnés), on étudie aussi l'impact d'une décohabitation juvénile plus précoce, et celle d'un effet de génération atténué chez les « seniors ». Dans la variante de décohabitation juvénile plus précoce, l'âge du départ du foyer parental est progressivement abaissé. L'écart sur l'âge médian de décohabitation atteint un an en 2015 (22 ans dans la variante, 23 ans dans le scénario T) et n'augmente plus au delà de cette date (graphiques III-3- et III-4). Les proportions de personnes seules et de personnes hors famille dans un ménage de deux personnes en plus sont ajustées en conséquence, l'ajustement portant à hauteur de 2/3 sur les personnes seules et 1/3 sur les hors familles dans un ménage de deux personnes ou plus. Sous ces hypothèses, le nombre de ménages serait accru de 400 000 par rapport au scénario de référence à l'horizon de la projection

Graphiques III-3 et III-4 : variante de décohabitation juvénile plus précoce



Dans la variante d'effet de génération atténué, la baisse de la proportion de personnes en couple chez les « seniors » serait un peu moins prononcée que dans le scénario tendanciel (graphiques III-5 et III-6). A l'horizon 2030, le nombre de ménages serait inférieur de 200 000 à ce qu'il est dans le scénario de référence.

Graphiques III-5 et III-6 : effet de génération atténué



Dans toutes les variantes étudiées jusqu'à présent, le nombre moyen de personnes par ménage est compris à l'horizon de la projection entre 1,99 et 2,13 et s'inscrit donc à un niveau très inférieur à celui de 2005 (2,31). Même avec les comportements de cohabitation constatés en 2005 - à sexe et âge

donnés - le nombre moyen de personnes par ménage (2,20 en 2030) s'inscrirait encore en baisse très sensible par rapport à 2005. Ce n'est qu'en supposant un retour aux comportements de cohabitation de 1990 qu'à l'horizon 2030 la taille moyenne des ménages pourrait prendre une valeur (2,32) comparable à sa valeur présente (2,31). Un tel retour à des comportements de cohabitation constatés quarante ans plus tôt est a priori très peu probable, sauf à imaginer une régression généralisée des niveaux de vie.

Tableau III-4 : résultats des variantes - population totale (en milliers)

	2005	2010	2015	2020	2025	2030
<u>Niveaux</u>						
scénario de réf (B ou H)	60 702	62 302	63 728	64 984	66 123	67 204
fécondité haute	60 702	62 462	64 286	65 936	67 464	68 948
fécondité basse	60 702	62 143	63 175	64 040	64 790	65 474
mortalité haute	60 702	62 275	63 608	64 718	65 678	66 554
mortalité basse	60 702	62 343	63 855	65 232	66 508	67 733
migrations hautes	60 702	62 406	64 111	65 679	67 156	68 594
migrations basses	60 702	62 198	63 345	64 289	65 089	65 814
sans migrations	60 702	61 878	62 712	63 320	63 757	64 092
décohab juvénile plus précoce	60 702	62 302	63 728	64 984	66 123	67 204
moindre effet de générations	60 702	62 302	63 728	64 984	66 123	67 204
comportements cohab 2005	60 702	62 302	63 728	64 984	66 123	67 204
<u>Ecarts au scénario de réf (B ou H)</u>						
fécondité haute	0	160	558	952	1 342	1 744
fécondité basse	0	-159	-553	-944	-1 332	-1 731
mortalité haute	0	-27	-120	-266	-444	-651
mortalité basse	0	41	127	248	385	529
migrations hautes	0	104	383	695	1 034	1 390
migrations basses	0	-104	-383	-695	-1 034	-1 390
sans migrations	0	-424	-1 016	-1 664	-2 366	-3 113
décohab juvénile plus précoce	0	0	0	0	0	0
moindre effet de générations	0	0	0	0	0	0
comportements cohab 2005	0	0	0	0	0	0

Tableau III-5 : résultats des variantes - nombre de ménages (en milliers)

Variantes autour du scénario bas	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Niveaux						
scénario de réf (B)	25 689	27 039	28 311	29 370	30 488	31 579
fécondité haute	25 689	27 039	28 311	29 370	30 489	31 634
fécondité basse	25 689	27 039	28 311	29 370	30 485	31 513
mortalité haute	25 689	27 023	28 238	29 206	30 210	31 168
mortalité basse	25 689	27 062	28 384	29 513	30 712	31 891
migrations hautes	25 689	27 092	28 451	29 644	30 898	32 145
migrations basses	25 689	27 018	28 170	29 126	30 115	31 070
sans migrations	25 689	26 906	27 943	28 758	29 581	30 352
décohab juvénile plus précoce	25 689	27 235	28 692	29 755	30 884	31 978
moindre effet de générations	25 689	26 990	28 210	29 227	30 303	31 357
comportements cohab 2005	25 689	26 627	27 421	28 132	28 893	29 658
Ecarts au scénario de réf (B)						
fécondité haute	0	0	0	0	1	54
fécondité basse	0	0	0	0	-3	-67
mortalité haute	0	-16	-73	-163	-277	-412
mortalité basse	0	24	73	144	225	312
migrations hautes	0	53	140	275	411	566
migrations basses	0	-20	-141	-244	-372	-509
sans migrations	0	-133	-368	-612	-907	-1 227
décohab juvénile plus précoce	0	197	381	385	397	398
moindre effet de générations	0	-49	-101	-143	-185	-222
comportements cohab 2005	0	-411	-890	-1 238	-1 595	-1 921
Variantes autour du scénario haut						
Niveaux						
scénario de réf (H)	25 689	27 128	28 462	29 688	30 970	32 222
fécondité haute	25 689	27 128	28 464	29 689	30 973	32 285
fécondité basse	25 689	27 128	28 463	29 687	30 968	32 161
mortalité haute	25 689	27 112	28 389	29 522	30 688	31 801
mortalité basse	25 689	27 151	28 536	29 832	31 198	32 541
migrations hautes	25 689	27 164	28 603	29 949	31 366	32 768
migrations basses	25 689	27 091	28 322	29 426	30 574	31 676
sans migrations	25 689	26 978	28 093	29 056	30 031	30 945
décohab juvénile plus précoce	25 689	27 324	28 844	30 073	31 366	32 620
moindre effet de générations	25 689	27 087	28 379	29 563	30 804	32 019
comportements cohab 2005	25 689	26 627	27 421	28 132	28 893	29 658
Ecarts au scénario de réf (H)						
fécondité haute	0	1	1	1	3	63
fécondité basse	0	1	1	0	-2	-61
mortalité haute	0	-16	-73	-165	-282	-421
mortalité basse	0	24	74	145	228	319
migrations hautes	0	37	141	261	396	546
migrations basses	0	-36	-140	-261	-396	-546
sans migrations	0	-149	-369	-632	-938	-1 277
décohab juvénile plus précoce	0	197	381	385	397	398
moindre effet de générations	0	-40	-83	-124	-166	-203
comportements cohab 2005	0	-500	-1 041	-1 556	-2 077	-2 564

Tableau III-6 : résultats des variantes - nombre de personnes par ménage

Variantes autour du scénario bas	2005	2010	2015	2020	2025	2030
<u>Niveaux</u>						
scénario de réf (B)	2,31	2,25	2,20	2,16	2,12	2,08
fécondité haute	2,31	2,26	2,22	2,19	2,16	2,13
fécondité basse	2,31	2,24	2,18	2,13	2,08	2,03
mortalité haute	2,31	2,25	2,20	2,17	2,13	2,09
mortalité basse	2,31	2,25	2,20	2,16	2,11	2,07
migrations hautes	2,31	2,25	2,20	2,16	2,12	2,09
migrations basses	2,31	2,25	2,20	2,16	2,11	2,07
sans migrations	2,31	2,25	2,19	2,15	2,11	2,06
décohab juvénile plus précoce	2,31	2,23	2,17	2,13	2,09	2,05
moindre effet de générations	2,31	2,25	2,21	2,17	2,13	2,09
comportements cohab 2005	2,31	2,28	2,27	2,25	2,23	2,20
<u>Ecarts au scénario de réf (B)</u>						
fécondité haute	0,00	0,01	0,02	0,03	0,04	0,05
fécondité basse	0,00	-0,01	-0,02	-0,03	-0,04	-0,05
mortalité haute	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
mortalité basse	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01
migrations hautes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
migrations basses	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01	-0,01
sans migrations	0,00	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,02
décohab juvénile plus précoce	0,00	-0,02	-0,03	-0,03	-0,03	-0,03
moindre effet de générations	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01
comportements cohab 2005	0,00	0,03	0,07	0,09	0,11	0,12
Variantes autour du scénario haut						
<u>Niveaux</u>						
scénario de réf (H)	2,31	2,24	2,19	2,14	2,09	2,04
fécondité haute	2,31	2,25	2,21	2,17	2,13	2,09
fécondité basse	2,31	2,24	2,17	2,11	2,04	1,99
mortalité haute	2,31	2,24	2,19	2,14	2,09	2,05
mortalité basse	2,31	2,24	2,18	2,13	2,08	2,03
migrations hautes	2,31	2,24	2,19	2,14	2,09	2,05
migrations basses	2,31	2,24	2,18	2,13	2,08	2,03
sans migrations	2,31	2,24	2,18	2,13	2,07	2,02
décohab juvénile plus précoce	2,31	2,23	2,17	2,13	2,09	2,05
moindre effet de générations	2,31	2,25	2,19	2,15	2,10	2,05
comportements cohab 2005	2,31	2,28	2,27	2,25	2,23	2,20
<u>Ecarts au scénario de réf (H)</u>						
fécondité haute	0,00	0,01	0,02	0,03	0,04	0,05
fécondité basse	0,00	-0,01	-0,02	-0,03	-0,04	-0,05
mortalité haute	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
mortalité basse	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01
migrations hautes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
migrations basses	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01
sans migrations	0,00	0,00	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
décohab juvénile plus précoce	0,00	-0,01	-0,02	0,00	0,01	0,02
moindre effet de générations	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01
comportements cohab 2005	0,00	0,04	0,08	0,11	0,14	0,17

* * * * *

Les chiffres qui précèdent ne sont pas à prendre au pied de la lettre, compte tenu des incertitudes quant aux évolutions à venir des comportements démographiques et des comportements de cohabitation. D'un point de vue qualitatif, deux tendances lourdes se dégagent toutefois : d'une part la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est quasiment inéluctable, et d'autre part la croissance du nombre de ménages est très vraisemblablement appelée à rester vive d'ici à 2030. Voilà qui devrait alimenter les réflexions des décideurs, qu'il s'agisse des parlementaires, des administrations en charge du logement, des élus locaux... Que la taille des ménages soit appelée à baisser ne signifie pas, toutefois, que la demande va se porter sur des logements plus petits : le nombre de pièces et la surface par personne tendent en effet à s'accroître très fortement avec le temps, et au cours des trente dernières années on a pu de ce fait observer à la fois une progression de la taille moyenne des résidences principales (le contenant) et une diminution de la taille moyenne des ménages (le contenu).

La croissance attendue du nombre de ménages pose au moins autant la question de l'étalement urbain que celle du nombre de logements à construire²⁰. Si, comme l'indiquent les scénarios étudiés, le nombre de résidences principales est appelé à s'accroître d'un quart d'ici à 2030, cela ne pourra se faire qu'en densifiant des espaces déjà construits ou en affectant à un usage résidentiel des espaces jusqu'alors dévolus à d'autres usages, qu'ils soient récréatifs, agricoles, industriels... Il y a là potentiellement un dilemme pour les politiques publiques car si les ménages semblent demandeurs d'espace, d'habitat individuel et de faibles densités, l'étalement urbain est à tort ou à raison²¹ considéré comme dispendieux pour la collectivité et comme préjudiciable au développement durable.

²⁰ car si l'on excepte la fraction sociale du parc, le marché y pourvoit spontanément en grande partie.

²¹ Ces questions sont controversées. Pour ce qui est de l'impact sur les finances publiques, on pourra consulter les numéros 92 et 94 de la revue Etudes Foncières et le numéro 51-52 de l'Observateur de l'Immobilier.

Références :

1. Historique des projections françaises

AUDIRAC Pierre-Alain (1979) : « Projection du nombre de ménages de 1975 à 2000 », *Les Collections de l'Insee*, Série D, n°64 ;

AUDIRAC Pierre-Alain (1978) : « Le nombre de ménages d'ici à l'an 2000 », *Economie et Statistique*, n°106 ;

[BESSY-PIETRI Pascale \(1997\) : « La demande potentielle en logements neufs à moyen terme », INSEE-Première n°518 ;](#)

[BRUTEL Chantal \(2001\) « Projections de population à l'horizon 2050 : un vieillissement inéluctable », INSEE-Première n° 762 ;](#)

[BRUTEL Chantal \(2002\) : « La population de la France métropolitaine en 2050 : vieillissement inéluctable », *Economie et Statistique*, n°355-356 ;](#)

[COUDIN Elise \(2006\) : « Projections 2005-2050 - Des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse », *Insee-Première* n°1092 ;](#)

DE LA MORVONNAIS Patrick (1993) : "L'approche des besoins en logement en Europe et aux Etats-Unis", BIPE, rapport pour la DGUHC ;

[DEKNEUDT Joël, Alain JACQUOT et Bénédicte MACRAKIS \(2003\) : « Projections de ménages pour la France Métropolitaine, ses régions et ses départements \(horizon 2030\) », *INSEE-Résultats, Société*, n°19 ;](#)

HENRY Louis (1950) : « Perspectives relatives aux besoins de logements », *Population*, n° 3, p. 493 à 512 ;

HENRY Louis (1949) : « Structure de la population et besoins de logements », *Population*, n° 3, p. 433 à 446.

[JACQUOT Alain \(2002\) : « La demande potentielle de logements : l'impact du vieillissement de la population », *INSEE-Première* n°875 ;](#)

JACQUOT Alain (2003) : « Vieillissement de la population et demande de logements », *l'Observateur de l'Immobilier*, n° 56-57, pp 2-12,

LOUVOT Claudie (1986) : « Le nombre de ménages croît plus vite que la population », *Economie et Statistique*, n°186 ;

LOUVOT Claudie (1989a) : « Les besoins en logements neufs à moyen terme », *Insee-Première*, n°33 ;

LOUVOT Claudie (1989b) : « La croissance du nombre de ménages soutiendra la construction neuve jusqu'au milieu des années 1990 » *Economie et Statistique*, n° 225 p 19-29 ;

LOUVOT Claudie (1993) : « Le nombre de ménages augmentera de moins en moins vite » une projection à l'horizon 2020. *Economie et Statistique*, n° 267 ;

LOUVOT Claudie (1994) : « Projection du nombre de ménages à l'horizon 2020 », *Insee-Résultats, Démographie-Société*, n°34

NIOL Joseph (1993) : « L'approche quantitative et qualitative des besoins en logement et de la solvabilité de la demande », Rapport du Conseil Economique et Social ;

[PRUD'HOMME Nicole \(2004\) : « Accès au logement : droit et réalités », Rapport du CES, n°2004-02 :](#)

[ROBERT-BOBEE Isabelle \(2006\) : « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 - La population continue de croître et le vieillissement se poursuit », Insee-Première n°1089 :](#)

[ROBERT-BOBEE Isabelle \(2006\) : « Projections de population 2005-2050 pour la France métropolitaine - méthode et résultats », Insee, Document de travail n°F0603 :](#)

2. Projections étrangères

ALDERS M.P.C, MANTING D. (1999) : "Household Scenarios for the European Union", Paper n°7 for the joint ECE-Eurostat Work Session on Demographic Projections, Pérouse, Italie, 3 au 7 mai 1999 ;

Département for Environnement, Transport and the Regions (1999) : « Projections of Households in England 2021 » ;

KING Dave (1999) : « Official Household Projections in England : Methodology, Usage, and Sensitivity Tests », Paper n°47 for the joint ECE-Eurostat Work Session on Demographic Projections, Pérouse, Italie, 3 au 7 mai 1999.

[LAIHONEN Aarno \(2003\) : « Evolution des ménages dans l'Union Européenne : 1995-2025 », Statistiques en Bref, Eurostat, Population et Conditions sociales, n°24/2003 ;](#)

MENTHONNEX Jacques (200 ?) : « Un modèle de prévisions de ménages », SCRIS, mimeo ;

[MENTHONNEX Jacques \(2005\) : « Perspectives de ménages 2000-2020 - Population active et demande de logements - Vaud », Service cantonal de recherche et d'informations statistiques du Canton de Vaud ;](#)

[OFFICE OF THE DEPUTY PRIME MINISTER \(2006\) : « New Projections of Households for England and the Regions to 2026 », ODPM Statistical release 2006 / 0042 ;](#)

[STATISTISCHES BUNDESAMT \(1996\) : « Anhaltender trend zu kleineren Privathaushalten in Deutschland bis 2015 », Mitteilung für die Presse, 15. März 1996 ;](#)

STATISTIQUE GENEVE (2005) : "Demande de logements : définitions et mesures statistiques", Etudes et Documents, n° 39 ;

3. Références à caractère méthodologique

DE BEER Joop et Martin ALDERS (1999) : « Probabilistic Population and Household Forecasts for the Netherlands », Paper n°45 for the joint ECE-Eurostat Work Session on Demographic Projections, Pérouse, Italie, 3-7 mai 1999 ;

[DEKNEUDT Joël \(2005\) : "Le modèle de projection démographique OMPHALE 2000", INSEE-Méthodes n°112 ;](#)

HUISMAN Corina, Evert VAN IMHOFF et Harry VANDALEN (1999) : « Household Dimensions in European Labour Supply », Paper for the joint ECE-Eurostat Work Session on Demographic Projections, Pérouse, Italie, 3 - 7 mai 1999 ;

VAN IMHOFF Evert, Nico KELLMAN (1991) : « LIPRO 2.0 : An Application of a dynamic Demographic Projection Model To Household Structure in the Netherlands »,

4. Quelques éléments de littérature sur les comportements de cohabitation

[AKERLOFF A. Georges \(1998\) : "Men Without Children", The Economic Journal, Vol 108, pp 287-309;](#)

BECKER Gary (1973) : « A Theory of Marriage », Journal of Political Economy ;

BECKER Gary, Elisabeth M. LANDES, Robert T. MICHAEL (1977) : "An Economic Analysis of Marital Instability", Journal of Political Economy, Vol. 85, pp. 1141-1187 ;

BERGSTROM Theodore C. (1997) : "A Survey of theories of the family", Handbook of Population and Family Economics, pp 22-79 ;

[BOROOAH Vani K. \(2002\) : "Does Unemployment Make Men Less Marriageable"?. Applied Economics, Vol 34, pp 1571-1582 ;](#)

BONVALET Catherine et Pierre MERLIN éd(s) (1988) : "Transformation de la famille et habitat", Presses universitaires de France, Travaux et documents, n°120 ;

[BREMNER Dale, KESSELRING Randall G. \(2006\) : "Divorce and female labor force participation: Evidence from times-series data and cointegration", Atlantic Economic Journal, Vol. 32, pp. 174-189;](#)

[CHALEIX Mylène \(2001\) : « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 », INSEE-Première n°788 ;](#)

[CHARLES Kerwin Kofi, STEPHENS Melvin \(2004\) : « Job Displacement, Disability, and Divorce », Journal of Labor Economics, Vol 22, pp 489-522 ;](#)

[CHIAPPORI Pierre-André, FORTIN Bernard et LACROIX Guy \(2002\) : "Marriage Market, Divorce Legislation, and Household Labour Supply", Journal of Political Economy, Vol. 110, n°1, pp 37-72.](#)

[CORNELIUS Tracy J. \(2003\) : "A Search Model of Marriage and Divorce", Review of Economic Dynamics, Vol 6, pp 135-155 ;](#)

[CRISTOFARI Marie-France et Géraldine LABARTHE \(2001\) : « Des ménages de plus en plus petits », Insee Première, n°789 ;](#)

DE SINGLY François (2000) : « Libres ensemble », Nathan ;

DELBES Christiane, Joëlle GAYMU et Sabine SPRINGER (2006) : « Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux . Un bilan européen ».

DESPLANQUES Guy et Jean-Bernard CHAMPION (1988) : « L'évolution des structures familiales réduit la taille des ménages mais nécessite des logements plus grands », in BONVALET Catherine et Pierre MERLIN éd(s) : "Transformation de la famille et habitat", Presses universitaires de France, Travaux et documents, n°120 ;

EKERT-JAFFRE Olivia (1997) : « la famille est-elle un bon assureur ? », Problèmes économiques, n°2537, pp 26-30 ;

ERMISCH John (1981) : « An Economic Theory of Household Formation », Scottish Journal of Political Economy, Vol. 28, n°1, pp 1-19 ;

ERMISCH John (1994) : « Economie, politique et changement familial », Population, Vol 6, 1377-1388

[ERMISCH John \(1999\): « Prices, Parents, and Young People's Household Formation", Journal of Urban Economics, Vol 45, n°1, pp 47-71 ;](#)

[ERMISCH John and FRANCESCONI Marco \(2000\) : "Cohabitation in Great-Britain : not for long, but here to stay", Journal of the Royal Statistical Society, Vol 163, pp 153-171 ;](#)

[FLIPO Anne, David LE BLANC et Anne LAFERRERE \(1999\) : « De l'histoire individuelle à la structure des ménages », Insee-Première, n°649 ;](#)

GEREMEI Federico (1999) : "Union Formation and Childbearing of Italian Women : A LIPRO Analysis on Italian FFS Data", Paper n°28 for the joint ECE-Eurostat Work Session on Demographic Projections, Pérouse, Italie, 3 au 7 mai 1999 ;

[GOULD Eric D. , PASERMAN Daniele \(2003\) : " Waiting for Mister Right : Rising Inequality and Declining Marriage Rates", Journal of Urban Economics, Vol 53, pp 257-281](#)

[HOFFMAN Saul, DUNCAN Greg \(1995\) : "The effect of incomes, wages, and AFDC benefits on Marital Disruption", Journal of Human Resources, Vol.30, pp. 19-41 ;](#)

JOHNSON W.R., SKINNER J. (1986) : "Labour Supply and Marital Separation", American Economic Review, Vol. 76, pp. 455- 469 ;

[KESSELRING Randall G. and Dale BREMMER \(2006\) : "Female Income and the Divorce Decision: Evidence from micro-data", Applied Economics, Vol. 38, pp. 1605-1616 ;](#)

[LAFERRERE Anne \(2005\) : « Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges », Economie et Statistique, n°381-382, pp 147-175.](#)

[LAFERRERE Anne, LE BLANC David \(2004\) : « Gone with the Windfall: How Do Housing Allowances Affect Student Coresidence ? », CESifo Economic Studies, vol 50, n°3, pp 451-477](#)

LE BRAS Hervé et Emmanuel TODD (1981) : « L'invention de la France », Hachette Pluriel Référence ;

LE BRAS Hervé et Catherine BONVALET (1988) : « Transformation de la famille », *in* BONVALET Catherine et Pierre MERLIN édés : "Transformation de la famille et habitat", Presses universitaires de France, Travaux et documents, n°120 ;

LE BRAS Hervé (1988) : "Structures de la famille dans la France actuelle", *in* BONVALET Catherine et Pierre MERLIN édés : "Transformation de la famille et habitat", Presses universitaires de France, Travaux et documents, n°120 ;

LEFRANC Christophe (1995) : Ménages et familles : constructions statistiques et réalités nationales », Revue Française des Affaires Sociales ;

LERIDON Henri et Catherine VILLENEUVE-GONALP (1994) : « Constances et inconstances de la famille », INED/PUF ;

LUNDBERG Shelly, Robert A. POLLAK (1997): "Une analyse économique du mariage et du divorce", Problèmes économiques, n°2537, pp 14-21 ;

[SMITH I. \(1997\) : « Explaining the Growth of Divorce in Great Britain », Scottish Journal of Political Economy, Volume 44, Number 5, pp. 519-543 ;](#)

THERY Irène (2001) : « Le démariage », Odile Jacob ;

[TUGORES François \(2006\) : « La clientèle des établissements d'hébergement pour personnes âgées », Drees, Etudes et résultats, n°485 ;](#)

[VANDERSCHULDEN Mélanie \(2006\) : « L'écart d'âge entre conjoints s'est réduit », Insee-Première, n°1073 ;](#)

[VILLENEUVE-GOKALP Catherine \(2000\) : « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », Economie et Statistique, n°337-338, pp. 61-80.](#)

WEISS Yoram (1997) : "The Formation and Dissolution of Families : Why Marry ? Who Marries Whom ? And What Happens upon Divorce?", Handbook of Population and Family Economics, pp 81-122 ;

5. Divers

CAHEN Lucienne (1957) : « L'évolution des conditions de logement depuis cent ans », Insee, *Etudes et conjoncture*, n°10-11 ;

DURIF Pierre (1974) : « Ménages et familles dans les recensements », *Economie et Statistique*, n°60 ;

[HOURRIEZ Jean-Michel et OLIER Lucile \(1997\): « Niveau de vie et taille du ménage : estimations d'une échelle d'équivalence », *Economie et Statistique*, n°308-309-310, pp 65-94](#)

[HOURRIEZ Jean-Michel, Nadine LEGENDRE et Robert LE VERRE \(2001\) : « Plus de ménages pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités », *Insee-Première*, n°761 ;](#)

[JACQUOT Alain et Christelle MINODIER \(2006\) : « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - 31,3 millions de logements au 1er janvier 2005 », *Insee-Première*, n°1060 ;](#)

[LEGRIS Bernard et Stefan LOLLIVIER \(1996\) : « Le niveau de vie par génération », *Insee-Première*, n°423 ;](#)

PRIOUX France (2004) : « L'évolution démographique récente en France, *Population*, n°5, pp. 683-723 ;

[RICHET-MASTAIN Lucile \(2006\) : « Bilan démographique 2005 - En France, la fécondité des femmes augmente toujours », *Insee-Première*, n°1059 ;](#)

SARDON Jean-Paul (2006) : « Evolution démographique récente des pays développés », *Population*, n°3, pp. 225-300.

Annexe n° 1 : Consultation relative aux hypothèses de la projection - questionnaire et réponses écrites reçues au questionnaire

I - Noms, fonctions, et coordonnées des personnes qui ont rempli le questionnaire

La concertation relative aux hypothèses de comportements de cohabitation a pris la forme tout d'abord d'une consultation écrite (sur la base d'un questionnaire), puis d'échanges par messagerie et de discussions dans le cadre de réunions de travail.

Le questionnaire ci-dessous a été adressé le 19 avril 2006 à des experts et à des organismes intéressés par les questions de modes de vie ou les questions de logement. Les organismes consultés étaient les suivants :

Agence nationale d'information sur le logement (Anil)

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Fédération française du bâtiment (FFB)

Fédération des promoteurs constructeurs (FPCFrance)

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif)

Institut national des études démographiques (Ined)

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie :

- Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE)

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement :

- Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC)
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer :

- Service études, statistiques, et prospective (SESP)
- Conseil général des ponts et chaussées (CGPC) ;

Premier Ministre :

- Centre d'analyse stratégique

Union sociale pour l'habitat (USH).

Outre ces organismes, le questionnaire a été adressé à Hervé Le Bras (EHESS), Denise Pumain (CNRS), Michel Mouillart (Université Paris X - Nanterre), Jean-Claude Driant et Jean-Jacques Granelle (Université Paris XII), Michel Godet (CNAM), ainsi qu'à quelques collègues étrangers et à des représentants d'autres unités de l'Insee.

Ont répondu au questionnaire²² les organismes et les personnes ci-dessous (le nom de l'organisme figure avant celui de la personne lorsque les réponses reflètent l'avis de l'institution) :

- François BRUNET (Insee Rhône-Alpes) ;
- Bipe (Patrick de la Morvonnais) ;
- Conseil général des ponts et chaussées (Olivier Piron) ;
- Insee PSAR de Lille (Pascal Godefroy et Olivier Léon) ;
- Drees (Emmanuel Berger) ;

²² par ordre chronologique d'arrivée.

- Philippe LOUCHART (Iaurif) ;
- Jean BOSVIEUX (Anil) ;
- Jacques MENTHONNEX (service de statistique du canton de Vaud / Suisse) ;
- Jean-Jacques GRANELLE (Université de Paris XII) ;
- DGUHC (Marie-Claire GRIMA).

Nous n'avons pas reçu de réponse sous couvert de l'anonymat.

Par ailleurs, le SESP (Emmanuel RAOUL et Xavier DELACHE), l'USH (Maxime CHODORGE), la Cnaf (Catherine BAC), et la DGTPE (Bertrand MOURRE), ainsi que Jacques FRIGGIT (CGPC) ont participé aux discussions et réunions techniques qui ont eu lieu au sujet des hypothèses de mai à septembre 2006.

L'Insee tient à remercier tous ceux qui ont contribué à cette réflexion.

II - Horizon et fréquence de l'exercice

La dernière projection du nombre de ménages a été réalisée pour les années 2000 à 2030, et celle de la demande potentielle de logements pour les années 2000 à 2009. Pour les prochaines projections, qui paraîtront au 3^e trimestre 2006, nous envisageons de retenir l'horizon 2040 ou 2050 pour la projection du nombre de ménages (comme pour les projections de population).

Q 3) ■ *Cet horizon correspond-il à vos besoins ? Quel horizon proposez-vous sinon ?*

F. BRUNET

La fréquence des projections de population et de ménages de l'Insee a jusqu'à présent suivi celle des recensements, c'est-à-dire tous les 9 ou 10 ans. Depuis janvier 2004, le recensement est une enquête annuelle sur une partie de la population ; sur un cycle de 5 années, l'ensemble du territoire aura été couvert.

BIPE Cet horizon est largement suffisant

CGPC

Cet horizon pose problème. En effet, une des principales utilisations de ces projections, ce sont bien entendus les projections utilisables dans le cadre des SCOT, qui prennent d'habitude un horizon de raisonnement plus court, comme par exemple 2030.

De toute façon, plus on vise loin, plus de faibles imprécisions initiales peuvent entraîner de fortes divergences finales. Je vais tâcher de me concerter sur ce point avec la DGUHC avant la réunion à venir.

PSAR - Lille

Les inflexions récentes notamment sur la fécondité et les migrations ont conduit à ne pas modifier l'horizon des futures projections de population (2050). Dans le domaine des ménages et des comportements de cohabitation, le passé récent a également connu des évolutions prononcées qui peuvent conduire à laisser l'horizon des projections de ménages inchangé à 2030.

DREES

2040 convient à nos besoins. Au delà, l'incertitude paraît trop grande

P. LOUCHART

La mise en cohérence, en termes d'horizon, des différents travaux de simulation effectués par l'Insee à partir des simulations de population par sexe et âge qui vont jusqu'en 2050 me paraît une bonne chose (ménages ou actifs). Pour autant, je ne suis pas convaincu de l'utilité pratique d'un horizon aussi éloigné. Le maintien des conditions économiques récentes (évolution des revenus par âge, des prix, de la construction neuve ...) sur une longue période, qui sous-tend la prolongation de certaines tendances en matière de cohabitation, paraît hautement improbable : des boucles de rétroaction interviendront inévitablement.

Sa vocation me paraît être essentiellement pédagogique.

En revanche, l'estimation de la demande potentielle de logements au-delà des 10 ans à venir me paraît très utile pour faire prendre réellement conscience de l'ampleur du défi qui s'annonce. Les modalités de réponse, en matière d'urbanisme, dépendront en effet pour partie de l'ampleur de ce défi. La structuration de l'espace français ne s'envisage pas de la même façon selon le volume de logements qu'il serait nécessaire de construire pour répondre à cette demande potentielle. En matière d'urbanisme, le temps long s'impose tant par la lenteur des projets que par la durabilité des espaces qui seront bâtis et qu'il convient d'essayer de structurer et de calibrer au mieux dès maintenant si possible.

J. BOSVIEUX

Oui

J. MENTHONNEX

Si au niveau régional, un horizon de 30 ans est un max, au niveau national, il est intéressant de présenter un horizon plus lointain car le message est plus visible. Quelques précautions oratoires sont alors nécessaires pour sensibiliser le lecteur à l'intérêt et aux limites de l'exercice.

JJ GRANELLE Cet horizon de 2040 ou 2050 paraît très éloigné, ce qui implique un environnement économique très mal connu aujourd'hui. Peut-on encore conserver 2030 ?

DGUHC

Schématiquement les attentes des services de l'équipement s'organisent autour de trois types de démarches correspondant à trois horizons différents :

- démarches prospectives : horizon 2050 et au-delà ; dans ces démarches, plutôt que les tendances, ce sont plutôt des scénarios de rupture et les risques afférents qui sont au centre de la réflexion ; il est important que le volet démographique y soit présent (compte-tenu de la forte hysteresis de la démographie qui est souvent négligée par les prospectivistes patentés) mais il est clair que pour ces démarches les scénarios théoriques ou « analytiques » sont centraux

- planification territoriale (SCOT et notamment volet habitat, volet déplacements, directives territoriales d'aménagement, SDRIF) : l'horizon est plutôt 2025-2030 avec une étape intermédiaire à 2015

- démarches plus opérationnelles d'urbanisation (prise en compte des besoins en logement et en équipements publics liés aux ménages dans les PLU), programmes locaux de l'habitat, plans départementaux ; horizon de 10 ans (15 ans maximum), programmation des objectifs de logements du plan de cohésion sociale ou délégations des aides à la pierre (horizon de l'action entre 3 et 6 ans ; horizon d'études : entre 10 et 12 ans)

En conclusion : une priorité pour des projections allant au moins jusqu'en 2030 (sous réserve d'un cheminement annuel, comme dans l'exercice précédent, ou au minimum quinquennal

Synthèse Insee :

La demande pour des projections à l'horizon 2040 ou 2050 ne s'exprimant pas de manière forte, l'horizon finalement retenu est 2030, comme dans la précédente projection.

La fréquence des projections de population et de ménages de l'Insee a jusqu'à présent suivi celle des recensements, c'est-à-dire tous les 9 ou 10 ans. Depuis janvier 2004, le recensement est une enquête annuelle sur une partie de la population ; sur un cycle de 5 années, l'ensemble du territoire aura été couvert.

Q 4) ■ *Pensez-vous qu'il faille réviser les projections tous les 5 ans ? Plus souvent ?*

F. BRUNET

5 ans en phase avec le rythme du recensement de la population.
De plus, plus souvent risquerait de brouiller le message

BIPE Tous les 5 ans me semble un minimum

CGPC L'idée de réviser les projections tous les 5 ans me paraît bonne : plus court, cela pourrait donner le sentiment d'instabilité, et les éléments nouveaux seraient sans doute un peu faibles, ou mal assurés, avec donc des polémiques possibles sur leurs conditions d'utilisation, plus long poserait problème en cas de fait nouveau sur un plan ou un autre. La durée de 5 ans me semble donc un bon compromis

PSAR - Lille Le rythme quinquennal semble tout à fait adapté à cet exercice. Il coïncide de surcroît avec le rythme de révision des projections de population et la fréquence de constitution des groupes de rotation du recensement

DREES Des révisions très fréquentes peuvent amener une complexité accrue dans l'utilisation, notamment pour les directions techniques. Il faut donc arbitrer entre l'intérêt d'affiner les projections en prenant en compte les chiffres issus du recensement, et la difficulté que peuvent induire ces révisions pour les utilisateurs. 5 ans paraît un compromis acceptable, qui présente aussi l'avantage d'être cohérent avec les projections de population.

P. LOUCHART La révision tous les cinq ans me paraît utile, tout comme la multiplication des simulations faites pour essayer de faire en sorte que les évolutions constatées à court-terme par le biais des enquêtes annuelles de recensement se situent toujours au sein des fourchettes envisagées.

L'idéal serait de recalculer les chiffres chaque année sur les résultats des enquêtes de recensement jusqu'à l'échelon régional et de ne réviser les simulations dans leur ensemble que tous les cinq ans, et cette fois jusqu'à l'échelon départemental.

J. BOSVIEUX Une révision tous les 5 ans me paraît largement suffisante

J. MENTHONNEX

trop fréquent lasse le public cible et crée la confusion entre les scénarios successifs

10 ans est trop long, il faut relancer la préoccupation avant.

5 ans est un bon compromis, mais y a-t-il une grande enquête nationale utile à prendre en compte sur un sujet proche?

Pour ma part, je réactualise les projections démographiques tous les trois ans environ car je travaille au niveau régional (moins d'inertie). En Suisse, il y a aussi un intérêt sur l'impact des accords bilatéraux avec l'UE sur la libre circulation des personnes.

JJ GRANELLE

DGUHC

Une révision annuelle serait vraiment une fausse bonne idée qui créerait sans doute beaucoup de confusion dans les esprits et cinq ans est un bon compromis.

En revanche il faut éviter l'« effet tunnel » et être en état de situer en permanence les informations supplémentaires apportées par les enquêtes de recensements intermédiaires (ou d'autres enquêtes ménages) par rapport aux scénarios élaborés pour la projection (problème de communication, d'accoutumance des utilisateurs aux limites de l'outil mais aussi maintien d'une compétence de type « recherche développement » et pas seulement « production » à l'INSEE mobilisable sur le sujet).

Synthèse Insee :

Un consensus semble se dégager autour d'une révision tous les cinq ans, au terme d'un cycle complet de recensement.

III - Comportements de cohabitation, par sexe et âge

1. Nombre de scénarios

Pour la dernière projection consécutive au recensement de 1999, trois scénarios de comportements de cohabitation avaient été étudiés : un scénario relativement tendanciel (qui avait été privilégié), et deux scénarios à caractère analytique (pas d'évolution des comportements de cohabitation, et retour à l'horizon de la projection aux comportements de cohabitation constatés en 1982).

Pour la nouvelle projection, en sus des scénarios « analytiques », nous envisageons de retenir non plus un seul scénario d'évolution des comportements de cohabitation, mais deux ou trois. Il y aurait un scénario relativement « individualiste », un scénario davantage « familial », et éventuellement un scénario médian.

Q5) ■ *Quel vous semble être le bon nombre de scénarios (en dehors de scénarios analytiques) ?*

F. BRUNET

Un nombre pair : cela montre une fourchette pédagogique.

BIPE

3 scénarios me paraissent suffisants s'ils sont bien différenciés

CGPC

Toute la question repose en fait sur les nuances entre scénario, projection et prévision. Si on prend l'exemple de ce qui s'est passé pour Omphale, on constate que, même dans certains papiers de l'INSEE, la différence entre prévisions et projections s'était effacée, une « hypothèse centrale » devenant de suite pour tous les profanes- et pour d'autres- une prévision.

Si on veut éviter cet écueil, une seule solution : se contenter de 2 scénarios contrastés, sans pour autant tomber dans la caricature.

Pour les noms de scénarios, je demande qu'on évite le terme d'individualiste pour celui d'autonomie. Car une personne âgée qui reste chez elle après le décès de son conjoint ne fait pas preuve d'individualisme – elle reçoit souvent enfants et petits enfants- mais d'autonomie. Idem pour les jeunes qui veulent s'affranchir de la tutelle parentale, ou qui sont obligés d'aller habiter ailleurs pour leur premier travail comme pour la poursuite de leurs études. Je suggère donc un scénario « famille » et un scénario « autonomie »

PSAR - Lille

Un jeu de trois scénarii tels qu'indiqués ici semble tout à fait pertinent

DREES

P. LOUCHARTE

Trois scénarios contrastés paraissent suffisants, l'idée étant, me semble-t-il d'essayer d'encadrer l'univers des possibles à court et moyen terme (5 à 10 ans) (hors crise).

J. BOSVIEUX Un ou trois (deux serait incompatible avec un scénario central, cf. ci-après)

J. MENTHONNEX

De mon point de vue un ensemble de scénarios présentés en parallèle est une mauvaise solution.

Il faut de toute manière un scénario présenté comme "le plus vraisemblable" pour l'utilisateur (le planificateur) qui veut un message démographique simple et utilisable.

ensuite des scénarios qui permettent de répondre à des questions (de suggérer l'impact vraisemblable) sur la sensibilité des résultats sur un et seul sujet à la fois, comme par exemple:

- le niveau de la fécondité,
- l'urbanisation,
- la conjoncture économique.

JJ GRANELLE L'hypothèse de retenir trois scénarios (en dehors des scénarios analytiques) paraît en elle intéressante, soit les scénarios individualiste, familial et médian. Ce dernier aurait le mérite de fournir une cadrage général

DGUHC

C'est encore une fois un problème de communication, d'accoutumance des utilisateurs des projections et de capacité à situer l'avenir rêvé (ou redouté) pour un territoire et les informations engrangées dans d'autres enquêtes dans une « plage des probables ». De ce point de vue, deux scénarios contrastés sont infiniment

préférables à un et même à trois (si c'est un scénario médian il deviendra un scénario central qui dispense de toute réflexion alors qu'il n'a pas de probabilité de réalisation supérieure à celle des autres).

(cela donnerait donc une combinatoire à 4 scénarios nationaux : population, taille des ménages et 8 régionaux (deux scénarios de migrations interrégionales ce qui constituerait à mon avis, le maximum communicable).

Dans cette perspective, ce qui est important c'est de bien comprendre sur quoi (quels types de ménages) où (dans quels types de territoires), et à partir de quel moment ces scénarios divergent.

Synthèse Insee :

Les opinions sont très partagées, quant au bon nombre de scénarios. Au cours des discussions qui ont suivi avec le ministère du logement, une préférence pour deux scénarios balayant de manière raisonnable le champ des possibles s'est dégagée. La DAEI a toutefois souhaité disposer d'un troisième scénario, intermédiaire, dont le présent document de travail rend également compte (quoique de manière moins détaillée).

Q6) ■ Pensez-vous qu'il faille privilégier un scénario central, ou vous semble-t-il préférable de mettre tous les scénarios sur le même plan ?

F. BRUNET Pas de scénario central : éventuellement deux

BIPE

Il vaut mieux mettre tous les scénarios sur le même plan. On a toujours sous estimé la rapidité des changements sociologiques et donc sous estimé le nombre de ménages

CGPC

Suite de la réponse :

Pour faciliter l'utilisation de 2 scénarios, il faudrait pouvoir inventer un indicateur qui, en continu, pourrait dire après chaque collecte annuelle de données, et dans un délai de quelques mois seulement, si l'on se situe plus près de l'une ou l'autre des hypothèses.

Car, je le répète, le scénario central sera pris comme prévisionnel, alors que 2 scénarios contrastés obligeront les lecteurs à réfléchir, voir à se prononcer, et donc à engendrer un débat a priori fécond.

PSAR - Lille Le scénario central a vocation à figurer au premier plan dans la communication des résultats de ces projections

DREES Il faut privilégier un scénario central, et éventuellement quelques scénarios alternatifs (trois scénarios au total). En l'absence de hiérarchie entre un nombre important des scénarios, les non spécialistes ne seront pas en mesure de s'y retrouver, et chaque utilisateur devra justifier le choix du scénario qu'il retient, choix qui pourra être remis en cause s'il existe un grand nombre de scénarios proches, qu'il aurait été peut-être tout aussi pertinent de choisir mais qui entraînent des résultats différents. Certains scénarios peuvent avoir vertu pédagogique, mais doivent être présentés comme des scénarios de travail, pour éviter que des utilisateurs non spécialistes ne les choisissent comme base de travail.

P. LOUCHARTE Existe-t-il une raison de privilégier un scénario plutôt qu'un autre ? Peut-on le justifier au-delà de la commodité, voire de l'illusion, que procure le maniement d'un seul chiffre, par une plus grande probabilité de survenue ?

La confrontation du scénario central retenu dans les projections démographiques de 2002 avec la réalité conduirait plutôt à mettre tous les scénarios sur le même plan.

J. BOSVIEUX Je suis pour un scénario central, cela permet d'avoir une référence commune, même s'il est inévitable que les hypothèses de ce scénario comportent une part d'arbitraire.

J. MENTHONNEX Un seul scénario de référence, ou privilégié (pas forcément central). La vieille habitude des scénarios très haut, haut, moyen, bas, très bas a comme conséquence
a) de donner l'idée que (presque) tout est possible (donc que les démographes n'ont rien à dire),
b) que le scénario moyen est le plus probable.

Par contre en privilégiant un scénario (la moins mauvaise solution est que le démographe choisisse le scénario le plus vraisemblable, qu'il prenne le risque de se tromper car c'est lui qui a mieux analysé la situation actuelle)
+ le message que les calculs sont d'autant moins « prédictifs » que l'horizon est éloigné
+ illustrer l'effet de tel ou tel facteur sur les résultats
+ rappeler la situation de 40 ou 50 ans avant pour illustrer que sur un laps de temps pareil la société change et qu'il est difficile de faire une prédiction.

Il faut slalomer entre une position claire (courageuse), simple (donc utile), modeste (l'avenir n'est pas écrit, nous ne sommes pas des sorciers) et valorisante pour les démographes (nous pouvons, nous savons, prendre en compte des effets gravés sur la pyramide des âges).

JJ GRANELLE Face à l'incertitude du futur, je ne suis pas sûr qu'il faille privilégier un scénario central

DGUHC

Voir plus haut : aucun scénario ne paraît avoir de probabilité de réalisation supérieure aux autres et un scénario médian risque d'être pris comme « central » au sens de « le plus probable ». Mieux vaut faire la demi-somme : au moins on sait que c'est idiot et on ne risque pas de la prendre pour un scénario.

Synthèse Insee :

Les réponses à cette question renvoient aux réponses à la question précédente. Les discussions qui ont suivi la consultation écrite ont conduit à penser qu'il convient de traiter avec davantage de précautions l'observation relative à la période 1999-2005 que celle de la période 1990-1999, mais la période 1999-2005 est plus récente. On a finalement décidé de mettre sur le même plan les deux scénarios B et H.

2. Comportements de cohabitation des adultes d'âges intermédiaire (25 à 64 ans)

Q7) ■ *Quels vous semblent être les principaux facteurs susceptibles d'influer sur les comportements de cohabitation des adultes de 25 à 64 ans :*

- *au cours des dix prochaines années ?*
- *à l'horizon de la projection ?*

F. BRUNET

- au cours des dix prochaines années ?

Le revenu des femmes

- à l'horizon de la projection ?

Le nombre de logements supplémentaires

BIPE

CGPC

réponse commune aux questions 7, 8 et 9

je souhaite que l'on puisse avoir des analyses sur ce qui s'est passé dans des pays comme la Suède qui - je cite de mémoire un papier d'Alain Jacquot-, a un pourcentage de famille d'une personne plus forte qu'en France. On pourrait en analyser les déterminants et voir alors si on peut- et dans quelle mesure- les transposer à la situation française.

PSAR - Lille

- au cours des dix prochaines années ?

A ces âges d'activité, on peut envisager que les 10 prochaines années soient marquées par une amélioration de la situation sur le marché du travail, notamment en raison des départs en retraite des générations issues du baby-boom. Dès lors, une hausse des revenus entraînant une baisse de la propension à la cohabitation est à attendre. Par ailleurs, la généralisation de certains facteurs influant sur les comportements de cohabitation (fragilité des unions) contribue également à la poursuite du phénomène de décohabitation à ces âges.

- à l'horizon de la projection ?

A cet horizon, les facteurs liés à l'emploi pourraient avoir un impact moindre, les générations arrivant sur le marché du travail étant à peu près équivalentes à celles qui le quitteront. De plus, les comportements de décohabitation se seront, d'ici là, rapprochés d'une situation plancher et auront une plus faible propension à évoluer. Par suite, on peut envisager que les comportements de cohabitation évolueront peu entre la fin de la prochaine décennie et l'horizon de la projection

DREES

P. LOUCHART

- au cours des dix prochaines années ?

L'hypothèse selon laquelle l'autonomie résidentielle constituerait une sorte de « bien supérieur » laisse à penser que les facteurs d'évolution sont plutôt des facteurs de frein à l'autonomie résidentielle qui seraient à rechercher dans l'évolution du revenu des actifs, dans le niveau de la construction de logements au regard de la demande potentielle, l'évolution des prix de l'immobilier en général, et du différentiel de prix entre les différents segments du parc (loyer ou coût comparé d'un logement dans le parc locatif social, privé ou en accession), notamment pour les plus jeunes (25-34 ans) et les plus modestes.

Le comportement des couples de la génération du baby-boom après le départ de leurs enfants me paraît aussi constituer une source d'incertitude (une hausse des séparations ne pouvant être exclue).

- à l'horizon de la projection ?

L'évolution du contexte économique, des inégalités de revenus disponibles entre ménages et le niveau de la construction de logements au regard de la demande potentielle.

La fréquence et la rapidité des remises en couple sous un même toit après une séparation.

Il conviendrait aussi de s'interroger sur l'impact possible d'un solde migratoire de +100 000 personnes par an pendant 30 ans sur les modes de cohabitation.

J. BOSVIEUX

- au cours des dix prochaines années ?

Evolution du taux de chômage et des revenus

Evolution des prix immobiliers

- à l'horizon de la projection ?

Evolution de la mortalité

Les retraites (âge, niveau des pensions)

.

J. MENTHONNEX

Deux facteurs me semblent utiles à prendre en compte pour la réflexion :

a) l'évolution de l'urbanisation

b) la situation économique

La comparaison de la structure régionale est indispensable pour dire quelque chose d'intelligent au niveau national. Le jour où les écarts régionaux seront très faibles, il sera plus probable que l'évolution dans le temps

soit ralentie. L'écart de comportement des ménages selon la typologie des communes permet d'avoir des repères pour réfléchir à l'avenir.

Dans une situation de richesse, l'offre de logements sera plus abondante ; la décohabitation des jeunes est plus facile, les couples pourraient même garder leurs anciens logements et créer des ménages à deux logements ; les divorces sont plus aisés (dans les deux sens du terme), la communauté étrangère sera aussi plus facilement intégrée dans un pays riche... (sous entendu, il est aussi intéressant d'observer les écarts selon l'origine).

Dans une situation de dégradation de la situation économique, on devrait aussi pouvoir peindre un certain tableau.

JJ GRANELLE

Au cours des dix prochaines années les comportements de cohabitation des adultes de 25 à 64 ans seront marqués encore par une tendance accrue au divorce, d'autant que les taux de divorcialité sont plutôt plus faibles par rapport à de nombreux états européens. A l'horizon de la projection ces phénomènes trouveront une limite

DGUHC

Pour moi (je parle ici en mon nom personnel) la tendance à l'autonomie est un mouvement de fond qui est favorisé par la croissance économique (mais sans retour en arrière sauf en cas de retournement des politiques publiques – qui globalement accompagnent actuellement ce mouvement -).

Plus précisément, le comportement macroscopique de cohabitation des ménages dépendraient :

- de la situation macroéconomique (évolution du revenu des ménages, chômage)

- de la politique des pouvoirs publics (aides au logement, minima sociaux) dont on peut penser qu'elle sera d'autant plus généreuse que la situation économique sera favorable.

Dans cette perspective, l'exemple suédois cité par A Jacquot pourrait servir de référence pour un scénario de croissance économique et d'intervention active des pouvoirs publics (favorable à l'autonomie) ; pour le scénario « famille », il ne doit pas être très différent de l'évolution observée ces dernières années (sauf évolution drastique de l'action des pouvoirs publiques)

Synthèse Insee :

La discussion porte pour l'essentiel sur les déterminants économiques des comportements de cohabitation. S'il existe une abondante littérature théorique sur la question, issue principalement de l'école de l'économie de la famille, on ne dispose pas vraiment d'estimations robustes (de la sensibilité des comportements de cohabitation aux grandeurs économiques), sur lesquelles on pourrait s'appuyer pour une prévision. Quand bien même on disposerait d'estimations robustes, on ne serait pas tiré d'affaire pour autant, car il faudrait au préalable prévoir à l'horizon (éloigné) de la projection l'évolution des exogènes qui ont un impact sur les comportements de cohabitation. Sans nier l'importance des facteurs économiques, on préfère ne pas les prendre en compte dans l'exercice de manière explicite, ce qui revient implicitement à supposer qu'ils pourraient évoluer à l'avenir dans le prolongement des tendances passées. Autrement dit, il s'agit d'une projection et non d'une prévision, et l'exercice est un exercice de long terme qui tend à faire abstraction des fluctuations conjoncturelles. Cette vision des choses s'est avérée assez largement partagée dans les réunions qui ont suivi la consultation écrite ; les participants à ces réunions ont cependant souhaité qu'un effort important de pédagogie soit réalisé dans les publications relatives à la projection, de façon à ce qu'en soient soulignés le sens, la portée, et les limites.

Q8) ■ Au cours des dix prochaines années, à chaque âge entre 25 et 64 ans, pensez-vous que la proportion de personnes seules devrait s'accroître :

- davantage qu'au cours des dix dernières années ?
- à peu près au même rythme qu'au cours des dix dernières années ?

- à un rythme amorti par rapport à celui des dix dernières années ?

F. BRUNET

Davantage jusqu'à 50 ans : décohabitation encore grandissante
Moindre à partir de 50 ans : réduction espérance vie femme / homme

BIPE Question à mon sens plus délicate : le caractère peut être de plus en plus chaotique des trajectoires professionnelles et personnelles et donc l'instabilité plus forte de la taille du ménage au cours du temps. Faudrait-il donner aux ménages une taille « fractale » ?

CGPC

PSAR - Lille à peu près au même rythme qu'au cours des dix dernières années

DREES Le fait le plus marquant est l'augmentation des ruptures de couples qui a été observée sur la période récente. Selon l'Ined, parmi les premières unions débutées vers 1980 (sous forme de mariages ou d'unions libres), 8 % étaient rompues dans les cinq ans et 17 % dans les dix ans. Pour les premières unions débutées vers 1990, ces proportions étaient de 15 % et 28 %.

Chez les quarantagénaires, le taux de divorce a considérablement augmenté, or les chances de fonder un nouveau couple sont d'autant plus faibles que la rupture a lieu à un âge tardif.

P. LOUCHART Les trois hypothèses me paraissent également possibles (eu égard à l'incertitude entourant l'évolution du contexte économique) et pouvoir servir de base à la construction de trois scénarios contrastés.

J. BOSVIEUX à un rythme amorti par rapport à celui des dix dernières années

J. MENTHONNEX Pour ce point, j'aurai tendance à me poser les questions suivantes : la proportion de personnes seules peut elle encore augmenter à Paris ? Que risque-t-il de se passer dans les banlieues pauvres ? dans les autres villes ? dans les régions rurales ? Je dois avouer que pour ma part j'ai trop minimisé l'évolution des personnes seules en Suisse

JJ GRANELLE Je pense que cette proportion devrait encore s'accroître davantage compte tenu des tendances manquées à l'individualisme et au fractionnement de la société

DGUHC

Synthèse Insee :

La balance penche plutôt en faveur d'une poursuite à un rythme soutenu des évolutions constatées au cours des décennies passées. Du reste, si l'on interprète l'effritement des modes traditionnels de cohabitation observé au cours des trente dernières années comme résultant de la moindre complémentarité (ou plus grande substituabilité) entre hommes et femmes dont la tertiarisation de l'emploi aurait favorisé l'expression (cf. Il supra.), et d'une préférence pour l'intimité ("taste for privacy") que la hausse des niveaux de vie autoriserait à se manifester, on ne voit pas très bien comment l'on pourrait assister à un ralentissement, sous l'hypothèse (implicite) d'une évolution tendancielle des niveaux de vie.

Q9) ■ *Quel profil par âge imaginez-vous à l'horizon de la projection pour la proportion de personnes seules, et pour la proportion d'adultes à la tête d'une famille mono-parentale ?*

F. BRUNET Je ne sais pas. Sans doute des choses comme Q8

BIPE

CGPC

PSAR - Lille A ces âges, et comparativement au profil de l'horizon 2030 issu des précédentes projections, on peut penser que le nouveau profil, si l'horizon 2030 est maintenu, sera un profil « translaté vers le haut »

DREES La proportion de femmes qui connaissent leur premier épisode de monoparentalité à chaque âge permet d'observer une modification du profil temporel de la monoparentalité. Jusqu'aux générations les plus récentes, la courbe des premiers épisodes monoparentaux commence à augmenter d'abord avant 25 ans, ce qui correspond à la période de mise en couple et de premières naissances. Il s'agit la plupart du temps de femmes qui ont des enfants sans avoir vécu en couple. Puis la proportion remonte une fois que la plupart des familles composées d'un couple avec des enfants sont constituées : il s'agit alors plutôt de familles monoparentales issues de décès ou de rupture au sein de ces couples. Cette seconde remontée s'amorce de plus en plus tôt, d'abord parce qu'il s'agit de plus en plus souvent de ruptures et de moins en moins souvent de décès, ensuite parce que les séparations sont plus précoces. Pour les dernières générations, ce calendrier est différent. Les épisodes très précoces deviennent progressivement moins fréquents (modifications de comportements, meilleur contrôle des naissances). C'est sur les trentenaires que porte finalement l'essentiel de l'augmentation, à la fois du fait du recul de l'âge au premier enfant et de l'avancée des premières séparations (Drees, Etudes et Résultats n°218, février 2003).

P. LOUCHART La difficulté tient au fait qu'un lien évident existe entre ces différentes grandeurs. Le plus simple serait de partir de situations existantes et de les prendre comme référence comme cela est d'ailleurs envisagé. La question devient alors celle de l'évolution envisageable au-delà. Dans le scénario individualiste envisagé, la taille moyenne des ménages atteindrait de 2,10 en France dès 2015 : comment la proportion de personnes seules évoluera-t-elle au-delà ?

La solution consiste-t-elle à se caler sur les travaux de simulations du Danemark ?

Faut-il envisager que les scénarios ne se distinguent que par la vitesse à laquelle ils se mettent en place, tous convergeant en fin de période vers des profils identiques ?

Je n'ai pas de réponse a priori.

J. BOSVIEUX Pas d'opinion

J. MENTHONNEX Sur les familles monoparentales, les facteurs institutionnels (fiscaux) jouent un rôle

JJ GRANELLE Je ne peux malheureusement répondre à la question, cela dit, les profils du document du 19 avril p. 3/12 (graphique 2 et3) sont très largement admissibles

DGUHC

Synthèse de l'Insee :

Grosso modo, entre 25 et 64 ans, on a finalement choisi de translater vers le haut le profil par âges de la proportion de personnes seules. Une augmentation un peu plus importante a toutefois été retenue entre 55 et 64 ans : les générations qui se situent à présent dans cette tranche d'âge ont été moins enclines à vivre seules étant jeunes que les générations qui vont leur succéder dans cette tranche d'âge.

Q10) ■ Pensez-vous qu'il faille impérativement différencier les hypothèses de fécondité selon les scénarios retenus (i.e. par ex. associer au scénario de relativement faible évolution des comportements de cohabitation une hypothèse de fécondité élevée), ou bien retenir la même hypothèse de fécondité peut il se justifier ?

F. BRUNET

Pour répondre il faut voir si l'influence de la fécondité est du deuxième ordre par rapport aux autres facteurs (de comportement).

BIPE Je pense que oui afin d'éviter une inflation de scénarios dont on ne saura plus que faire.

CGPC

Il me semble que l'évolution des mœurs tend à dissocier de plus en plus la fécondité et la vie familiale. Les hypothèses de fécondité doivent être autonomes, ce qui devrait déboucher sur 2 scénarios type « autonomie » et « vie familiale », mais avec chacun deux variantes sur la fécondité. Est-il possible de faire 2 scénarios avec des variantes, ou faut-il passer à 4 scénarios ? Seuls des premiers calculs de sensibilité – en précisant les horizons-permettront de répondre à cette question.

PSAR - Lille Cette différenciation, si elle peut s'envisager, ne revêt pas de caractère impératif. Lier ces scénarii à des hypothèses de fécondité pourrait complexifier l'interprétation des résultats avec un distinguo plus difficile à établir entre effets « purement démographiques » et effets « comportementaux »

DREES Les deux approches se justifient, mais retenir la même hypothèse de fécondité permet une lecture plus simple des différents scénarios

P. LOUCHART

La plus grande fréquence des épisodes de vie solitaire chez les femmes pourrait inciter à associer un scénario « individualiste » à une fécondité plus faible.

Plusieurs éléments me semblent inciter à la prudence :

- Il n'y a pas, en France, de refus de l'enfant et la taille idéale de la famille tourne toujours autour de deux enfants, un projet qui reste compatible avec des proportions de personnes seules en hausse forte chez les 25-29 ans et après 40-45 ans ;

- L'exercice de projection utilise la fécondité du moment (qui implique environ 35 générations chaque année) et non de la fécondité à l'issue de la vie féconde de chaque femme. Or les décalages entre ces deux indicateurs peuvent être sensibles, pour des raisons qui ne sont pas forcément directement reliées aux hypothèses faites en matière de cohabitation. Si l'idée est de faire en sorte que les simulations encadrent a priori l'ensemble des possibles (hors crise) au moins à court-terme (5 ans), mieux vaudrait ne pas associer un comportement de cohabitation à une seule hypothèse de fécondité ;

- Note-t-on, en coupe transversale, un lien entre la fécondité et la propension de personnes seules ? Ceci ne me paraît pas évident. La fécondité francilienne du moment est une des plus élevées d'Europe, elle est supérieure à la moyenne française alors que la proportion de femmes y vivant seule entre 25 et 49 ans y atteignait 14,0% en 1999 contre 9,8% en France (à ces âges, l'Île-de-France, où vit 18,7% de la population française, regroupe 29,7% des femmes vivant seules en France) ;

- De façon plus anecdotique peut-être, il faut aussi noter que vivre seul n'est pas forcément le signe d'une absence de vie familiale, les séparations, plus ou moins temporaires, pour motifs professionnels étant de plus en plus fréquentes ;

- Enfin, est-ce aux âges de plus forte fécondité que l'évolution de la propension à vivre seule a été la plus marquée ? Est-ce à ces âges que les incertitudes à venir sur la propension des femmes à vivre seule est la plus forte ? L'incertitude la plus forte n'est-elle pas plutôt avant 30 ans et après 45 ans ?

Au-delà de ces remarques, peut-on néanmoins imaginer de recourir à des micro-simulations pour tester l'impact potentiel sur la descendance finale de différentes propensions à vivre effectivement seule à chaque âge chez les femmes entre 25 et 50 ans ?

Si l'impact est net, mieux vaudrait associer chaque scénario de cohabitation à une seule hypothèse de fécondité dans des scénarios dits de référence, quitte à proposer le croisement avec des hypothèses alternatives de fécondité, notamment pour encadrer les évolutions de court et moyen terme.

Dernière remarque : les simulations faites en Île-de-France montrent qu'entre un scénario où la fécondité atteint 1,7 enfant par femme et un scénario où il passe à 2,1 enfants par femme, la taille moyenne des ménages varie de 0,11 point à l'horizon 2030 : 2,11 personnes par ménage contre 2,22 (toutes choses égales par ailleurs : mortalité tendancielle, migrations internes conformes à la période 1990-1999, solde extérieur de +100 000 par an en France dont 37% en Île-de-France et évolution tendancielle des modes de cohabitation calée sur celle retenue par l'Insee en 2002). Un impact, somme toute, modeste me semble-t-il et qui plaiderait plutôt pour le croisement des scénarios de cohabitation avec ceux de fécondité.

J. BOSVIEUX Pas d'opinion

J. MENTHONNEX Compte tenu de la particularité française (1,9 enf/femme), il me semble intéressant d'imaginer les conséquences de l'hypothèse ICF=1,4 qui est proche du niveau observé dans les autres pays de l'Europe occidentale.

JJ GRANELLE Il est difficile de trancher entre les deux branches de l'alternative qui est présentée ci-dessus.

DGUHC

Il n'y a a priori aucune raison de ne pas considérer les deux phénomènes comme indépendants (donc 4 scénarios, ce qui me paraît lisible à condition que les scénarios soient correctement présentés) Le seul facteur qui pourrait y faire obstacle serait un retrait de l'action publique (recentrage sur les pathologies lourdes devant une explosion du coût des soins par exemple).

Synthèse Insee :

L'idée de différencier les scénarios de fécondité selon les scénarios retenus en matière de modes de cohabitation ne suscite pas l'enthousiasme, pour des raisons tant de fond (les interactions ne constituent-elles pas un phénomène du second ordre ?) que de lisibilité des résultats. En conséquence, on retient les mêmes hypothèses de fécondité pour chacun des deux scénarios. Des variantes démographiques (fécondité, mortalité, et migrations) sont toutefois réalisées en écart par rapport à chacun de ces deux scénarios.

Q11) ■ *Autres remarques*

F. BRUNET

BIPE

CGPC

PSAR - Lille

DREES

P. LOUCHART Cette question renvoie aussi à l'usage des projections ainsi réalisées que la multiplication des scénarios permettrait peut-être de faire évoluer moins vers une prévision (impossible) de l'avenir que comme une réponse à des questions simples : que se passerait-il si ...?

Seule précaution : s'assurer que le croisement de certaines hypothèses entre elles n'est pas totalement incompatible

J. BOSVIEUX

J. MENTHONNEX La question de l'impact des migrations en tant que facteur catalyseur d'un changement culturel peut aussi être évoqué (mais il y a autant de « modèles » que de communautés).

JJ GRANELLE

DGUHC

Synthèse Insee :

La remarque de J. Menthonnex, ainsi que la réponse de P. Louchart à une question précédente (voir aussi la réponse de JJ. Granelle à la question 13), posent la question d'une interaction éventuelle entre migrations et comportements de cohabitation. Rien ne garantit en effet que les immigrants adoptent dès leur arrivée en France les mêmes comportements de cohabitation (en moyenne) que les autochtones. Il conviendrait en outre de distinguer selon la nature du mouvement migratoire (pour schématiser : immigration de main d'œuvre ou immigration de regroupement familial) ainsi que selon la provenance géographique des personnes. On peut penser aussi que l'impact sur le nombre de ménages d'un accroissement du solde migratoire risque d'être très différent selon que cet accroissement du solde est obtenu par une augmentation des entrées ou par une diminution des sorties. Comme il n'est pas possible de multiplier à l'infini le nombre de scénarios, on choisit par simplification de ne pas différencier les scénarios de comportements de cohabitation selon l'hypothèse migratoire (ce qui revient à supposer que les immigrants, ou le surcroît d'immigrants, adoptent dès leur arrivée le comportement des autochtones), en accompagnant les résultats des précautions oratoires d'usage.

3. Comportements de cohabitation des jeunes adultes

Sous réserve de confirmation quand seront disponibles les résultats de l'analyse « ménages-familles » du nouveau recensement, il semble que l'âge au départ du foyer parental n'évolue guère depuis vingt ans, mais les jeunes qui décohabitent vivent de plus en plus fréquemment seuls (au moins de manière transitoire) et de moins en moins en couple.

Q12) ■Pensez-vous qu'il faille retenir l'hypothèse :

- d'une relative stabilité de l'âge auquel intervient la décohabitation des jeunes ?
- d'une élévation de cet âge ?
- ou au contraire d'une reprise de la baisse qui avait été constatée durant les années soixante et soixante-dix ?

F. BRUNET

BIPE On ne peut répondre à cette question en l'absence d'un scénario macroéconomique. Si une croissance forte permet une offre abordable de logement, on peut imaginer une décohabitation plus précoce

CGPC cela dépend beaucoup, également, de l'âge du premier emploi. Mais j'attends beaucoup des analyses faites sur la dernière période. Il faut prendre en compte, à ce titre, les observations de la Fondation Abbé Pierre sur les tensions en matière d'hébergement. Il est possible qu'il s'agisse plus d'une variable ex post- dépendant de l'état du marché du logement, que d'une variable ex ante, comme par exemple le taux de natalité

PSAR - Lille

d'une relative stabilité de l'âge auquel intervient la décohabitation des jeunes

DREES

Une reprise de la baisse paraît peu probable. En l'absence de facteurs nouveaux susceptibles de provoquer une élévation de cet âge par rapport aux vingt dernières années (remise en cause des allocations logement pour les étudiants, ou mise sous conditions de ressources des parents), l'hypothèse de stabilité peut être retenue.

P. LOUCHARTE La stabilité renvoie plutôt au tendanciel récent.

L'élévation correspondrait à un contexte économique qui se détériorerait et/ou à des études plus longues sans réel développement du logement étudiant et/ou encore à la raréfaction de l'offre locative de petits logements. Elle suppose aussi me semble-t-il des relations parents-enfants meilleures en moyenne, des conditions de logements des jeunes chez leurs parents de plus en plus confortables (une chambre individuelle a minima). La baisse de l'âge auquel intervient la décohabitation correspondrait plutôt au négatif de la situation précédente.

J. BOSVIEUX d'une relative stabilité de l'âge auquel intervient la décohabitation des jeunes

J. MENTHONNEX Une comparaison internationale pourrait être utile. Nous sommes dans une société qui demande des études de plus et plus longue...et encore cela ne suffit pas, il faut des stages non rémunérés....

JJ GRANELLE Dans un environnement économique qui n'est plus celui des années soixante, on peut sans doute opter pour une relation stabilité de l'âge auquel intervient la décohabitation des jeunes.

DGUHC

Cela dépendra essentiellement de la situation économique (taux d'activité et de chômage des jeunes) mais si le système actuel d'aide au logement (ALS étudiant) est maintenu il n'y a pas de raison que cet âge remonte.

Synthèse Insee :

Les changements de nomenclature intervenus avec le nouveau recensement rendent la comparaison des chiffres 2005 et 1999 délicate (cf. I supra.). Les chiffres des trois recensements précédents font plutôt apparaître une stabilité. C'est en conséquence l'hypothèse d'une stabilité qui est retenue, dans le scénario B comme dans le scénario H. Une variante de décohabitation juvénile plus tardive (d'un

an) est toutefois étudiée. Une variante de décohabitation plus précoce donnerait des résultats symétriques.

Q13) ■ *Autres remarques*

F. BRUNET

BIPE Le succès actuel de la colocation chez les jeunes et son développement éventuel (qui suppose bien sur une réelle offre locative et une acceptation des bailleurs comme des agences immobilières de ce type de bail) peut changer la notion même de ménage. De même, les expériences espagnoles (encore peu développées en France) de cohabitation entre une personne âgée seule et un étudiant pourraient prendre de l'ampleur avec le vieillissement de la population. Là encore, la notion classique du ménage (vivant sous un même toit) risque de poser problème.

CGPC néant

PSAR - Lille

DREES

P. LOUCHART Peut-on mesurer précisément l'impact du nouveau recensement sur le lieu de résidence retenu pour les étudiants et donc in fine sur leur mode de cohabitation ?

J. BOSVIEUX

J. MENTHONNEX

JJ GRANELLE Qu'en est-il de la prise en compte de l'immigration ? Sur la base d'une immigration de 150 000 personnes par an, le phénomène n'est pas marginal au regard de la taille des ménages, les ménages de population immigrée étant plutôt de petite taille.

DGUHC

Synthèse Insee :

Les réponses du Bipe et de P. Louchart renvoient à la question de la comparabilité des données 1999 et 2005 (cf. I supra.). Entre le RP99 et l'EAR 2005, la proportion de jeunes hors famille dans un ménage d'au moins deux personnes s'est accrue, sans qu'il soit possible pour l'heure de distinguer dans cet accroissement d'une part ce qui résulte des changements de méthode et de conventions, et d'autre part ce qui traduirait une réelle évolution des comportements (développement de la colocation ?). La projection (qu'il s'agisse du scénario B ou du scénario H) table sur une poursuite de la progression de la proportion de jeunes hors famille dans un ménage d'au moins deux personnes, mais à un rythme moindre que celui qui résulterait de la comparaison de l'EAR 2005 et du RP99.

4. Comportements de cohabitation des personnes âgées

La baisse de la mortalité inscrite dans le scénario tendanciel de population devrait se traduire par des veuvages plus tardifs et donc jouer dans le sens d'un accroissement de la proportion de personnes en couple, aux âges élevés. En sens inverse, les générations nombreuses du baby-boom, qui sont les premières à avoir expérimenté le divorce « de masse » à partir des années soixante-dix, pourraient bien avoir aux âges élevés des comportements de cohabitation sensiblement plus individualistes que leurs devancières (effet de génération).

Q14) ■ *Lequel de ces deux mécanismes vous semble-t-il devoir prépondérer :*

- *au cours des dix prochaines années ?*
- *à l'horizon de la projection ?*

F. BRUNET Cela dépend de l'âge (cf. réponse à Q8)

Cependant c'est les moindres veuvages qui devrait être prépondérant car il y a possibilité de remise en couple pour les divorcés (et les veufs/veuves).

BIPE Le remariage ou la remise en couple à des âges plus tardifs pourraient aller dans le sens de la première hypothèse

CGPC A mon sens, la divorcialité à l'âge de la retraite restera l'apanage de ménages aisées. Ce sont le coût de l'autonomie qui risquent d'imposer leur loi à des ménages qui ne possèdent que de petites retraites. Et comme les prévisions en matière de montant des retraites sont plutôt pessimistes, je pencherai plutôt pour le maintien en couple, de façon macro-économique, pour la majorité des ménages.

PSAR - Lille La baisse de la mortalité et la réduction de l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes devraient l'emporter sur la divorcialité plus importante des générations du baby-boom, que ce soit au cours des dix prochaines années ou à l'horizon de la projection.

Le rattrapage de l'espérance de vie masculine aura un impact direct sur les situations de veuvage, alors que l'impact de la divorcialité peut être compensé par des remariages ou nouvelles unions ultérieures.

DREES Le second effet paraît devoir être prépondérant au cours des dix prochaines années. On peut en outre penser que les préférences de ces générations les conduiront à privilégier la vie en solidaire plutôt que la cohabitation avec des proches, même si aux âges avancés le maintien à domicile nécessite le soutien d'aidants.

P. LOUCHART Peut-on ici aussi recourir à des micro-simulations pour tenter de répondre à cette question ?

J. BOSVIEUX Pas d'opinion

J. MENTHONNEX Je connais mieux la situation suisse : ce que je sais est que la personne âgée de demain sera mieux formée, et plus aisée que celle d'aujourd'hui. Ne nous dirigeons nous pas vers une vieillesse à deux vitesses ? : les marginaux et les sans-travaux (+ certains petits indépendants) d'aujourd'hui auront de grandes difficultés alors que d'autres seront dans une bonne situation

JJ GRANELLE Au cours des dix prochaines années le veuvage plus tardif devrait jouer dans le sens d'un accroissement de la proportion de personnes en couple. A l'horizon de la Projection ce serait plutôt l'inverse.

DGUHC Là encore, la réponse dépendra de la situation économique des ménages de cet âge, sachant que pour un ménage âgé les économies d'échelle liées à la vie en couple sont plus importantes que pour un ménage plus jeune et que d'autre part ces ménages bénéficient dans une moindre mesure d'« aides à l'autonomie ».

Dans une hypothèse de quasi-maintien du taux de remplacement des retraites, un « effet génération » lié au fait que des générations de plus en plus nombreuses de bi-actifs vont prendre leur retraite devrait apparaître. Là aussi, une référence au cas suédois ou américain (où le baby boom est d'ailleurs plus précoce) serait éclairante.

Un scénario moins favorable au revenu des retraités se traduirait par une évolution beaucoup plus lente du taux de divorcialité.

Synthèse Insee :

Les discussions ultérieures, ainsi que la réalisation-même de la projection, ont fait apparaître que l'impact des gains d'espérance de vie sur la proportion de personnes en couple devrait se manifester pour l'essentiel aux âges les plus élevés (au dessus de 80 ans). Entre 60 et 70 ans, à l'inverse, c'est l'effet de génération qui devrait clairement dominer.

Q15) ■ *Les progrès en matière d'espérance de vie inscrits dans le scénarios de mortalité devraient correspondre à un état de santé toujours meilleur des personnes âgées, à âge donné. Dans ces conditions, nous pensons que l'âge à l'entrée en institution aurait plutôt tendance à s'élever. Partagez-vous cette analyse ?*

F. BRUNET Oui.

Et va se développer des aides à domicile

BIPE Pas forcément si les progrès de la médecine retardent effectivement l'âge du décès mais pas celui de la dépendance (cas des maladies dégénératives par exemple).

CGPC Lorsque j'avais fait, il y a quelques années, un rapport sur l'habitat des personnes âgées, des spécialistes m'avaient dit qu'ils avaient l'impression que la durée moyenne en institution restait la même depuis 30 ans, et que donc l'âge d'entrée en institution évoluait de façon parallèle à celui de l'espérance de vie. Je pense donc que, à moins que les Affaires sociales n'invalident cette observation qui date un peu, il faut conserver cette hypothèse. Mais il faut, de ce point de vue, penser à l'augmentation des « personnes désorientées »...

PSAR - Lille L'espérance de vie sans dépendance progresse et les hypothèses pour l'avenir tablent sur une poursuite de ce phénomène. Par suite, l'âge à l'entrée en institution devrait continuer à s'élever, d'autant que les dispositifs d'aide à domicile ont tendance à se généraliser

DREES La Drees effectue tous les quatre ans une enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées. L'exploitation de l'enquête 2003 fait apparaître que les résidents sont de plus en plus âgés, du fait du recul de l'âge d'entrée en institution : les résidents entrés en EHPA en 2003 ont en moyenne 1 an et 2 mois de plus que les entrants en 1994. Ce recul peut s'expliquer d'une part par l'augmentation de l'espérance de vie sans incapacité, d'autre part par le développement des services à domicile, qui permettent aux personnes âgées de rester plus longtemps en logement individuel (Drees, Etudes et Résultats n°485, avril 2006).

L'hypothèse d'une hausse de l'âge à l'entrée en institution paraît donc tout à fait pertinente.

P. LOUCHART Oui, même si l'état de santé se détériorait, eu égard à la volonté forte des personnes concernées de vivre le plus longtemps possibles chez elles et au souci parallèle des pouvoirs publics de tout faire pour faciliter le maintien à domicile

J. BOSVIEUX Oui

J. MENTHONNEX Oui certainement. Sur ce point je suis le spécialiste en Suisse. J'ai établi des tables de mortalité longitudinales pour la Suisse et je calcule un compromis entre des calculs établis avec des taux d'hébergement par âge et d'autres établis au moyen de taux d'hébergement selon la durée qui reste à vivre. Mais cela mériterait plus que deux phrases...

JJ GRANELLE Oui, l'entrée en institution devrait s'opérer à des âges plus élevés.

DGUHC

Il paraît raisonnable, comme le propose O Piron, de partir d'une stabilité de la durée moyenne de vie en institution (tout en sachant que plus encore que pour le logement la situation est liée à l'offre – le taux d'occupation des structures d'hébergement est de 100 % et de la politique des pouvoirs publics (APL « foyers »).

Par ailleurs il est nécessaire de tenir compte du fait que l'âge d'entrée en institution dépend fortement du fait que la personne vit ou non en couple.

Pour info, la PUCA lance une consultation sur l'impact du vieillissement mais les résultats ne seront disponibles que fin 2007.

Synthèse Insee :

L'idée que l'âge moyen à l'entrée en institution semble appelé à s'élever à un rythme au moins aussi important que l'espérance de vie semble assez largement partagée.

Q16) ■ *Autres remarques :*

F. BRUNET

BIPE

CGPC Pour moi, le principal problème est celui du montant des retraites. Le secours catholique a remarqué qu'il y avait de plus en plus de retraités aux soupes populaires, sans doute un premier effet de réformes des retraites entamées en 1993. Si la situation financière des retraités se dégrade, il y aura peut-être un retour dans les domiciles des enfants..., à moins qu'on ne rentre plus vite en institution, même non médicalisée, car là on pense pouvoir y être nourri.....

Mais ce n'est bien sûr qu'une hypothèse à creuser.

PSAR - Lille

DREES

P. LOUCHART

J. BOSVIEUX

J. MENTHONNEX Les taux d'hébergement en institution sont fortement dépendants

a) du niveau socio-professionnel des personnes

b) de l'organisation des soins à domicile (il existe un projet pilote à Paris, sauf erreur)

Ces deux facteurs sont très importants. Les écarts régionaux sont de nouveau des repères indispensables

JJ GRANELLE

DGUHC

Synthèse Insee :

Dans une projection, les revenus, ainsi que l'offre en matière d'hébergement en institution, sont supposées évoluer tendanciellement. C'est une limite de l'exercice.

5. Autres scénarios (analytiques) relatifs aux comportements de cohabitation

Lors du dernier exercice de projection, deux scénarios complémentaires avaient été étudiés : celui d'une stabilité des comportements de cohabitation, à sexe et âge donnés (il s'agissait de mesurer l'impact sur le nombre de ménages de l'évolution des comportements de cohabitation - par différence avec le scénario central), et un scénario de retour à l'horizon de la projection aux comportements de cohabitation de 1982, à sexe et âge donnés (pour montrer le caractère inéluctable de la baisse du nombre de personnes par ménage, car même dans ce scénario peu vraisemblable et extrême, il continuait de baisser).

Q17) ■ D'autres scénarios analytiques vous semblent-ils envisageables ?

F. BRUNET Je ne sais pas

BIPE

CGPC Sans opinion

PSAR - Lille

DREES Ces deux scénarios semblent suffisants

P. LOUCHART Non

J. BOSVIEUX

J. MENTHONNEX

JJ GRANELLE

DGUHC Prolongement sans inflexion de l'évolution des comportements de décohabitation ?

Synthèse Insee :

Les projections antérieures tablaient sur un ralentissement progressif des évolutions en matière de modes de cohabitation. Comme on peine à percevoir les signes d'un tel ralentissement, la présente projection table plutôt sur l'hypothèse d'une poursuite des tendances à un rythme soutenu sur l'ensemble de la période de projection, sans véritable ralentissement.

Q18) ■ *Autres remarques :*

F. BRUNET
BIPE
CGPC
PSAR - Lille
DREES
P. LOUCHART
J. BOSVIEUX
J. MENTHONNEX Je pense que si les prévisions de ménages sont effectuées selon une typologie adaptée, elles sont un instrument à privilégier pour établir des projections de population active. Les taux par âge ont l'inconvénient d'inclure un effet « ménage » : le taux d'activité des femmes n'a augmenté en Suisse que parce que la proportion de femmes sans enfants a augmenté ; à situation identique, les taux d'activité n'ont pas augmenté. Outre l'effet enfant, et l'âge du plus jeune, en début et fin de vie active, on peut imaginer que la problématique de la décohabitation ou de l'âge (et l'existence) d'un conjoint joue un rôle : autrement dit le ménage, cellule économique, lieu de solidarité, est un élément essentiel pour comprendre les taux d'activité.
JJ GRANELLE
DGUHC

Synthèse Insee :

J. Menthonnex pose une question intéressante, qui méritera des investigations complémentaires (qu'il n'a pas été possible de réaliser dans les délais impartis pour la réalisation du présent exercice de projection).

IV - Hypothèses pour le calcul éventuel de la demande potentielle de logements

Q19) ■ *Merci de nous indiquer les scénarios qui vous sembleraient mériter d'être étudiés, à l'horizon 2015, en matière :*

- *d'évolution de la proportion de résidences secondaires et de logements vacants ;*
- *de renouvellement du parc.*

F. BRUNET Un scénario avec aucun logement vacant supplémentaire

BIPE Pour les résidences secondaires, une incertitude tient à la demande étrangère qui pourrait s'accroître en raison des départs à la retraite de nombreux Européens du nord entre 2005 et 2020. Le scénario sur les logements

vacants est indissociable de celui des résidences secondaires dans les zones rurales : le transfert entre les deux est possible à moins d'une hausse relative dissuasive des travaux de rénovation.

S'agissant du renouvellement du parc, il faut sans doute abandonner la règle tacite du 1 pour 1. Dans bien des cas, la démolition d'un logement qui était surpeuplé exigerait la reconstruction de 1,5 logement.

Dans l'hypothèse d'une hausse forte des prix du pétrole, l'obsolescence technique de certains logements accentuera le besoin de renouvellement

CGPC Vous avez raison de poser la question, mais je n'arrive pas à formuler d'hypothèses claires susceptibles de déboucher sur des modes de calcul sérieux. Mes seules interrogations seraient sur

- le concept de résidences occasionnelles : mesure de ce phénomène, et de sa dynamique

- obsolescence progressive, et non rattrapable, du parc construit rapidement entre 1947 et 1958 – avec par exemple des pièces de 7m2

PSAR - Lille Peu d'évolutions semblent devoir être attendues dans ces domaines d'ici 2015.

La proportion de logements vacants a fortement baissé ces dernières années, en raison de tensions sur le marché du logement qui devraient perdurer dans les années à venir

En ce qui concerne les résidences secondaires et le renouvellement du parc, peu d'évolutions ont été enregistrées au cours des dernières années et on peut imaginer que cette stabilité se poursuivra au cours de la décennie à venir

DREES

P. LOUCHART Suggestion : Différencier l'évolution du parc vacant du parc de résidences secondaires.

Question : Comme l'évolution du parc vacant dépendra en partie du niveau de la construction, ne pourrait-on imaginer de bâtir plusieurs scénarios de construction pour voir jusqu'à quel point la baisse du parc vacant pourrait servir de variable d'ajustement dans l'hypothèse où la construction neuve resterait inférieure à la demande potentielle (augmentée du renouvellement) ?

Le renouvellement du parc de logements est par nature difficile à mesurer dans le passé, puisqu'il s'agit d'un solde entre deux stocks de logements mesurés à deux dates et compte tenu des constructions de logements intervenues, comme le solde migratoire à l'échelon national est un solde entre deux stocks de population après prise en compte des naissances et des décès.

Rappelons que le renouvellement du parc de logements traduit l'évolution du parc existant hors construction par le jeu des démolitions, fusions/scissions de logements et changements d'usage (transformation de logements en bureaux, commerces, locaux professionnels ou l'inverse).

Ce renouvellement semble en baisse régulière, du moins en Île-de-France et renvoie potentiellement à deux phénomènes :

- La baisse de la construction en zone urbaine qui limite les opérations de démolitions préalables
- La diminution du parc ancien de petite taille qui tarit progressivement la source principale du renouvellement par fusion avec d'autres logements ou démolitions (suivies d'une reconstruction).

La baisse de la construction dans les zones urbaines denses renverrait en partie à une diminution de ce stock de logements anciens et petits.

L'application de taux de renouvellement par taille et âge du logement permettrait aisément de simuler ce phénomène. Il conduit effectivement à une baisse du renouvellement.

Reste que l'évolution du parc depuis 1999 soulève quelques difficultés d'analyse eu égard à la différence de mesure des deux stocks comme en témoigne l'ajustement introduit par l'Insee. Ceci complique la mesure de ce phénomène dans un passé récent pourtant important à comprendre en raison des tensions croissantes apparues sur le marché du logement, en particulier en Île-de-France.

Quant aux estimations produites pour la France métropolitaine (de l'ordre de -22 000 par an depuis 1999), elles semblent bien faibles : elles traduisent soit une réalité qui pourrait ne pas durer très longtemps (comme les transformations de corps de ferme ou de bâtiments agricoles en plusieurs logements), soit une difficulté réelle de l'appareil statistique à suivre ces mouvements, du moins dans cette phase de transition entre deux méthodes de recensement.

Les conséquences sur la demande potentielle de logements sont suffisamment importantes pour peut-être tenter d'améliorer notre connaissance de ces mouvements au-delà de l'exercice en cours et s'en donner les moyens. Nos propres estimations pour l'Île-de-France seule tournent aujourd'hui autour de -10 000 à -15 000 par an.

J. BOSVIEUX

- d'évolution de la proportion de résidences secondaires et de logements vacants ;

RS : maintien du taux actuel et légère augmentation

LV : maintien du taux actuel et augmentation de 2 % d'ici à 2020

- de renouvellement du parc.

J. MENTHONNEX Au départ, je voulais décrire l'évolution de la demande de logements principaux. C'est à cause de cela que j'avais imaginé une typologie des ménages opérationnelle pour répondre à cette problématique (je me suis laissée influencer par une analyse américaine qui avait établi une analyse statistique sur la base d'une enquête logement-ménage). Dans un deuxième temps, j'ai mis sur pied mon modèle pour rendre opérationnel mon découpage en catégories de ménages. Il est clair que les ménages par taille est un très mauvais choix : une personne seule âgée ou un étudiant jeune ne vont pas occuper un logement équivalent ; il faut situer le ménage dans son histoire.

En Suisse, l'observation en 1970, 1980, 1990 et 2000 montre que pour un ménage d'une catégorie donnée, le nombre de pièces par personne est de plus en plus élevé. Ce phénomène est clairement visible dans tous les cantons. Il est non seulement lié au niveau de vie en général, mais est induit par le fait que les logements neufs (disponibles sur le marché) sont plus chers que les vieux ; les ménages de personnes âgées ne vont donc pas déménager dans un plus petits logements ...plus cher.

demande de logements principaux = problème fortement induit par la démographie, alors que la demande des autres logements n'a pas grand-chose à voir avec la démographie. Par exemple, pour l'anecdote, à Genève, il existe très probablement des logements vides (non vacants) achetés par des étrangers riches à des fins spéculatives.

Résidences secondaires dans l'arrière pays et logements vacants sensibles à la vitesse de l'urbanisation

Les résidences secondaires des lieux touristiques suivent une autre logique. A noter aussi le problème politique de l'accession à la propriété des résidences secondaires par des étrangers.

renouvellement du parc lié à sa qualité de construction, elle-même dépendante des années de construction

Cette dernière question me permet de donner un point de vue personnel :

Plus on travaille à un niveau spatial fin, plus les prévisions démographiques peuvent être encrées dans une réalité concrète pour le choix des hypothèses, et être utile à la planification (une école, un hôpital se planifient à un niveau local).

Par contre, un travail au niveau national devrait permettre (ou être un bon prétexte) pour réfléchir à la société de demain ; la démographie structurant le débat. Le fait de partager la France en quelques régions non pas au sens géographique, mais au sens d'une typologie parlante (grands centres, ville, banlieue, petit centre local, arrière-pays...) pourrait être intéressant tant au niveau du descriptif des scénarios que de la qualité et de l'intérêt des résultats.

JJ GRANELLE La proportion de résidences secondaires qui semble stable au cours des dernières années pourrait certes fléchir par suite de l'intensité des échanges avec de nouveaux pays touristiques.

En revanche les achats par des étrangers sont en hausse. Cela devrait au total augmenter la part des résidences secondaires.

En matière de renouvellement du parc, la désaffectation a certes été revue à la baisse. Mais en fait la désaffectation a surtout concerné des immeubles qui ont été le lieu de l'extension des villes. Il demeure encore un parc vétuste en proportion notable, ce qui fait que la désaffectation annuelle devrait être relevée au niveau de 45 50000 logements par an. Heureusement il s'agit d'hypothèses indépendantes de celles qui influent sur les projections de ménages (et qui pour le coup dépendent fortement de l'offre de logement).

A ce stade, je pense qu'on peut travailler sur des scénarios analytiques – dont le problème sera de les décliner à un niveau local. Je cite ici à titre de base de discussion qq's hypothèses : maintien du taux de résidences secondaires + occasionnelles (hypothèse qui d'ailleurs s'était révélée assez pertinente), maintien de leur nombre en valeur, scénario « normatif » de vacance - (7 % au niveau de la région ?), scénario « de vacance minimale » (5 % ?).

Les autres flux (qui pour l'instant sont relativement faibles) méritent une analyse particulière qui pour l'instant n'est pas aboutie au sein de la DGUHC.

Remarque finale

Le questionnaire se focalise sur les hypothèses à prendre en compte et la manière de les combiner, le « produit final » étant un nombre de ménages (sans différenciation) et la méthode de projection n'étant pas précisée.

Dans ses missions (politique du logement mais également politique des déplacements, aménagement), le ministère de l'équipement et du logement est bien sûr intéressé non seulement par le nombre de ménages par âge du chef de ménage mais également par le type de ceux-ci (au minimum la différenciation qu'opérait l'INSEE dans son modèle de projection OMPHALE mais d'autres catégories sont également intéressantes, en particulier la distinction entre couples avec et sans enfants). A cet égard le modèle « suisse » de l'office des statistiques du canton de Vaud paraît tout à fait séduisant même si j'ai du mal à apprécier la complexité supplémentaire qu'il apporte (en particulier dans la perspective d'une déclinaison au niveau local)

Synthèse Insee :

Après réflexion, l'Insee estime qu'il n'est pas suffisamment bien placé pour calculer la demande potentielle, car cet exercice (qui ne nécessite pas un volume important de données comme input), repose sur des hypothèses plus ou moins normatives, plus ou moins volontaristes. Des réflexions méthodologiques sont en cours en vue de projeter la taille moyenne des résidences principales. Quant à la méthode à retenir pour projeter le nombre de ménages, toutes les suggestions sont les bienvenues pour les exercices ultérieurs : le calendrier très contraint de la présente projection ne laissait guère de place à l'innovation méthodologique.

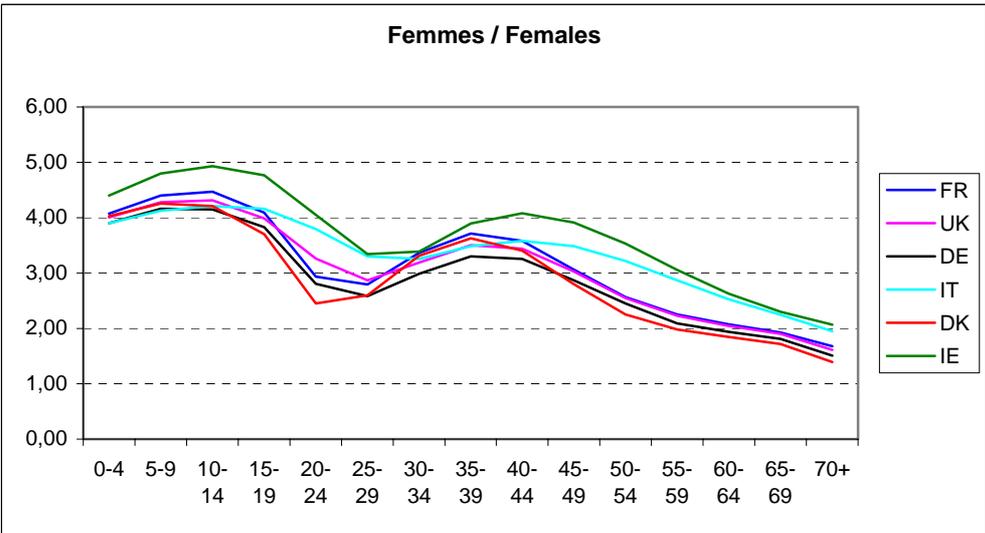
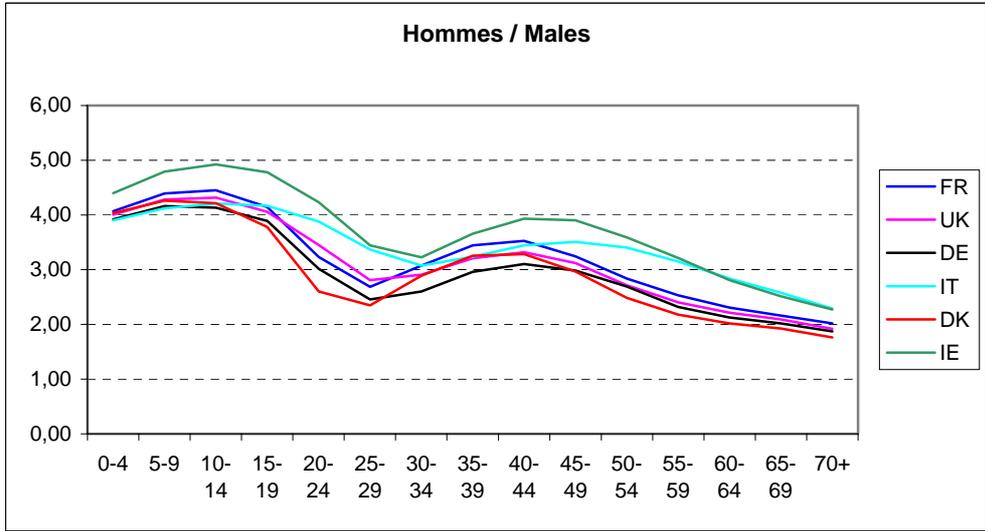
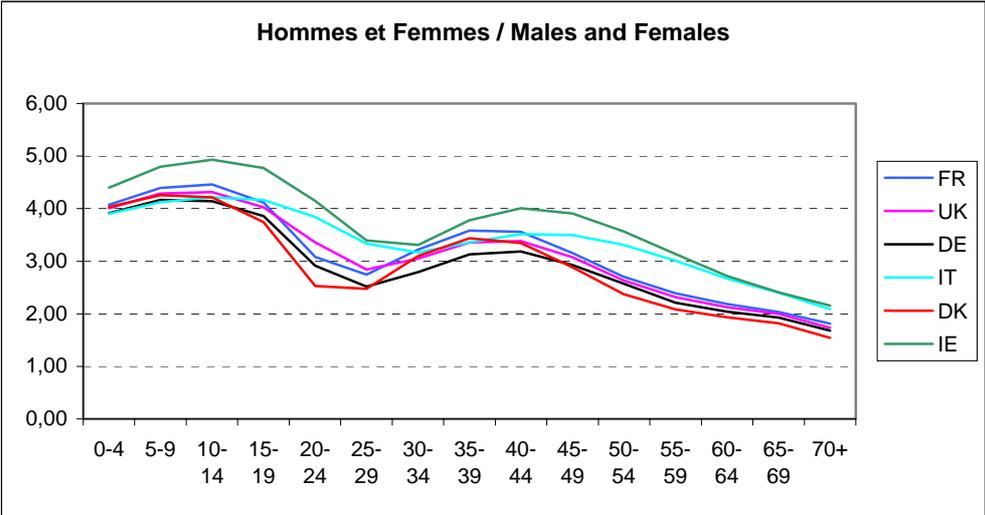
Annexe n°2 : données étrangères (européennes) sur les modes de cohabitation et la taille des ménages

Source : Eurostat, round 2001 de recensements (pour la France, les chiffres sont ceux du recensement de 1999 et sont relatifs à la France métropolitaine). Les comparaisons entre pays sont à prendre avec prudence compte tenu des différences de définitions (pour la notion de ménage par exemple), de nomenclatures, et de méthodes de collecte.

1. Taille moyenne des ménages, selon le sexe et la tranche d'âge des individus

sexe	age	BE	DK	DE	GR	FR	IE	IT	LU	NL	AT	PT	FI	UK
Total	Total	3,11	2,89	2,83	3,50	3,17	3,80	3,25	3,28	3,03	3,17	3,44	2,99	3,08
	0-4	4,04	4,03	3,91	4,24	4,07	4,40	3,90	4,13	4,00	4,10	4,04	4,21	4,01
	5-9	4,33	4,26	4,16	4,45	4,40	4,80	4,13	4,38	4,37	4,27	4,21	4,46	4,28
	10-14	4,38	4,21	4,14	4,45	4,46	4,93	4,21	4,39	4,42	4,29	4,30	4,39	4,32
	15-19	4,20	3,74	3,86	4,15	4,12	4,77	4,17	4,22	4,02	4,10	4,20	3,83	4,02
	20-24	3,41	2,53	2,91	3,75	3,08	4,14	3,84	3,55	2,84	3,42	3,76	2,61	3,36
	25-29	2,76	2,47	2,52	3,48	2,74	3,39	3,34	2,90	2,35	3,04	3,34	2,54	2,84
	30-34	3,08	3,10	2,79	3,51	3,22	3,31	3,16	3,10	2,81	3,16	3,44	3,06	3,05
	35-39	3,39	3,44	3,13	3,73	3,58	3,78	3,36	3,43	3,33	3,38	3,68	3,41	3,36
	40-44	3,41	3,35	3,18	3,75	3,55	4,01	3,51	3,46	3,47	3,37	3,72	3,35	3,38
	45-49	3,15	2,88	2,93	3,59	3,15	3,91	3,50	3,31	3,20	3,17	3,59	2,94	3,08
	50-54	2,72	2,37	2,57	3,33	2,70	3,56	3,31	2,99	2,63	2,81	3,30	2,49	2,63
	55-59	2,37	2,08	2,21	3,06	2,39	3,14	3,01	2,64	2,24	2,48	2,97	2,19	2,32
	60-64	2,17	1,93	2,04	2,80	2,19	2,72	2,67	2,38	2,05	2,37	2,69	2,01	2,13
	65-69	2,04	1,82	1,93	2,62	2,03	2,41	2,40	2,22	1,93	2,28	2,50	1,92	2,00
	70+	1,81	1,54	1,68	2,51	1,81	2,15	2,09	2,02	1,69	2,00	2,40	1,73	1,73
Hommes	Total	3,16	2,94	2,89	3,57	3,25	3,84	3,33	3,32	3,08	3,26	3,51	3,06	3,13
	0-4	4,04	4,03	3,92	4,24	4,07	4,40	3,90	4,13	3,99	4,10	4,04	4,21	4,01
	5-9	4,32	4,26	4,16	4,44	4,39	4,79	4,12	4,38	4,37	4,26	4,20	4,46	4,29
	10-14	4,37	4,22	4,13	4,44	4,45	4,93	4,21	4,38	4,41	4,28	4,30	4,38	4,32
	15-19	4,21	3,78	3,89	4,18	4,15	4,78	4,17	4,22	4,04	4,10	4,22	3,90	4,06
	20-24	3,48	2,60	3,02	3,81	3,23	4,23	3,88	3,61	2,99	3,49	3,84	2,72	3,45
	25-29	2,71	2,35	2,46	3,49	2,69	3,44	3,37	2,88	2,29	3,02	3,36	2,45	2,81
	30-34	2,90	2,89	2,60	3,38	3,07	3,23	3,07	2,96	2,60	3,04	3,37	2,89	2,91
	35-39	3,24	3,26	2,96	3,63	3,44	3,66	3,24	3,31	3,15	3,27	3,62	3,25	3,21
	40-44	3,33	3,28	3,11	3,80	3,52	3,93	3,44	3,41	3,39	3,35	3,72	3,29	3,32
	45-49	3,18	2,96	2,98	3,72	3,25	3,90	3,51	3,35	3,26	3,25	3,66	3,00	3,12
	50-54	2,81	2,49	2,69	3,50	2,84	3,59	3,41	3,09	2,76	2,94	3,43	2,58	2,72
	55-59	2,46	2,18	2,32	3,25	2,53	3,21	3,15	2,76	2,35	2,60	3,09	2,29	2,41
	60-64	2,26	2,02	2,13	2,98	2,31	2,81	2,84	2,48	2,15	2,49	2,80	2,12	2,21
	65-69	2,14	1,93	2,02	2,76	2,16	2,51	2,58	2,34	2,04	2,43	2,60	2,05	2,09
	70+	1,99	1,76	1,87	2,59	2,02	2,27	2,29	2,20	1,91	2,26	2,47	1,96	1,92
Femmes	Total	3,06	2,84	2,76	3,43	3,09	3,77	3,18	3,23	2,98	3,09	3,37	2,92	3,02
	0-4	4,04	4,03	3,90	4,24	4,08	4,40	3,90	4,12	4,00	4,10	4,04	4,21	4,01
	5-9	4,33	4,25	4,16	4,46	4,40	4,80	4,13	4,38	4,37	4,28	4,21	4,46	4,28
	10-14	4,38	4,21	4,15	4,46	4,47	4,93	4,21	4,39	4,42	4,31	4,29	4,39	4,31
	15-19	4,19	3,70	3,83	4,12	4,09	4,77	4,16	4,21	3,99	4,09	4,18	3,76	3,99
	20-24	3,33	2,45	2,80	3,68	2,93	4,05	3,79	3,49	2,69	3,35	3,68	2,49	3,26
	25-29	2,82	2,60	2,58	3,48	2,79	3,34	3,30	2,92	2,41	3,06	3,32	2,64	2,87
	30-34	3,26	3,31	2,99	3,65	3,37	3,39	3,26	3,24	3,02	3,28	3,50	3,24	3,19
	35-39	3,55	3,63	3,30	3,83	3,71	3,90	3,48	3,55	3,52	3,48	3,73	3,57	3,50
	40-44	3,49	3,41	3,26	3,71	3,58	4,08	3,58	3,52	3,55	3,39	3,72	3,41	3,44
	45-49	3,13	2,80	2,87	3,47	3,06	3,92	3,48	3,28	3,13	3,09	3,52	2,89	3,03
	50-54	2,63	2,25	2,45	3,16	2,56	3,53	3,22	2,89	2,49	2,68	3,18	2,39	2,55
	55-59	2,28	1,98	2,09	2,88	2,25	3,05	2,87	2,51	2,13	2,36	2,85	2,09	2,23
	60-64	2,08	1,85	1,94	2,65	2,08	2,63	2,53	2,28	1,95	2,26	2,59	1,92	2,04
	65-69	1,95	1,72	1,81	2,50	1,92	2,30	2,25	2,12	1,83	2,15	2,41	1,82	1,90
	70+	1,69	1,39	1,51	2,44	1,68	2,07	1,95	1,90	1,54	1,85	2,35	1,60	1,61

Lecture : en Belgique, les hommes de 40 à 44 ans vivent en moyenne dans des ménages de 3,33 personnes.



2. Répartition de la population par modes de cohabitation

Personnes seules, en % de la population

Sexe	Age	at	be	ch	de	dk	es	fi	fr	gr	ie	it	lu	nl	no	pt	uk
		Autriche / Austria	Belgique	Suisse / Switz	Allemagne / Germany	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas / Netherlands	Norvège / Norway	Portugal	Royaume- Uni / UK
T	Total	13,9%	13,3%	15,4%	16,4%	22,0%	7,0%	16,5%	12,6%	6,8%	7,2%	9,5%	11,5%	14,4%	16,4%	6,1%	12,6%
T	0-4	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	5-9	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	10-14	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	15-19	1,9%	1,2%	2,1%	2,7%	6,7%	0,7%	3,6%	3,6%	2,8%	0,6%	0,3%	0,7%	5,1%	3,3%	0,8%	1,4%
T	20-24	12,3%	9,5%	16,0%	19,7%	39,4%	2,9%	20,6%	16,3%	5,6%	2,6%	2,9%	7,7%	21,2%	17,9%	3,6%	6,0%
T	25-29	16,6%	16,7%	23,8%	24,1%	37,6%	5,9%	21,6%	16,3%	5,6%	4,9%	6,3%	16,3%	23,0%	24,3%	5,0%	11,3%
T	30-34	14,6%	14,5%	19,3%	19,3%	22,4%	7,0%	16,5%	12,3%	5,5%	6,4%	8,0%	14,3%	17,2%	18,9%	4,4%	12,2%
T	35-39	12,2%	12,2%	15,1%	15,1%	17,6%	6,1%	14,0%	10,0%	4,8%	6,3%	7,5%	11,6%	13,2%	15,2%	3,7%	11,1%
T	40-44	11,7%	11,7%	13,4%	12,9%	16,6%	5,4%	13,7%	9,3%	4,5%	6,7%	7,0%	10,8%	11,7%	13,8%	3,7%	10,7%
T	45-49	12,4%	12,5%	13,6%	12,3%	17,9%	5,4%	15,2%	10,3%	4,8%	7,7%	6,8%	10,3%	11,4%	14,1%	4,1%	11,5%
T	50-54	14,6%	14,0%	15,2%	13,0%	19,7%	5,8%	17,7%	12,1%	5,9%	9,2%	7,1%	11,5%	12,4%	15,6%	4,9%	12,9%
T	55-59	17,6%	15,6%	17,3%	15,5%	22,3%	6,9%	20,1%	14,2%	7,6%	11,1%	8,6%	13,4%	14,3%	17,8%	6,6%	14,8%
T	60-64	18,2%	17,2%	19,3%	17,2%	25,3%	8,8%	23,2%	16,7%	10,1%	14,4%	11,3%	15,7%	17,2%	21,3%	9,3%	18,1%
T	65-69	21,5%	20,2%	22,5%	22,0%	31,2%	12,3%	27,4%	21,1%	13,2%	19,6%	16,1%	18,8%	21,8%	25,4%	13,1%	22,6%
T	70-74	28,0%	26,7%	28,4%	30,3%	39,7%	17,3%	33,7%	27,6%	17,3%	26,2%	23,2%	25,4%	29,2%	32,2%	18,2%	30,0%
T	75-79	38,4%	34,7%	36,0%	43,0%	50,3%	23,3%	42,5%	35,3%	21,5%	32,1%	31,5%	35,4%	39,0%	41,4%	23,2%	38,9%
T	80-84	44,6%	41,3%	41,7%	52,2%	61,2%	28,4%	50,2%	42,6%	23,9%	34,8%	38,2%	37,2%	46,8%	51,1%	25,8%	46,7%
T	85-89	45,5%	43,3%	42,2%	55,4%	69,3%	29,5%	51,5%	44,4%	23,1%	32,7%	41,9%	36,0%	48,4%	58,0%	24,5%	51,9%
T	90-94	42,4%	37,7%	36,0%	50,5%	71,9%	26,6%	46,1%	39,5%	22,9%	24,5%	40,8%	29,6%	41,4%	56,0%	20,3%	47,5%
T	95-99	36,5%	29,1%	27,1%	38,2%	68,4%	15,8%	35,8%	30,0%	20,1%	17,5%	36,8%	20,4%	32,5%	46,4%	15,2%	34,3%
T	100+	33,9%	25,0%	20,5%	#DIV/0!	61,0%	20,1%	24,3%	21,0%	15,8%	9,1%	30,7%	20,0%	24,6%	33,0%	11,0%	20,1%
1	Total	11,7%	12,3%	13,7%	14,2%	21,6%	5,9%	14,3%	10,4%	5,0%	6,9%	7,3%	10,5%	13,2%	15,8%	4,4%	11,1%
1	0-4	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	5-9	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	10-14	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	15-19	1,7%	1,1%	1,8%	2,4%	5,9%	0,7%	2,4%	3,1%	2,4%	0,5%	0,3%	0,8%	4,9%	2,9%	0,7%	1,2%
1	20-24	12,2%	10,3%	15,1%	19,7%	40,6%	3,2%	19,7%	15,3%	5,6%	2,8%	3,3%	8,4%	20,7%	18,9%	3,6%	6,4%
1	25-29	18,4%	19,8%	26,8%	28,0%	46,7%	6,8%	24,2%	17,9%	6,0%	6,0%	7,4%	18,2%	26,5%	29,9%	5,4%	13,5%
1	30-34	17,9%	18,8%	23,7%	25,4%	30,9%	8,5%	20,0%	14,9%	6,3%	7,9%	9,8%	17,8%	21,8%	25,7%	5,0%	15,6%
1	35-39	15,7%	16,8%	19,0%	20,8%	25,7%	7,6%	17,9%	13,0%	5,6%	7,7%	9,5%	14,8%	17,4%	21,6%	4,5%	14,9%
1	40-44	14,5%	15,8%	16,5%	17,3%	23,7%	6,6%	17,2%	11,9%	5,0%	8,2%	8,9%	13,7%	15,3%	18,7%	4,5%	14,0%
1	45-49	13,8%	15,2%	15,3%	14,9%	22,5%	6,5%	17,1%	11,4%	5,0%	9,2%	8,4%	12,3%	13,6%	17,3%	4,5%	13,6%
1	50-54	14,2%	14,8%	14,9%	13,4%	20,8%	6,7%	17,2%	11,4%	5,4%	10,9%	7,9%	12,3%	12,4%	16,7%	4,4%	13,5%
1	55-59	15,1%	14,6%	14,5%	13,9%	20,5%	7,1%	17,2%	11,8%	5,6%	12,0%	8,2%	12,1%	11,9%	16,6%	4,8%	13,8%
1	60-64	13,6%	14,3%	14,1%	12,6%	20,5%	7,6%	17,8%	12,3%	6,0%	14,5%	8,7%	12,5%	12,7%	18,1%	5,7%	14,9%
1	65-69	12,8%	14,2%	13,6%	12,9%	22,3%	8,5%	18,4%	13,2%	7,0%	17,0%	9,7%	11,8%	13,5%	19,4%	7,0%	16,2%
1	70-74	14,0%	15,9%	14,6%	14,3%	25,5%	9,6%	19,7%	14,7%	8,0%	20,2%	11,5%	13,9%	15,5%	21,3%	9,1%	19,3%
1	75-79	16,9%	18,9%	17,2%	18,2%	30,5%	11,4%	22,5%	17,1%	10,1%	22,9%	14,6%	15,9%	19,3%	24,6%	11,7%	24,0%
1	80-84	20,2%	23,1%	21,2%	22,7%	37,6%	14,3%	27,6%	20,8%	13,1%	25,4%	18,3%	19,7%	24,5%	29,8%	15,0%	28,9%
1	85-89	26,5%	30,5%	26,1%	33,6%	46,5%	17,7%	34,6%	26,9%	16,7%	26,4%	24,8%	26,0%	31,2%	38,4%	17,4%	36,4%
1	90-94	32,5%	35,0%	28,4%	41,2%	56,0%	21,0%	38,8%	31,0%	16,8%	24,8%	31,4%	26,1%	34,2%	44,6%	17,8%	39,8%
1	95-99	32,5%	33,6%	29,7%	36,3%	61,0%	22,2%	35,9%	29,6%	11,5%	18,3%	34,4%	36,2%	31,4%	45,1%	16,7%	32,8%
1	100+	42,2%	25,2%	35,1%	#DIV/0!	56,4%	27,5%	42,1%	31,2%	13,0%	12,8%	33,1%	40,0%	32,4%	35,3%	13,7%	17,4%
2	Total	16,0%	14,2%	17,0%	18,4%	22,3%	8,1%	18,6%	14,7%	8,6%	7,5%	11,6%	12,4%	15,6%	16,9%	7,7%	14,0%
2	0-4	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	5-9	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	10-14	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	15-19	2,1%	1,2%	2,4%	3,1%	7,6%	0,7%	4,8%	4,1%	3,2%	0,6%	0,3%	0,6%	5,4%	3,6%	0,8%	1,5%
2	20-24	12,5%	8,6%	16,9%	19,6%	38,2%	2,5%	21,6%	17,4%	5,7%	2,4%	2,6%	7,0%	21,6%	16,8%	3,6%	5,5%
2	25-29	14,8%	13,6%	20,7%	20,1%	28,3%	4,9%	18,8%	14,7%	5,2%	3,8%	5,2%	14,5%	19,5%	18,5%	4,6%	9,2%
2	30-34	11,2%	10,0%	14,9%	13,2%	13,6%	5,5%	12,8%	9,8%	4,7%	5,0%	6,1%	10,9%	12,5%	11,9%	3,7%	8,9%
2	35-39	8,7%	7,5%	11,2%	9,3%	9,1%	4,6%	10,0%	7,1%	3,9%	5,0%	5,5%	8,2%	8,8%	8,6%	2,9%	7,5%
2	40-44	8,9%	7,6%	10,1%	8,4%	9,3%	4,2%	10,0%	6,8%	4,0%	5,3%	5,1%	7,8%	7,9%	8,6%	2,9%	7,4%
2	45-49	11,0%	9,8%	11,9%	9,8%	13,2%	4,3%	13,2%	9,2%	4,7%	6,2%	5,3%	8,3%	9,2%	10,8%	3,6%	9,4%
2	50-54	15,1%	13,2%	15,5%	12,7%	18,6%	5,0%	18,2%	12,8%	6,4%	7,5%	6,3%	10,5%	12,5%	14,5%	5,4%	12,3%
2	55-59	19,9%	16,6%	20,1%	17,1%	24,0%	6,7%	23,0%	16,5%	9,4%	10,1%	9,0%	14,9%	16,6%	19,1%	8,2%	15,8%
2	60-64	22,5%	19,9%	24,1%	21,7%	29,9%	10,0%	28,2%	20,6%	13,7%	14,4%	13,7%	18,7%	21,7%	24,5%	12,4%	21,2%
2	65-69	28,8%	25,6%	30,1%	30,2%	39,4%	15,6%	35,0%	27,8%	18,7%	22,0%	21,7%	24,9%	29,4%	31,0%	18,2%	28,5%
2	70-74	38,4%	35,2%	38,8%	42,8%	51,4%	23,5%	43,9%	37,4%	25,2%	31,4%	32,2%	34,5%	40,2%	41,4%	25,2%	38,9%
2	75-79	49,4%	45,3%	48,5%	56,0%	64,3%	31,7%	53,6%	47,4%	30,7%	38,6%	42,6%	46,2%	52,0%	53,5%	31,3%	49,5%
2	80-84	55,1%	51,2%	53,4%	65,1%	75,0%	36,5%	59,8%	54,5%	31,8%	40,7%	49,4%	45,5%	58,4%	63,5%	32,3%	57,0%
2	85-89	52,3%	48,4%	49,3%	62,9%	79,7%	34,9%	57,2%	52,0%	28,2%	35,7%	49,8%	40,0%	55,1%	66,8%	28,1%	58,6%
2	90-94	45,2%	38,4%	38,6%	53,0%	77,1%	28,8%	48,1%	42,1%	25,2%	24,4%	44,3%	30,6%	43,4%	59,9%	21,3%	49,9%
2	95-99	37,4%	28,2%	26,5%	38,7%	70,1%	14,4%	35,8%	30,1%	21,5%	17,3%	37,4%	16,1%	32,7%	46,8%	14,8%	34,7%
2	100+	32,4%	24,9%	18,0%	#DIV/0!	61,9%	18,0%	21,3%	19,5%	17,0%	8,2%	30,3%	13,3%	23,2%	32,4%	10,5%	20,7%

Mono-parents (en % de la population)

Sexe	Age	at	be	ch	de	dk	es	fi	fr	gr	ie	it	lu	nl	no	pt	uk
		Autriche / Austria	Belgique	Suisse / Switz.	Allemagne / Germany	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas / Netherlands	Norvège / Norway	Portugal	Royaume- Uni / UK
T	Total	4,4%	4,0%	2,2%	2,9%	2,7%	4,0%	3,6%	3,4%	3,3%	4,0%	3,7%	3,3%	2,5%	3,8%	3,5%	4,6%
T	0-4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	5-9	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	10-14	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	15-19	0,4%	0,1%	0,0%	0,3%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,4%	0,3%	1,0%
T	20-24	2,3%	1,5%	0,5%	1,5%	1,3%	1,1%	1,4%	1,3%	0,4%	2,2%	0,6%	0,7%	1,0%	2,5%	1,2%	4,6%
T	25-29	4,2%	3,7%	1,4%	2,9%	3,2%	2,0%	3,1%	2,9%	1,2%	3,8%	1,4%	2,0%	2,0%	4,4%	2,1%	6,4%
T	30-34	5,9%	5,9%	2,8%	4,7%	5,4%	3,7%	5,3%	4,8%	2,6%	4,5%	2,6%	3,4%	3,1%	6,3%	3,3%	8,0%
T	35-39	7,2%	7,5%	4,3%	5,9%	7,2%	5,1%	7,1%	6,6%	4,0%	5,2%	3,9%	5,0%	4,5%	8,0%	4,6%	9,0%
T	40-44	7,8%	8,5%	5,5%	6,1%	8,2%	6,0%	8,1%	7,8%	5,1%	6,1%	4,9%	6,3%	5,6%	8,7%	5,6%	8,8%
T	45-49	7,3%	7,9%	5,8%	5,3%	7,0%	6,6%	7,1%	7,2%	5,6%	6,5%	5,5%	6,4%	5,5%	7,9%	5,9%	7,4%
T	50-54	6,1%	6,0%	4,5%	3,8%	3,6%	6,7%	5,0%	5,3%	5,6%	6,5%	5,8%	5,8%	3,9%	5,7%	5,7%	5,3%
T	55-59	5,1%	4,0%	2,9%	2,5%	1,4%	6,6%	3,1%	3,7%	5,4%	6,1%	6,0%	4,7%	2,5%	3,8%	5,3%	3,8%
T	60-64	4,4%	3,2%	2,0%	2,0%	0,4%	6,4%	2,3%	3,1%	5,2%	6,3%	6,0%	4,5%	1,9%	2,7%	5,0%	3,3%
T	65-69	4,6%	3,2%	0,9%	2,0%	0,1%	6,2%	2,7%	2,9%	5,0%	7,0%	6,2%	4,0%	1,8%	2,3%	5,1%	3,5%
T	70-74	4,8%	3,6%	0,5%	2,1%	0,0%	6,1%	3,6%	3,0%	5,3%	8,3%	6,1%	4,3%	2,1%	2,2%	5,5%	4,0%
T	75-79	5,4%	4,2%	0,5%	2,3%	0,0%	6,6%	4,9%	3,1%	6,1%	9,8%	6,1%	4,5%	2,4%	2,4%	5,9%	4,6%
T	80-84	5,8%	4,5%	0,5%	2,3%	0,0%	7,6%	5,6%	3,5%	7,5%	11,0%	6,6%	5,0%	2,6%	2,7%	7,0%	5,3%
T	85-89	6,2%	4,5%	0,5%	2,2%	0,0%	8,9%	5,6%	3,7%	9,4%	11,4%	7,5%	4,4%	2,8%	3,0%	8,7%	5,8%
T	90-94	6,8%	4,6%	0,4%	2,1%	0,0%	10,3%	5,5%	4,0%	14,2%	11,5%	8,9%	4,3%	3,1%	2,9%	11,5%	6,3%
T	95-99	7,6%	4,5%	0,4%	0,0%	0,0%	36,8%	4,8%	4,2%	19,7%	11,4%	10,4%	5,2%	3,0%	2,9%	16,3%	7,1%
T	100+	8,0%	4,7%	0,0%	#DIV/0!	0,0%	11,5%	5,6%	4,4%	16,1%	11,9%	12,4%	5,0%	4,0%	2,9%	20,9%	8,2%
1	Total	1,3%	1,6%	0,7%	0,9%	0,9%	1,6%	1,1%	1,0%	1,1%	1,2%	1,3%	1,5%	0,8%	1,4%	1,0%	1,3%
1	0-4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	5-9	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	10-14	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	15-19	0,0%	0,0%	0,0%	#####	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	20-24	0,1%	0,4%	0,0%	#####	0,0%	0,3%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%
1	25-29	0,4%	1,2%	0,2%	0,4%	0,2%	0,7%	0,2%	0,4%	0,2%	0,3%	0,2%	0,7%	0,1%	0,4%	0,3%	0,4%
1	30-34	0,8%	1,8%	0,4%	0,7%	0,8%	1,4%	0,6%	0,8%	0,6%	0,5%	1,1%	0,3%	1,0%	0,6%	0,9%	0,9%
1	35-39	1,3%	2,4%	0,7%	1,2%	1,6%	1,9%	1,4%	1,4%	1,1%	0,9%	0,8%	1,5%	0,7%	2,1%	0,9%	1,7%
1	40-44	2,2%	3,2%	1,4%	2,0%	2,6%	2,2%	2,5%	2,3%	1,6%	1,6%	1,4%	2,7%	1,5%	3,3%	1,4%	2,6%
1	45-49	2,8%	3,6%	1,9%	2,2%	3,0%	2,6%	2,9%	2,7%	2,1%	2,4%	2,0%	3,0%	2,2%	3,9%	1,7%	2,9%
1	50-54	2,8%	3,2%	2,0%	1,9%	2,1%	2,8%	2,4%	2,3%	2,2%	2,9%	2,4%	3,3%	2,1%	3,2%	1,8%	2,5%
1	55-59	2,6%	2,2%	1,5%	1,4%	1,0%	2,9%	1,6%	1,7%	2,2%	2,9%	2,7%	3,0%	1,5%	2,3%	1,7%	2,0%
1	60-64	2,2%	1,6%	1,0%	0,9%	0,4%	2,8%	1,2%	1,3%	2,0%	3,1%	2,7%	2,3%	1,1%	1,6%	1,7%	1,7%
1	65-69	2,0%	1,5%	0,4%	0,9%	0,2%	2,7%	1,1%	1,1%	1,9%	2,9%	2,7%	2,2%	0,9%	1,2%	1,7%	1,7%
1	70-74	2,1%	1,5%	0,2%	1,0%	0,1%	2,7%	1,4%	1,1%	1,9%	3,4%	2,7%	2,3%	0,9%	1,0%	2,0%	1,9%
1	75-79	2,2%	1,8%	0,2%	1,1%	0,0%	3,0%	1,9%	1,2%	2,1%	4,2%	2,8%	2,2%	1,0%	1,1%	2,4%	2,4%
1	80-84	2,3%	2,2%	0,2%	1,2%	0,0%	3,8%	2,8%	1,4%	2,6%	5,6%	3,1%	2,2%	1,3%	1,2%	3,3%	3,0%
1	85-89	3,4%	3,1%	0,3%	0,0%	0,0%	5,1%	3,4%	1,8%	3,7%	7,3%	4,2%	3,0%	1,7%	1,7%	5,0%	3,5%
1	90-94	4,1%	4,1%	0,3%	0,0%	0,0%	7,3%	4,4%	2,5%	11,0%	8,6%	6,1%	3,6%	2,5%	2,0%	7,4%	4,5%
1	95-99	6,1%	4,9%	0,6%	0,0%	0,0%	10,1%	6,3%	3,1%	37,9%	10,1%	8,6%	5,2%	3,5%	2,7%	12,1%	5,4%
1	100+	2,4%	11,4%	0,0%	#DIV/0!	0,0%	10,4%	13,2%	4,4%	15,5%	10,6%	11,2%	0,0%	4,6%	2,4%	12,6%	6,7%
2	Total	7,3%	6,3%	3,7%	4,7%	4,5%	6,4%	6,0%	5,6%	5,5%	6,7%	5,9%	5,0%	4,1%	6,2%	5,9%	7,8%
2	0-4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	5-9	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	10-14	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	15-19	0,7%	0,2%	0,1%	0,5%	0,3%	0,5%	0,3%	0,4%	0,1%	0,4%	0,3%	0,1%	0,3%	0,7%	0,6%	2,1%
2	20-24	4,5%	2,6%	0,9%	2,9%	2,7%	1,8%	2,9%	2,5%	0,7%	4,4%	1,2%	1,2%	2,0%	5,0%	2,2%	9,1%
2	25-29	8,0%	6,3%	2,6%	5,5%	6,2%	3,3%	6,2%	5,4%	2,2%	7,3%	2,5%	3,3%	3,9%	8,6%	3,8%	12,1%
2	30-34	11,1%	10,0%	5,2%	8,6%	10,2%	6,1%	10,1%	8,9%	4,6%	8,5%	4,7%	5,7%	6,1%	11,7%	6,0%	14,9%
2	35-39	13,3%	12,7%	8,0%	10,7%	13,1%	8,3%	13,0%	11,6%	6,9%	9,5%	7,0%	8,6%	8,5%	14,1%	8,2%	16,0%
2	40-44	13,6%	13,9%	9,9%	10,2%	14,0%	9,8%	14,0%	13,1%	8,4%	10,5%	8,5%	10,0%	9,8%	14,9%	9,6%	15,0%
2	45-49	11,9%	12,3%	9,6%	8,4%	11,0%	10,5%	11,5%	11,7%	9,0%	10,6%	9,0%	9,9%	8,9%	12,0%	10,0%	11,8%
2	50-54	9,3%	8,8%	7,0%	5,8%	5,1%	10,4%	7,6%	8,3%	9,0%	10,2%	9,1%	8,5%	5,8%	8,3%	9,3%	8,0%
2	55-59	7,4%	5,8%	4,3%	3,5%	1,8%	10,1%	4,6%	5,7%	8,5%	9,3%	9,2%	6,5%	3,5%	5,4%	8,5%	5,6%
2	60-64	6,5%	4,7%	2,9%	3,0%	0,4%	9,8%	3,4%	4,8%	8,0%	9,6%	9,0%	6,5%	2,6%	3,8%	8,0%	4,9%
2	65-69	6,8%	4,7%	1,2%	3,1%	0,1%	9,2%	4,1%	4,4%	7,7%	10,9%	9,1%	5,6%	2,7%	3,3%	7,9%	5,1%
2	70-74	6,8%	5,2%	0,7%	3,0%	0,0%	8,9%	5,2%	4,5%	8,3%	12,4%	8,7%	6,0%	3,0%	3,2%	8,2%	5,7%
2	75-79	7,0%	5,8%	0,7%	2,9%	0,0%	9,1%	6,6%	4,5%	9,3%	13,9%	8,4%	5,8%	3,2%	3,4%	8,4%	6,2%
2	80-84	7,3%	5,7%	0,6%	2,8%	0,0%	9,8%	6,8%	4,7%	11,1%	14,3%	8,6%	6,3%	3,4%	3,5%	9,3%	6,7%
2	85-89	7,2%	5,1%	0,6%	2,5%	0,0%	10,7%	6,3%	4,5%	14,0%	13,3%	9,1%	4,9%	3,3%	3,5%	10,6%	6,8%
2	90-94	7,6%	4,7%	0,4%	2,2%	0,0%	11,5%	5,8%	4,4%	15,3%	12,6%	9,9%	4,4%	3,2%	3,2%	13,1%	6,8%
2	95-99	7,9%	4,4%	0,4%	0,0%	0,0%	42,3%	4,5%	4,4%	16,8%	11,7%	10,9%	5,2%	2,9%	2,9%	17,4%	7,5%
2	100+	9,0%	3,8%	0,0%	#DIV/0!	0,0%	11,8%	4,3%	4,3%	16,4%	12,2%	12,6%	6,7%	3,8%	3,0%	22,5%	8,6%

Hors ménages ordinaires (en % de la population)

		at	be	ch	dk	es	fi	fr	gr	ie	it	lu	nl	no	pt	uk
Sexe	Age	Autriche / Austria	Belgique	Suisse / Switz.	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas / Netherlands	Norvège / Norway	Portugal	Royaume- Uni / UK
T	Total	1,1%	1,4%	4,1%	1,3%	0,6%	0,7%	2,2%	3,4%	1,6%	0,7%	1,7%	1,4%	0,8%	1,0%	1,8%
T	0-4	0,2%	0,1%	1,4%	0,3%	0,1%	0,1%	0,7%	2,3%	0,4%	0,0%	0,8%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%
T	5-9	0,2%	0,1%	1,4%	0,4%	0,1%	0,3%	0,7%	1,9%	0,1%	0,0%	0,9%	0,2%	0,1%	0,4%	0,1%
T	10-14	0,3%	0,1%	1,9%	0,8%	0,1%	0,5%	0,8%	2,0%	0,3%	0,1%	0,9%	0,4%	0,2%	0,7%	0,8%
T	15-19	0,5%	0,2%	5,7%	1,6%	0,2%	0,4%	2,5%	6,2%	0,9%	0,1%	1,6%	0,9%	0,1%	0,5%	5,0%
T	20-24	1,0%	0,4%	8,4%	2,2%	0,2%	0,1%	4,5%	7,3%	1,1%	0,5%	2,4%	0,7%	0,1%	0,4%	4,7%
T	25-29	0,8%	0,4%	5,8%	1,6%	0,3%	0,2%	2,0%	4,9%	1,1%	0,7%	1,3%	0,6%	0,2%	0,5%	1,6%
T	30-34	0,6%	0,4%	3,7%	1,2%	0,3%	0,3%	1,3%	3,8%	1,0%	0,5%	0,9%	0,6%	0,2%	0,5%	0,9%
T	35-39	0,5%	0,4%	2,8%	1,1%	0,3%	0,3%	1,2%	3,4%	0,9%	0,4%	0,7%	0,6%	0,2%	0,4%	0,7%
T	40-44	0,5%	0,4%	2,4%	1,0%	0,2%	0,3%	1,1%	3,1%	0,9%	0,3%	0,6%	0,7%	0,2%	0,4%	0,6%
T	45-49	0,5%	0,5%	2,3%	0,9%	0,3%	0,3%	1,1%	2,8%	0,9%	0,3%	0,7%	0,7%	0,2%	0,3%	0,5%
T	50-54	0,6%	0,5%	2,2%	0,7%	0,3%	0,3%	1,2%	2,5%	1,1%	0,4%	0,5%	0,7%	0,2%	0,4%	0,5%
T	55-59	0,6%	0,7%	2,1%	0,6%	0,5%	0,3%	1,5%	2,3%	1,3%	0,5%	0,7%	0,6%	0,2%	0,5%	0,6%
T	60-64	0,8%	1,0%	2,1%	0,6%	0,7%	0,4%	1,5%	2,0%	1,9%	0,7%	0,9%	0,7%	0,3%	0,7%	0,6%
T	65-69	1,0%	1,4%	2,2%	0,7%	0,9%	0,5%	1,6%	1,9%	2,6%	0,8%	1,2%	1,0%	0,5%	1,0%	0,8%
T	70-74	1,5%	2,2%	3,0%	1,1%	1,3%	1,1%	2,2%	2,0%	3,8%	1,1%	2,0%	1,9%	0,9%	1,7%	1,4%
T	75-79	3,1%	4,6%	5,7%	2,2%	2,1%	2,4%	3,8%	2,6%	6,8%	1,8%	5,0%	4,4%	2,2%	3,5%	3,1%
T	80-84	6,8%	10,1%	12,6%	4,6%	3,8%	5,3%	8,9%	3,4%	12,1%	3,1%	12,6%	11,3%	5,6%	7,2%	6,6%
T	85-89	14,7%	22,6%	25,9%	10,1%	6,7%	11,4%	17,4%	4,6%	21,1%	5,8%	24,9%	25,2%	13,0%	12,5%	14,8%
T	90-94	22,7%	36,3%	42,8%	17,9%	9,6%	20,4%	30,6%	5,2%	32,9%	9,4%	37,5%	42,3%	26,1%	17,2%	28,0%
T	95-99	31,3%	47,6%	57,6%	27,8%	8,5%	31,4%	42,3%	6,5%	42,6%	13,5%	43,9%	55,9%	43,0%	20,4%	41,8%
T	100+	36,6%	50,5%	64,5%	37,7%	14,9%	43,3%	52,7%	10,2%	46,9%	16,1%	60,0%	64,9%	58,7%	19,2%	47,4%
1	Total	0,9%	0,9%	3,9%	1,4%	0,5%	0,5%	2,2%	4,1%	1,4%	0,6%	1,4%	1,0%	0,5%	0,8%	1,7%
1	0-4	0,2%	0,1%	1,5%	0,3%	0,1%	0,1%	0,7%	2,3%	0,4%	0,0%	0,8%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%
1	5-9	0,2%	0,1%	1,4%	0,4%	0,1%	0,3%	0,7%	1,9%	0,1%	0,0%	1,0%	0,2%	0,1%	0,4%	0,1%
1	10-14	0,3%	0,1%	2,1%	0,9%	0,1%	0,5%	0,9%	2,0%	0,4%	0,1%	0,9%	0,5%	0,2%	0,7%	1,0%
1	15-19	0,7%	0,2%	5,4%	1,7%	0,2%	0,5%	2,5%	9,0%	1,1%	0,2%	2,3%	1,0%	0,1%	0,6%	5,3%
1	20-24	1,1%	0,5%	8,6%	2,6%	0,3%	0,2%	5,4%	10,5%	1,3%	0,9%	3,6%	0,8%	0,1%	0,6%	5,5%
1	25-29	1,1%	0,5%	6,7%	2,1%	0,3%	0,3%	2,7%	6,5%	1,4%	1,2%	1,7%	0,7%	0,3%	0,7%	2,2%
1	30-34	0,8%	0,5%	4,6%	1,7%	0,3%	0,4%	1,9%	4,5%	1,3%	0,7%	1,0%	0,7%	0,3%	0,7%	1,3%
1	35-39	0,7%	0,5%	3,5%	1,5%	0,3%	0,4%	1,7%	4,0%	1,1%	0,5%	1,0%	0,8%	0,4%	0,6%	1,0%
1	40-44	0,7%	0,6%	3,1%	1,4%	0,3%	0,4%	1,7%	3,5%	1,1%	0,4%	0,8%	0,8%	0,4%	0,5%	0,8%
1	45-49	0,7%	0,6%	2,8%	1,3%	0,3%	0,4%	1,6%	3,2%	1,1%	0,4%	0,9%	0,8%	0,3%	0,4%	0,7%
1	50-54	0,7%	0,6%	2,6%	1,0%	0,3%	0,4%	1,9%	2,8%	1,2%	0,4%	0,7%	0,7%	0,3%	0,4%	0,7%
1	55-59	0,7%	0,7%	2,3%	0,8%	0,4%	0,4%	2,2%	2,5%	1,4%	0,4%	0,5%	0,7%	0,3%	0,5%	0,7%
1	60-64	0,7%	1,0%	2,2%	0,8%	0,5%	0,4%	2,1%	2,1%	1,9%	0,5%	0,6%	0,8%	0,4%	0,6%	0,7%
1	65-69	0,9%	1,1%	2,1%	0,8%	0,7%	0,6%	2,0%	1,9%	2,5%	0,6%	0,9%	1,0%	0,6%	0,9%	0,8%
1	70-74	1,1%	1,7%	2,7%	1,1%	1,1%	1,0%	2,2%	1,9%	3,6%	0,7%	1,2%	1,5%	0,9%	1,5%	1,3%
1	75-79	2,0%	2,9%	4,3%	1,9%	1,6%	1,9%	3,1%	2,1%	5,8%	1,1%	2,5%	3,1%	1,7%	2,7%	2,5%
1	80-84	3,8%	5,8%	8,7%	3,6%	2,7%	3,7%	5,8%	2,5%	9,5%	1,7%	6,2%	7,3%	3,8%	5,5%	4,5%
1	85-89	8,6%	13,7%	17,7%	7,8%	4,6%	7,0%	11,4%	3,1%	15,3%	3,0%	13,6%	17,8%	8,3%	9,8%	9,7%
1	90-94	13,3%	23,4%	29,7%	13,3%	7,1%	13,7%	20,6%	4,1%	22,5%	4,8%	25,2%	31,6%	17,6%	13,8%	18,5%
1	95-99	21,6%	34,1%	40,8%	22,7%	8,6%	20,0%	27,7%	12,2%	25,6%	6,9%	25,9%	46,0%	31,7%	16,9%	26,3%
1	100+	24,1%	29,3%	42,3%	35,9%	11,0%	18,4%	33,0%	17,9%	23,4%	6,9%	40,0%	53,8%	44,7%	17,9%	24,0%
2	Total	1,4%	1,8%	4,2%	1,3%	0,8%	0,9%	2,2%	2,7%	1,7%	0,8%	2,0%	1,7%	1,0%	1,1%	1,9%
2	0-4	0,2%	0,1%	1,4%	0,3%	0,1%	0,1%	0,7%	2,3%	0,4%	0,0%	0,8%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%
2	5-9	0,2%	0,1%	1,3%	0,4%	0,1%	0,3%	0,6%	1,9%	0,1%	0,0%	0,8%	0,2%	0,1%	0,4%	0,1%
2	10-14	0,2%	0,1%	1,7%	0,6%	0,1%	0,5%	0,7%	2,0%	0,2%	0,1%	1,0%	0,3%	0,2%	0,7%	0,7%
2	15-19	0,4%	0,2%	5,9%	1,5%	0,2%	0,4%	2,5%	3,1%	0,7%	0,1%	0,9%	0,7%	0,1%	0,5%	4,7%
2	20-24	0,8%	0,4%	8,3%	1,7%	0,2%	0,1%	3,7%	3,8%	0,9%	0,2%	1,2%	0,6%	0,1%	0,3%	3,9%
2	25-29	0,6%	0,3%	4,8%	1,1%	0,2%	0,1%	1,2%	3,3%	0,8%	0,3%	0,8%	0,4%	0,1%	0,2%	1,0%
2	30-34	0,4%	0,2%	2,8%	0,7%	0,2%	0,1%	0,8%	3,1%	0,8%	0,3%	0,7%	0,4%	0,1%	0,2%	0,5%
2	35-39	0,3%	0,2%	2,0%	0,6%	0,2%	0,2%	0,7%	2,8%	0,6%	0,2%	0,5%	0,5%	0,1%	0,2%	0,4%
2	40-44	0,3%	0,3%	1,8%	0,6%	0,2%	0,2%	0,6%	2,6%	0,7%	0,2%	0,4%	0,5%	0,1%	0,2%	0,3%
2	45-49	0,3%	0,3%	1,8%	0,6%	0,2%	0,3%	0,6%	2,5%	0,7%	0,3%	0,4%	0,6%	0,1%	0,3%	0,4%
2	50-54	0,4%	0,4%	1,8%	0,5%	0,3%	0,2%	0,6%	2,3%	1,0%	0,4%	0,3%	0,6%	0,1%	0,4%	0,4%
2	55-59	0,5%	0,6%	1,9%	0,4%	0,5%	0,3%	0,7%	2,1%	1,3%	0,6%	0,8%	0,5%	0,1%	0,5%	0,4%
2	60-64	0,8%	1,1%	2,0%	0,5%	0,8%	0,3%	1,0%	1,9%	2,0%	0,9%	1,2%	0,7%	0,2%	0,7%	0,5%
2	65-69	1,1%	1,6%	2,3%	0,7%	1,0%	0,5%	1,3%	2,0%	2,7%	1,0%	1,6%	1,1%	0,4%	1,0%	0,7%
2	70-74	1,8%	2,7%	3,2%	1,1%	1,5%	1,1%	2,1%	2,1%	4,1%	1,3%	2,7%	2,2%	0,9%	1,9%	1,5%
2	75-79	3,7%	5,7%	6,6%	2,4%	2,5%	2,7%	4,3%	3,0%	7,5%	2,2%	6,3%	5,3%	2,6%	4,1%	3,5%
2	80-84	8,1%	12,4%	14,8%	5,2%	4,5%	6,0%	10,6%	4,1%	13,7%	3,8%	15,6%	13,4%	6,7%	8,3%	7,8%
2	85-89	16,9%	26,1%	29,6%	11,1%	7,7%	12,9%	20,1%	5,8%	23,8%	7,1%	29,4%	28,0%	15,2%	13,9%	16,9%
2	90-94	25,5%	39,9%	47,2%	19,4%	10,5%	22,2%	33,7%	5,7%	36,7%	11,0%	41,0%	45,3%	29,0%	18,5%	30,9%
2	95-99	33,5%	50,3%	61,7%	29,0%	8,5%	33,9%	45,5%	5,6%	46,5%	15,4%	48,8%	58,1%	45,8%	21,3%	45,4%
2	100+	38,9%	53,2%	68,2%	38,1%	16,0%	47,4%	55,7%	6,8%	52,6%	18,0%	66,7%	67,0%	61,9%	19,4%	53,3%

En couple (en % de la population)

Sexe	Age	at	be	ch	dk	es	fi	fr	gr	ie	it	lu	nl	no	pt	uk
		Autriche / Austria	Belgique	Suisse / Switz.	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas / Netherlands	Norvège / Norway	Portugal	Royaume- Uni / UK
T	Total	46,2%	47,1%	48,3%	49,3%	46,6%	46,8%	48,2%	48,1%	40,0%	49,2%	46,5%	51,5%	45,9%	52,2%	47,1%
T	0-4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	5-9	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	10-14	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	15-19	1,6%	0,7%	1,1%	2,8%	0,8%	3,7%	1,7%	1,9%	0,6%	0,6%	1,0%	2,1%	1,1%	2,4%	2,9%
T	20-24	17,9%	14,5%	17,6%	30,9%	7,8%	33,1%	22,7%	12,2%	9,3%	8,2%	15,6%	23,8%	17,6%	20,1%	22,4%
T	25-29	44,6%	47,1%	46,9%	57,7%	29,9%	56,5%	57,0%	36,1%	35,2%	30,8%	45,5%	57,5%	48,4%	52,6%	51,1%
T	30-34	62,3%	64,8%	65,5%	71,0%	57,5%	67,2%	71,6%	60,1%	61,0%	58,4%	65,6%	72,9%	66,9%	74,1%	65,9%
T	35-39	69,6%	70,6%	72,7%	74,1%	70,5%	70,2%	75,6%	72,0%	73,0%	72,5%	72,9%	78,1%	72,2%	80,6%	71,5%
T	40-44	71,9%	72,2%	74,9%	74,2%	76,1%	70,6%	76,6%	76,5%	76,3%	77,8%	74,8%	79,4%	73,9%	82,8%	73,8%
T	45-49	72,8%	73,3%	75,0%	74,2%	78,2%	70,7%	76,9%	78,6%	76,9%	80,3%	75,8%	80,1%	74,9%	83,9%	75,4%
T	50-54	72,7%	74,7%	75,1%	76,0%	79,2%	71,2%	77,5%	79,1%	76,3%	81,3%	75,6%	81,0%	76,1%	84,0%	76,9%
T	55-59	71,7%	75,7%	74,9%	75,7%	79,0%	71,5%	76,7%	78,2%	75,4%	80,2%	73,9%	80,6%	75,9%	82,6%	76,8%
T	60-64	71,6%	74,8%	73,6%	73,7%	77,1%	69,5%	74,7%	75,7%	70,7%	77,1%	71,3%	77,3%	73,6%	79,3%	74,2%
T	65-69	67,1%	71,3%	70,2%	67,9%	72,6%	64,9%	70,0%	71,6%	63,1%	71,1%	67,2%	73,0%	69,6%	73,7%	69,4%
T	70-74	59,0%	63,0%	62,9%	59,2%	65,1%	56,5%	62,3%	64,3%	51,6%	62,2%	58,5%	64,4%	62,3%	64,7%	60,5%
T	75-79	44,4%	51,0%	51,8%	47,4%	54,1%	43,4%	52,0%	54,2%	38,5%	50,4%	43,5%	51,5%	51,3%	53,4%	48,7%
T	80-84	31,7%	36,9%	38,3%	34,2%	39,6%	28,9%	37,3%	42,6%	26,4%	38,0%	30,6%	36,2%	37,5%	39,1%	35,5%
T	85-89	18,8%	19,6%	23,3%	20,5%	25,0%	16,4%	23,9%	33,4%	15,3%	24,5%	17,3%	19,9%	22,3%	25,7%	20,7%
T	90-94	10,5%	8,4%	12,0%	10,2%	13,5%	8,0%	11,6%	16,9%	8,6%	13,9%	7,2%	9,2%	11,0%	15,2%	10,4%
T	95-99	4,8%	2,9%	4,9%	3,8%	4,5%	3,5%	5,1%	4,4%	4,1%	6,6%	4,8%	4,3%	4,1%	8,1%	7,5%
T	100+	2,3%	2,0%	2,4%	1,2%	1,9%	0,7%	1,9%	6,6%	5,8%	4,1%	5,0%	1,6%	3,3%	4,1%	6,8%
1	Total	47,7%	48,2%	49,4%	49,8%	47,5%	47,9%	49,7%	48,5%	40,2%	50,9%	47,3%	52,1%	46,4%	54,1%	48,5%
1	0-4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	5-9	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	10-14	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	15-19	0,6%	0,2%	0,5%	1,0%	0,3%	1,7%	0,7%	0,4%	0,3%	0,1%	0,3%	1,2%	0,3%	0,9%	1,5%
1	20-24	11,3%	8,3%	10,7%	22,4%	4,7%	25,9%	14,9%	4,6%	6,2%	3,4%	9,0%	14,5%	10,7%	13,6%	15,9%
1	25-29	35,6%	39,1%	37,7%	51,0%	23,3%	50,8%	50,4%	23,5%	29,7%	20,6%	36,4%	48,7%	39,6%	45,5%	45,8%
1	30-34	56,7%	60,4%	59,7%	66,6%	51,6%	63,5%	68,8%	50,5%	57,9%	50,7%	60,2%	68,3%	61,3%	70,7%	64,2%
1	35-39	66,9%	68,3%	70,0%	71,2%	67,7%	67,7%	74,7%	67,2%	71,8%	69,1%	70,3%	75,8%	69,1%	79,9%	71,6%
1	40-44	70,9%	71,2%	74,1%	72,3%	75,7%	68,7%	77,0%	75,3%	76,2%	77,7%	73,7%	78,6%	72,5%	84,1%	74,3%
1	45-49	73,2%	73,4%	75,9%	73,1%	79,3%	69,6%	78,6%	80,1%	77,1%	80,7%	75,8%	80,4%	74,4%	87,1%	76,0%
1	50-54	74,7%	75,7%	77,3%	76,1%	81,2%	71,9%	79,9%	83,0%	76,5%	83,3%	76,9%	82,3%	76,8%	88,9%	77,9%
1	55-59	76,0%	78,2%	78,9%	77,7%	82,5%	74,4%	80,3%	84,5%	76,8%	84,2%	77,1%	83,6%	78,2%	89,5%	79,2%
1	60-64	79,0%	79,5%	80,1%	78,3%	82,9%	75,1%	80,4%	85,5%	73,7%	84,1%	77,6%	83,0%	77,8%	88,7%	79,0%
1	65-69	79,8%	79,7%	80,9%	76,8%	81,8%	75,0%	80,0%	84,6%	70,0%	83,2%	77,0%	82,2%	76,9%	86,7%	77,8%
1	70-74	78,3%	77,4%	79,1%	73,3%	79,7%	73,1%	78,3%	82,9%	63,9%	80,7%	74,7%	79,8%	75,0%	82,5%	74,0%
1	75-79	74,0%	72,4%	74,5%	67,5%	75,8%	68,9%	74,9%	78,5%	56,7%	76,3%	70,6%	74,3%	70,7%	76,1%	67,3%
1	80-84	67,7%	64,3%	65,6%	58,8%	68,0%	59,7%	67,6%	71,0%	47,4%	70,3%	61,7%	64,5%	62,9%	65,0%	58,8%
1	85-89	52,5%	46,2%	50,5%	45,6%	55,0%	44,6%	53,7%	58,9%	36,0%	57,4%	44,9%	46,2%	49,0%	50,5%	45,0%
1	90-94	37,4%	27,6%	34,7%	30,7%	37,5%	27,7%	35,8%	46,0%	25,9%	41,1%	25,2%	28,1%	32,4%	37,1%	30,1%
1	95-99	22,8%	14,3%	19,7%	16,2%	21,4%	16,1%	21,2%	19,8%	19,4%	25,6%	15,5%	14,2%	16,8%	24,6%	23,7%
1	100+	12,0%	13,8%	9,0%	7,7%	6,2%	5,3%	10,5%	14,2%	25,5%	18,6%	0,0%	4,0%	14,1%	16,8%	18,5%
2	Total	44,7%	46,1%	47,3%	48,7%	45,6%	45,7%	46,9%	47,6%	39,8%	47,7%	45,8%	50,9%	45,5%	50,5%	45,7%
2	0-4	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	5-9	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	10-14	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	15-19	2,6%	1,3%	1,6%	4,6%	1,3%	5,7%	2,6%	3,4%	1,0%	1,1%	1,9%	3,1%	1,9%	4,1%	4,4%
2	20-24	24,7%	20,9%	24,7%	39,7%	11,1%	40,7%	30,6%	20,4%	12,6%	13,2%	22,2%	33,2%	24,8%	26,8%	28,8%
2	25-29	53,4%	55,3%	56,2%	64,5%	36,9%	62,5%	63,6%	49,5%	40,7%	41,0%	54,6%	66,4%	57,4%	59,8%	56,1%
2	30-34	67,9%	69,3%	71,3%	75,6%	63,5%	71,0%	74,4%	70,0%	64,1%	66,2%	71,1%	77,8%	72,7%	77,6%	67,5%
2	35-39	72,4%	73,0%	75,5%	77,1%	73,4%	72,7%	76,6%	76,7%	74,2%	75,8%	75,6%	80,5%	75,4%	81,2%	71,5%
2	40-44	72,8%	73,2%	75,7%	76,1%	76,5%	72,5%	76,3%	77,7%	76,3%	78,9%	76,0%	80,3%	75,4%	81,5%	73,3%
2	45-49	72,5%	73,1%	74,1%	75,3%	77,2%	71,8%	75,3%	77,0%	76,6%	79,9%	75,7%	79,8%	75,5%	81,0%	74,7%
2	50-54	70,7%	73,6%	73,0%	75,9%	77,2%	70,5%	75,1%	75,3%	76,1%	79,4%	74,2%	79,6%	75,5%	79,3%	75,8%
2	55-59	67,5%	73,2%	70,9%	73,8%	75,6%	68,6%	73,3%	72,1%	73,9%	76,4%	70,5%	77,5%	73,6%	76,4%	74,5%
2	60-64	64,7%	70,4%	67,6%	69,2%	71,8%	64,3%	69,4%	67,1%	67,7%	70,7%	65,4%	72,9%	69,5%	71,1%	69,6%
2	65-69	56,3%	63,8%	61,1%	59,9%	64,6%	56,3%	61,6%	60,0%	56,5%	60,8%	58,5%	64,6%	63,1%	63,0%	61,6%
2	70-74	44,6%	51,8%	50,7%	47,4%	53,2%	44,4%	50,3%	48,6%	41,0%	47,7%	45,5%	52,1%	51,1%	49,3%	49,3%
2	75-79	29,4%	36,6%	36,7%	33,3%	38,6%	29,2%	36,8%	34,8%	25,4%	33,1%	28,6%	36,5%	37,4%	37,5%	35,4%
2	80-84	16,0%	22,0%	22,6%	19,8%	23,2%	15,7%	20,8%	21,8%	13,4%	19,7%	16,1%	21,4%	22,6%	23,4%	22,0%
2	85-89	6,6%	9,0%	11,2%	9,2%	11,2%	6,9%	11,0%	13,1%	5,6%	9,2%	6,4%	9,7%	10,4%	13,3%	10,3%
2	90-94	2,6%	3,0%	4,3%	3,5%	4,2%	2,6%	4,0%	5,9%	2,2%	3,9%	2,0%	3,9%	3,6%	6,4%	4,4%
2	95-99	0,8%	0,6%	1,3%	0,9%	1,0%	0,7%	1,5%	1,9%	0,6%	1,4%	1,9%	2,1%	0,9%	3,6%	3,7%
2	100+	0,4%	0,4%	1,3%	0,0%	0,7%	0,0%	0,6%	3,2%	1,0%	1,1%	6,7%	1,1%	0,8%	1,6%	3,9%

Enfants (en % de la population)

		at	be	ch	dk	es	fi	fr	gr	ie	it	lu	nl	no	pt	uk
Sexe	Age	Autriche / Austria	Belgique Belgium	Suisse / Switz.	Danemark	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas / Netherlands	Norvège / Norway	Portugal	Royaume- Uni / UK
T	Total	30,2%	30,3%	26,4%	24,5%	34,5%	27,8%	30,5%	31,2%	38,2%	32,7%	30,7%	28,6%	31,4%	32,8%	29,4%
T	0-4	98,9%	95,2%	97,4%	99,3%	96,8%	99,1%	98,6%	93,2%	91,3%	99,2%	94,6%	99,2%	99,6%	98,4%	99,0%
T	5-9	98,7%	96,8%	97,7%	99,0%	97,2%	98,9%	98,7%	94,2%	95,6%	99,3%	95,3%	99,3%	99,4%	97,8%	98,8%
T	10-14	98,4%	97,1%	97,0%	98,2%	97,1%	98,5%	98,4%	94,3%	96,5%	99,3%	95,1%	98,9%	99,0%	97,2%	97,8%
T	15-19	93,1%	94,4%	88,1%	87,1%	93,7%	88,3%	89,0%	82,0%	91,7%	97,5%	91,1%	89,9%	93,4%	93,0%	84,5%
T	20-24	60,5%	67,1%	49,2%	26,1%	80,2%	33,5%	49,4%	63,6%	63,1%	84,3%	63,7%	49,8%	58,4%	70,4%	43,4%
T	25-29	28,0%	24,9%	15,2%	0,0%	52,0%	11,3%	18,3%	42,5%	33,5%	56,2%	25,2%	14,5%	19,6%	36,3%	18,4%
T	30-34	12,3%	10,0%	4,8%	0,0%	22,7%	5,9%	7,2%	21,3%	15,6%	26,1%	9,9%	4,8%	6,0%	15,1%	7,9%
T	35-39	7,0%	6,2%	2,3%	0,0%	11,3%	4,4%	4,3%	10,9%	8,6%	12,3%	5,4%	2,6%	3,2%	8,6%	4,8%
T	40-44	4,8%	4,6%	1,3%	0,0%	7,0%	3,6%	2,9%	6,7%	5,5%	7,0%	3,8%	1,8%	2,3%	5,6%	3,7%
T	45-49	3,4%	3,4%	0,7%	0,0%	4,8%	2,9%	2,1%	4,2%	3,7%	4,5%	2,9%	1,2%	1,6%	3,6%	2,9%
T	50-54	2,3%	2,3%	0,4%	0,0%	3,3%	2,0%	1,4%	2,7%	2,4%	2,9%	1,8%	0,8%	1,0%	2,6%	2,0%
T	55-59	1,4%	1,3%	0,2%	0,0%	2,1%	1,0%	0,9%	1,7%	1,3%	1,7%	1,1%	0,4%	0,7%	1,7%	1,3%
T	60-64	0,7%	0,6%	0,1%	0,0%	1,0%	0,4%	0,6%	0,9%	0,6%	1,0%	0,5%	0,2%	0,3%	1,0%	0,7%
T	65-69	0,3%	0,2%	0,0%	0,0%	0,4%	0,2%	0,3%	0,4%	0,2%	0,5%	0,2%	0,1%	0,1%	0,5%	0,3%
T	70-74	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%
T	75-79	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	80-84	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	85-89	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	90-94	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	95-99	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
T	100+	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	Total	34,2%	33,3%	28,9%	26,1%	37,8%	31,0%	33,8%	34,8%	41,2%	36,5%	33,1%	31,2%	34,3%	36,5%	32,6%
1	0-4	98,9%	95,2%	97,4%	99,3%	96,9%	99,1%	98,6%	93,2%	91,2%	99,2%	94,4%	99,2%	99,6%	98,4%	99,0%
1	5-9	98,7%	96,8%	97,7%	99,0%	97,3%	98,9%	98,7%	94,3%	95,6%	99,3%	95,3%	99,2%	99,3%	97,9%	98,8%
1	10-14	98,4%	97,1%	96,8%	98,0%	97,1%	98,5%	98,3%	94,3%	96,5%	99,3%	95,1%	98,8%	98,9%	97,4%	97,6%
1	15-19	94,5%	95,4%	89,5%	89,9%	94,4%	92,5%	90,8%	81,0%	92,8%	98,0%	91,4%	91,2%	95,1%	95,1%	87,0%
1	20-24	68,6%	74,3%	57,2%	34,4%	83,3%	42,4%	58,4%	66,8%	69,8%	88,8%	67,9%	60,1%	66,7%	77,7%	52,4%
1	25-29	37,2%	32,0%	20,4%	0,0%	58,2%	15,8%	24,5%	52,6%	40,3%	65,5%	31,9%	21,1%	26,2%	44,0%	24,7%
1	30-34	17,8%	13,5%	6,8%	0,0%	28,0%	9,1%	10,3%	29,6%	19,9%	33,0%	12,9%	7,2%	9,4%	19,8%	11,3%
1	35-39	10,4%	8,6%	3,3%	0,0%	14,3%	7,0%	6,3%	15,9%	11,3%	15,5%	7,0%	4,0%	5,3%	11,4%	7,0%
1	40-44	7,0%	6,4%	1,8%	0,0%	8,8%	5,9%	4,2%	9,5%	7,2%	8,8%	4,7%	2,7%	3,7%	7,1%	5,3%
1	45-49	4,8%	4,6%	1,0%	0,0%	5,8%	4,8%	2,9%	5,6%	4,9%	5,5%	3,4%	1,8%	2,6%	4,1%	4,0%
1	50-54	3,1%	3,1%	0,6%	0,0%	3,9%	3,0%	1,8%	3,1%	3,1%	3,4%	2,0%	1,1%	1,6%	2,4%	2,7%
1	55-59	1,7%	1,6%	0,2%	0,0%	2,3%	1,4%	1,0%	1,7%	1,6%	1,8%	1,3%	0,6%	1,1%	1,3%	1,6%
1	60-64	0,8%	0,7%	0,1%	0,0%	1,0%	0,6%	0,8%	0,8%	0,7%	1,1%	0,5%	0,3%	0,5%	0,6%	0,8%
1	65-69	0,3%	0,3%	0,0%	0,0%	0,4%	0,2%	0,4%	0,3%	0,3%	0,5%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%
1	70-74	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
1	75-79	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	80-84	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	85-89	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	90-94	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	95-99	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1	100+	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	Total	26,5%	27,4%	24,1%	23,0%	31,3%	24,6%	27,4%	27,6%	35,2%	29,1%	28,4%	26,1%	28,7%	29,3%	26,4%
2	0-4	98,9%	95,2%	97,4%	99,4%	96,8%	99,1%	98,6%	93,2%	91,3%	99,1%	94,9%	99,1%	99,6%	98,3%	99,0%
2	5-9	98,7%	96,7%	97,8%	99,1%	97,1%	98,8%	98,7%	94,1%	95,7%	99,3%	95,4%	99,3%	99,4%	97,7%	98,8%
2	10-14	98,4%	97,1%	97,2%	98,5%	97,0%	98,6%	98,4%	94,3%	96,6%	99,2%	95,1%	99,0%	99,0%	97,1%	98,0%
2	15-19	91,6%	93,3%	86,6%	84,2%	92,9%	83,9%	87,0%	83,3%	90,6%	97,0%	90,7%	88,6%	91,7%	90,8%	81,9%
2	20-24	52,0%	59,8%	41,1%	17,7%	77,0%	24,1%	40,2%	60,2%	56,1%	79,7%	59,5%	39,2%	50,0%	63,0%	34,5%
2	25-29	18,9%	17,7%	10,0%	0,0%	45,6%	6,5%	12,1%	31,8%	26,7%	46,7%	18,6%	7,8%	12,8%	28,6%	12,4%
2	30-34	6,7%	6,3%	2,9%	0,0%	17,2%	2,6%	4,2%	12,6%	11,3%	19,1%	6,8%	2,2%	2,6%	10,5%	4,6%
2	35-39	3,5%	3,8%	1,3%	0,0%	8,2%	1,6%	2,3%	5,9%	5,8%	9,0%	3,6%	1,2%	1,1%	5,9%	2,6%
2	40-44	2,5%	2,8%	0,8%	0,0%	5,2%	1,3%	1,6%	3,9%	3,7%	5,3%	2,9%	0,8%	0,8%	4,1%	2,1%
2	45-49	2,0%	2,2%	0,5%	0,0%	3,8%	1,1%	1,3%	2,9%	2,4%	3,6%	2,3%	0,6%	0,6%	3,1%	1,7%
2	50-54	1,5%	1,6%	0,3%	0,0%	2,7%	0,9%	1,0%	2,2%	1,6%	2,4%	1,5%	0,4%	0,4%	2,7%	1,3%
2	55-59	1,2%	1,0%	0,2%	0,0%	1,9%	0,5%	0,7%	1,7%	0,9%	1,5%	0,9%	0,2%	0,3%	2,1%	1,0%
2	60-64	0,7%	0,5%	0,1%	0,0%	0,9%	0,3%	0,5%	1,1%	0,4%	1,0%	0,4%	0,1%	0,1%	1,4%	0,6%
2	65-69	0,3%	0,2%	0,0%	0,0%	0,5%	0,1%	0,3%	0,6%	0,2%	0,5%	0,2%	0,1%	0,1%	0,8%	0,3%
2	70-74	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,3%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,3%	0,1%
2	75-79	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
2	80-84	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	85-89	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	90-94	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	95-99	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2	100+	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

